

RAPPORT AUX  
ACTIONNAIRES

20  
23

## Résultats du premier trimestre

Pour le trimestre clos  
le 31 mars 2023

GREAT-WEST  
**LIFECO** INC.

## **Rapport trimestriel aux actionnaires**

Veillez vous reporter à la page 1 pour prendre connaissance des mises en garde au sujet des déclarations prospectives et des mesures financières non définies par les IFRS.

Il est possible d'obtenir des exemplaires du présent rapport en se rendant à l'adresse [www.greatwestlifeco.com](http://www.greatwestlifeco.com) ou en communiquant avec le Service du secrétariat général au 204 946-4388.

## RAPPORT TRIMESTRIEL AUX ACTIONNAIRES

### Résultats pour le trimestre allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2023

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et les notes annexes en date du 31 mars 2023 ont été approuvés par le conseil d'administration lors d'une réunion tenue aujourd'hui.

Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le premier trimestre de 2023, ainsi que la mise en œuvre réussie d'IFRS 17.

#### Principaux points saillants financiers

Détenteurs d'actions ordinaires	Bénéfice fondamental <sup>1</sup>		Bénéfice net	
	T1 2023	T1 2022	T1 2023	T1 2022
<b>Bénéfice par secteur<sup>1</sup></b>				
Exploitation canadienne	278 \$	224 \$	233 \$	443 \$
Exploitation américaine	200	144	151	112
Exploitation européenne	178	176	40	544
Solutions de gestion du capital et des risques	157	171	184	234
Exploitation générale de Lifeco	(5)	(3)	(13)	1
<b>Total du bénéfice<sup>1</sup></b>	<b>808 \$</b>	<b>712 \$</b>	<b>595 \$</b>	<b>1 334 \$</b>
<b>Bénéfice par action<sup>2</sup></b>	<b>0,87 \$</b>	<b>0,76 \$</b>	<b>0,64 \$</b>	<b>1,43 \$</b>
<b>Rendement des capitaux propres<sup>2,3</sup></b>	<b>15,8 %</b>		<b>13,4 %</b>	

<sup>1</sup> Le bénéfice fondamental est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>2</sup> Le bénéfice fondamental par action et le rendement des capitaux propres fondamental sont des ratios non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>3</sup> Le rendement des capitaux propres fondamental et le rendement des capitaux propres sont calculés à l'aide du bénéfice et des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires applicables pour les quatre derniers trimestres.

Le bénéfice fondamental par action ordinaire s'est établi à 0,87 \$ pour le premier trimestre de 2023, en hausse de 14 % par rapport à 0,76 \$ il y a un an. Cette augmentation est principalement attribuable au bénéfice fondamental lié à Prudential de 69 M\$ (51 M\$ US), à la hausse de l'apport des placements et aux synergies réalisées découlant de l'acquisition de MassMutual, ainsi qu'aux résultats plus favorables au chapitre de l'assurance invalidité de longue durée collective au sein de l'exploitation canadienne. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par la baisse des honoraires au sein de l'exploitation américaine, ainsi que par les résultats défavorables au chapitre de la mortalité au sein des exploitations canadienne et européenne et du secteur Solutions de gestion du capital et des risques. En vertu de la norme d'information IFRS 17, l'incidence positive des gains au chapitre de la longévité est principalement présentée dans la marge sur services contractuels, et elle ne contrebalance plus immédiatement l'incidence défavorable de la mortalité dans le résultat pendant la période.

Le bénéfice net par action présenté s'est chiffré à 0,64 \$ pour le premier trimestre de 2023, comparativement à 1,43 \$ il y a un an, ce qui est principalement attribuable aux résultats défavorables des actifs qui ne sont pas à revenu fixe et à la diminution des taux d'intérêt sans risque au cours du trimestre, alors que les apports avaient été positifs au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de la hausse des taux d'intérêt.

Au premier trimestre de 2023, le rendement des capitaux propres s'est établi à 13,4 % selon le bénéfice net et à 15,8 % selon le bénéfice fondamental.

## Faits saillants

### **Nouveaux facteurs de valeur et présentation de l'information améliorée**

- La compagnie a présenté trois facteurs de valeur pour décrire ses activités : Solutions en milieu de travail, Gestion du patrimoine et des actifs et Assurance et solutions de gestion des risques. Ces facteurs de valeur reflètent la stratégie d'affaires de la compagnie et ils clarifient et rendent plus transparente la manière dont la compagnie crée de la valeur pour les actionnaires et fait croître l'entreprise.

### **Acquisition stratégique visant à établir la meilleure plateforme pour les conseillers indépendants au Canada**

- Après le premier trimestre de 2023, soit le 3 avril 2023, la Canada Vie a annoncé une entente visant l'acquisition d'Investment Planning Counsel Inc. (IPC), une entreprise de gestion du patrimoine indépendante de premier plan, auprès de la Société financière IGM Inc. (IGM). Cette acquisition permet d'accélérer notre stratégie visant à établir la meilleure plateforme pour les conseillers indépendants au Canada. Grâce à cette acquisition, la Canada Vie sera l'un des plus importants fournisseurs de services de gestion du patrimoine non bancaires au Canada.

### **Empower lance l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower**

- Empower a lancé l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower, qui met l'accent sur la gestion du patrimoine de détail. Empower s'efforce de simplifier la gestion de l'argent et de la rendre plus transparente et accessible en regroupant tous les avoirs et toutes les dettes d'un client dans un tableau de bord exhaustif dont il peut se servir, avec son conseiller, pour prendre le contrôle de son patrimoine.

### **Irish Life lance Unio, une nouvelle société indépendante de services-conseils en gestion du patrimoine**

- Irish Life a regroupé ses marques irlandaises nouvellement acquises, soit Invesco, Acumen et APT, sous la bannière d'une seule société de gestion du patrimoine : Unio Financial Services Ltd. La nouvelle société fournira des conseils d'expert pour des milliers de particuliers qui ne reçoivent actuellement pas assez de conseils, ou qui n'en reçoivent pas du tout, sur la façon de gérer efficacement leur patrimoine. Grâce à une plateforme numérique dominante sur le marché, Unio fournira des conseils et des solutions de placement personnalisés à une clientèle croissante qui obtient des services insuffisants.

### **Réussite de la transition à IFRS 17**

- La compagnie a adopté et mis en œuvre avec succès IFRS 17 et IFRS 9, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Cette étape importante marque l'aboutissement d'une initiative pluriannuelle à l'échelle de l'entreprise. Le nouveau régime de présentation de l'information permet une meilleure visibilité des importants facteurs économiques sous-jacents et de la diversification du portefeuille de Lifeco au moyen d'une présentation de l'information et de mesures améliorées. La transition aux nouvelles normes n'a pas d'incidence significative sur la compagnie. La modification comptable n'a pas d'incidence sur les facteurs économiques sous-jacents des activités de la compagnie, et elle ne change pas la stratégie d'affaires de la compagnie.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION SECTORIELS

Aux fins de la présentation de l'information, les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco sont regroupés en cinq secteurs à présenter, soit l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne, le secteur Solutions de gestion du capital et des risques et l'exploitation générale de Lifeco, lesquels reflètent la structure de gestion et la structure interne de la compagnie. Pour obtenir de plus amples informations, se reporter au rapport de gestion intermédiaire de la compagnie pour le premier trimestre de 2023.

---

#### EXPLOITATION CANADIENNE

- **Bénéfice fondamental de 278 M\$ et bénéfice net de 233 M\$ pour l'exploitation canadienne au premier trimestre** – Le bénéfice fondamental s'est établi à 278 M\$, soit une augmentation de 54 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent qui s'explique principalement par les résultats plus favorables au chapitre de la morbidité à l'égard des produits collectifs d'invalidité de longue durée, par les mesures prises à l'égard de la fixation des prix dans l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie et par la hausse du bénéfice relatif au surplus, facteurs partiellement contrebalancés par les résultats défavorables au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance individuelle.
- Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 45 M\$, comparativement à un montant positif de 219 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les pertes liées à l'expérience sur le marché se sont établies à 43 M\$ au cours du premier trimestre de 2023 en raison des taux d'intérêt à la baisse, comparativement à des profits de 226 M\$ enregistrés pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison des taux d'intérêt à la hausse.

#### EXPLOITATION AMÉRICAINE

- **Bénéfice fondamental de 186 M\$ US (251 M\$) et bénéfice net de 150 M\$ US (202 M\$) pour Empower au premier trimestre** – Empower a affiché un bénéfice fondamental de 186 M\$ US (251 M\$) pour le premier trimestre de 2023, en hausse de 67 M\$ US, ou 56 %, par rapport au premier trimestre de 2022. Cette augmentation s'explique principalement par une augmentation de 51 M\$ US liée à l'acquisition de Prudential, ainsi que par la hausse de l'apport des placements et les synergies réalisées en raison de l'acquisition de MassMutual. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse des honoraires provoquée par le déclin des marchés boursiers, en moyenne.
- Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 36 M\$ US (49 M\$), comparativement à un montant négatif de 26 M\$ US (33 M\$) pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des coûts d'intégration liés à l'acquisition de Prudential, contrebalancée en partie par la non-réurrence des coûts d'intégration liés à l'acquisition de Personal Capital engagés au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- **Perte fondamentale de 20 M\$ US (27 M\$) et perte nette de 21 M\$ US (29 M\$) pour l'unité Gestion d'actifs au premier trimestre** – La perte fondamentale de l'unité Gestion d'actifs s'est chiffrée à 20 M\$ US (27 M\$) pour le premier trimestre de 2023, comparativement à une perte fondamentale de 1 M\$ US (2 M\$) pour le premier trimestre de 2022, principalement en raison de la baisse des honoraires découlant des autres actifs gérés, partiellement contrebalancée par la hausse des produits nets tirés des placements et par la diminution des charges découlant des volumes.
- Les éléments exclus du bénéfice fondamental, qui se sont chiffrés à un montant négatif de 1 M\$ US (2 M\$), sont comparables à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent.

#### EXPLOITATION EUROPÉENNE

- **Bénéfice fondamental de 178 M\$ et bénéfice net de 40 M\$ pour l'exploitation européenne au premier trimestre** – Le bénéfice fondamental a augmenté de 2 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 178 M\$, ce qui s'explique principalement par les résultats favorables au chapitre de l'assurance et des rentes au Royaume-Uni découlant d'un profit lié à un règlement favorable en matière de réassurance, ainsi que par l'incidence favorable des modifications de certaines estimations liées à l'impôt. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'augmentation des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard des sinistres en Irlande.
- Les éléments exclus du bénéfice fondamental pour le premier trimestre de 2023 ont représenté un montant négatif de 138 M\$, comparativement à un montant positif de 368 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable aux rendements négatifs des actifs qui ne sont pas à revenu fixe et à la baisse des taux d'intérêt sans risque au cours du trimestre, comparativement à des apports positifs découlant des actifs qui ne sont pas à revenu fixe et à une hausse des taux d'intérêt au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

SOLUTIONS DE GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES

- **Bénéfice fondamental de 157 M\$ et bénéfice net de 184 M\$ pour le secteur Solutions de gestion du capital et des risques au premier trimestre** – Le bénéfice fondamental a diminué de 14 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 157 M\$, ce qui s'explique principalement par les résultats défavorables au chapitre de la mortalité à l'égard des activités d'assurance vie aux États-Unis. La diminution a été partiellement contrebalancée par la croissance au chapitre des produits structurés et par l'amélioration des marges liées aux produits de réassurance IARD.
- Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant positif de 27 M\$, comparativement à un montant positif de 63 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique par le résultat net des activités de placement moins élevé que prévu découlant de la baisse des taux d'intérêt en 2023, alors qu'ils avaient augmenté pour la période correspondante de 2022, et des répercussions de l'inflation.

DIVIDENDES TRIMESTRIELS

Le conseil d'administration a approuvé le versement d'un dividende trimestriel de 0,52 \$ par action sur les actions ordinaires de Lifeco payable le 30 juin 2023 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mai 2023.

De plus, le conseil d'administration a approuvé le versement des dividendes trimestriels sur les actions privilégiées de Lifeco de la manière suivante :

Actions privilégiées de premier rang	Montant par action
Série G	0,3250 \$
Série H	0,30313 \$
Série I	0,28125 \$
Série L	0,353125 \$
Série M	0,3625 \$
Série N	0,109313 \$
Série P	0,3375 \$
Série Q	0,321875 \$
Série R	0,3000 \$
Série S	0,328125 \$
Série T	0,321875 \$
Série Y	0,28125 \$

Les dividendes dont il est question ci-dessus sont des dividendes admissibles aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute loi provinciale similaire.

Le président et chef de la direction,



P.A. Mahon

Le 9 mai 2023

RAPPORT DE GESTION

POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 31 MARS 2023

DATÉ DU 9 MAI 2023

Le présent rapport de gestion présente le point de vue de la direction sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) pour le trimestre clos le 31 mars 2023, ainsi qu'une comparaison avec les périodes correspondantes de 2022, avec le trimestre clos le 31 décembre 2022 et avec la situation financière de la compagnie au 31 décembre 2022, selon le cas. Les périodes comparatives de 2022 sont retraitées et non auditées afin de refléter l'adoption d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et d'IFRS 9, *Instruments financiers*. Le présent rapport de gestion consiste en des commentaires généraux suivis d'une analyse du rendement des quatre principaux secteurs à présenter de Lifeco, soit les exploitations canadienne, américaine et européenne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

TABLE DES MATIÈRES

	<b>Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables</b>		<b>Liquidités et gestion et suffisance du capital</b>
2	Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives	46	Liquidités
3	Mise en garde à l'égard des mesures financières et des ratios non conformes aux PCGR	47	Flux de trésorerie
		48	Engagements et obligations contractuelles
		48	Gestion et suffisance du capital
	<b>Adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9</b>	51	Rendement des capitaux propres
4	Transition à IFRS 17 et à IFRS 9	51	Notations
	<b>Résultats d'exploitation consolidés</b>		<b>Gestion des risques</b>
6	Points saillants financiers	52	Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle
7	Faits nouveaux		
9	Bénéfice fondamental et bénéfice net		<b>Méthodes comptables</b>
12	Facteurs de valeur de Lifeco	52	Sommaire des estimations comptables critiques
15	Résultat des activités d'assurance	59	Mesures d'exposition et de sensibilité
16	Résultat net des activités de placement	60	Normes internationales d'information financière
16	Honoraires et autres produits		
17	Autres charges		<b>Autres renseignements</b>
18	Impôt sur le résultat	61	Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR
	<b>Résultats d'exploitation sectoriels</b>	67	Glossaire
19	Exploitation canadienne	70	Contrôles et procédures de communication de l'information
23	Exploitation américaine	70	Contrôle interne à l'égard de l'information financière
31	Exploitation européenne	70	Transactions entre parties liées
35	Solutions de gestion du capital et des risques	71	Renseignements financiers trimestriels
36	Exploitation générale de Lifeco	71	Conversion des devises
		71	Renseignements supplémentaires
	<b>Situation financière consolidée</b>		
37	Actif		
40	Passif		
44	Structure du capital de Lifeco		

MODE DE PRÉSENTATION ET SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Lifeco, lesquels constituent la base des données présentées dans le présent rapport, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB), sauf indication contraire, et sont présentés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 31 mars 2023 qui reflètent l'adoption d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et d'IFRS 9, *Instruments financiers*, et qui ont donné lieu au retraitement de certains montants comparatifs. Le lecteur est aussi prié de se reporter à la rubrique Méthodes comptables du présent rapport de gestion et au rapport de gestion et aux états financiers consolidés audités annuels de 2022 figurant dans le rapport annuel de 2022 de la compagnie.

**MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES**

Le présent rapport de gestion renferme des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer », « objectif », « cible », « potentiel », d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives, futures ou conditionnelles de ces termes. Les déclarations prospectives peuvent aussi porter, notamment, sur l'exploitation, les activités (y compris la répartition des activités), la situation financière, la performance financière prévue (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance et les objectifs financiers à moyen terme), les stratégies ou les perspectives commerciales courantes, les mesures, les cibles et les objectifs liés au climat et à la diversité, la conjoncture mondiale prévue, ainsi que les mesures futures que la compagnie pourrait prendre, y compris les déclarations qu'elle pourrait faire à propos des projections relatives aux coûts, aux avantages, au calendrier des activités d'intégration et au calendrier et à l'étendue des synergies en matière de produits et de charges liés aux acquisitions et aux dessaisissements, notamment en ce qui concerne l'acquisition proposée d'Investment Planning Counsel (IPC) et l'acquisition des affaires de retraite à service complet de Prudential, des activités prévues en matière de gestion du capital et de l'utilisation prévue du capital, de l'estimation des sensibilités au risque relatif à la suffisance du capital, des montants prévus des dividendes, des réductions de coûts et des économies prévues, des dépenses ou des investissements prévus (notamment les investissements dans l'infrastructure technologique et dans les capacités et solutions numériques), du calendrier et de l'achèvement de l'acquisition proposée d'IPC, de l'incidence des faits nouveaux en matière de réglementation sur la stratégie d'affaires et les objectifs de croissance de la compagnie.

Les déclarations prospectives sont fondées sur des prédictions, des prévisions, des estimations, des projections, des attentes et des conclusions à l'égard d'événements futurs qui étaient établies au moment des déclarations et sont, par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance, des fonds communs de placement et des solutions de retraite. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et le lecteur est prié de noter que les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Dans tous les cas, l'écart potentiel entre les résultats réels et ceux présentés dans les déclarations prospectives peut dépendre de plusieurs facteurs, faits nouveaux et hypothèses, ce qui comprend, de façon non limitative, les hypothèses relatives aux ventes, aux honoraires, aux ventilations d'actifs, aux déchéances, aux cotisations aux régimes, aux rachats et aux rendements du marché, la capacité d'intégrer les acquisitions de Personal Capital et des activités de services de retraite de MassMutual et de Prudential, la capacité de tirer parti des activités de services de retraite d'Empower, de Personal Capital, de MassMutual et de Prudential et de réaliser les synergies prévues, le comportement des clients (y compris les réactions des clients aux nouveaux produits), la réputation de la compagnie, les prix du marché pour les produits offerts, le niveau des souscriptions, les primes reçues, les honoraires, les charges, les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les taux de déchéance des régimes et des polices, les cotisations nettes des participants, les ententes de réassurance, les besoins de liquidités, les exigences de capital, les notations, les impôts, l'inflation, les taux d'intérêt et de change, la valeur des placements, les activités de couverture, les marchés boursiers et financiers mondiaux (y compris l'accès continu aux marchés boursiers et aux marchés des titres d'emprunt), la situation financière des secteurs et des émetteurs de titres d'emprunt (particulièrement dans certains secteurs compris dans le portefeuille de placements de la compagnie), la concurrence, la dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, la capacité de la compagnie à mettre à exécution les plans stratégiques et à y apporter des changements, les changements technologiques, les violations ou les défaillances des systèmes informatiques et de la sécurité (y compris les cyberattaques), les paiements requis aux termes de produits de placement, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements de méthodes comptables et l'incidence de l'application de changements de méthodes comptables futurs, les changements de normes actuarielles, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers prestataires de services, la capacité de la compagnie à effectuer des transactions stratégiques et à intégrer les acquisitions, les changements significatifs imprévus à l'égard des installations, des relations avec les clients et les employés et des ententes liées aux créances de la compagnie, le niveau des efficacités administratives et opérationnelles, les changements des organisations de commerce, ainsi que d'autres conditions générales sur le plan économique et politique ou relatives aux marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale.

Le lecteur est prié de noter que la liste des hypothèses et facteurs précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant dans le rapport de gestion annuel de 2022 de la compagnie aux rubriques Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle et Sommaire des estimations comptables critiques, ainsi que dans la notice annuelle de la compagnie datée du 8 février 2023, à la rubrique Facteurs de risque. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

**Remarque importante concernant l'information relative à la durabilité**

Certaines déclarations prospectives du présent rapport de gestion se rapportent aux objectifs, aux priorités, aux stratégies et aux engagements ou aux mesures de la compagnie liés au climat et à la diversité. Les déclarations relatives au climat comprennent les déclarations concernant la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de la compagnie liées à ses propres activités et à sa consommation d'énergie et l'élimination des émissions nettes de GES dans ses activités d'exploitation et de financement d'ici 2050, les causes et les incidences potentielles des changements climatiques à l'échelle mondiale et l'approche de la compagnie pour repérer et gérer les risques et les occasions liés au climat. Les déclarations relatives à la diversité comprennent des déclarations concernant l'augmentation de la représentation des femmes et des minorités sous-représentées au sein de la direction. Les déclarations prospectives relatives aux changements climatiques et à la diversité contenues dans le présent rapport de gestion sont présentées dans le but d'aider nos parties prenantes à comprendre comment nous comptons aborder la gouvernance, la stratégie, les risques, les occasions et les objectifs liés au climat, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins.



Les engagements, les objectifs ou les cibles mentionnés dans le présent rapport de gestion, y compris, sans s'y limiter, les engagements de la compagnie à atteindre zéro émission nette et les mesures liées à la diversité, sont ambitieux et pourraient devoir être modifiés ou recalibrés à mesure que les données s'améliorent et que la climatologie, les exigences réglementaires et les pratiques du marché en ce qui a trait aux normes, aux méthodes, aux paramètres et aux mesures évoluent. Notre analyse du risque lié aux changements climatiques et notre stratégie d'élimination des émissions nettes de GES sont toujours en cours d'élaboration, et les données qui sous-tendent notre analyse et notre stratégie pourraient continuer d'évoluer au fil du temps. Nous continuons également d'accroître nos données relatives à la diversité. Il est fort possible que nos attentes, nos prévisions, nos estimations, nos prédictions et nos conclusions ne se révèlent pas exactes et que nos hypothèses s'avèrent inexactes, et il existe un risque significatif que nous ne soyons pas en mesure de réaliser nos objectifs, nos priorités, nos stratégies et nos engagements liés au climat et à la diversité. De plus, bon nombre des hypothèses, des normes, des paramètres et des mesures utilisés dans la préparation de ces déclarations prospectives ne sont pas auditées, ne font pas l'objet d'une vérification indépendante, sont peu comparables et continuent d'évoluer.

La climatologie, l'analyse des risques liés aux changements climatiques et les rapports connexes comportent des limites et des incertitudes. De nombreux facteurs que nous ne pouvons prévoir ou prédire avec exactitude font actuellement l'objet de recherches en climatologie, ce qui aura une incidence sur la capacité de la compagnie à réaliser ses objectifs, ses priorités, ses stratégies et ses engagements liés au climat. De nombreux facteurs auront également une incidence sur la capacité de la compagnie à réaliser ses objectifs, ses priorités, ses stratégies et ses engagements liés à la diversité. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, la nécessité de disposer de données climatiques plus nombreuses et de meilleure qualité et de normaliser les méthodes pour mesurer les facteurs liés au climat, notre capacité à recueillir et à vérifier les données, notre capacité à élaborer des indicateurs pour surveiller efficacement nos progrès et évaluer et gérer les risques liés au climat, la nécessité d'une action dynamique et continue de la part des parties prenantes (y compris les organisations gouvernementales et non gouvernementales, nos contreparties et d'autres entreprises et particuliers), la conformité à nos politiques et procédures, notre capacité à recruter et à maintenir en poste du personnel clé dans un marché des talents concurrentiel, les progrès technologiques, l'évolution du comportement des consommateurs, les divers efforts de décarbonisation dans l'ensemble des économies, les défis liés à l'établissement d'un équilibre entre les objectifs de réduction des émissions et une transition ordonnée, juste et inclusive et les facteurs géopolitiques qui ont une incidence sur les besoins énergétiques mondiaux, le contexte juridique et réglementaire et les considérations liées à la conformité réglementaire.

#### **MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES MESURES FINANCIÈRES ET DES RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR**

Le présent rapport de gestion contient certaines mesures financières non conformes aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) et certains ratios non conformes aux PCGR, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental (perte fondamentale) », « bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains) », « bénéfice fondamental (perte fondamentale) des activités principales », « bénéfice fondamental (perte fondamentale) des activités principales (en dollars américains) », « bénéfice fondamental (perte fondamentale) des activités secondaires », « bénéfice fondamental (perte fondamentale) des activités secondaires » (en dollars américains), « actif géré » et « actif administré ». Les ratios non conformes aux PCGR sont désignés, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental par action ordinaire », « rendement des capitaux propres fondamental », « ratio de distribution fondamental », marge des activités principales (avant impôt) et « taux d'imposition effectif – bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires ». Les mesures financières et ratios non conformes aux PCGR constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable conforme aux PCGR (les normes IFRS). Toutefois, ces mesures financières et ratios non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR (les normes IFRS) et ne peuvent être comparées directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent rapport de gestion pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures conformes aux PCGR, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure et ratio.

**TRANSITION À IFRS 17 ET À IFRS 9**

Tel qu'il est indiqué dans la rubrique Méthodes comptables du présent document, la compagnie a adopté IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4), avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Même si la nouvelle norme modifie l'évaluation et le calendrier de la comptabilisation des contrats d'assurance ainsi que la présentation et les informations à fournir correspondantes dans les états financiers de la compagnie, elle n'a pas d'incidence significative sur la compagnie et ne modifie pas la stratégie d'affaires sous-jacente de la compagnie.

La compagnie a également adopté IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), qui remplace IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023. IFRS 9 apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants : le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction d'un modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier, la dépréciation basée sur le modèle des pertes attendues, et la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité. L'adoption d'IFRS 9 n'a pas entraîné de variation significative de l'actif, du passif et du bénéfice.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 31 mars 2023.

La compagnie dépose pour la première fois l'information en vertu de ces nouvelles normes pour le trimestre clos le 31 mars 2023. Les résultats trimestriels comparatifs pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été retraités, le cas échéant, conformément aux nouvelles normes. Les incidences de l'adoption d'IFRS 17 comprennent les suivantes :

- Les capitaux propres attribuables aux actionnaires au 1<sup>er</sup> janvier 2022 ont diminué d'environ 12 % à la suite de l'adoption d'IFRS 17 le 1<sup>er</sup> janvier 2023, ce qui est conforme aux attentes initiales, en raison principalement de l'établissement de la marge sur services contractuels (MSC), facteur contrebalancé en partie par le retrait de provisions qui ne sont plus requises en vertu d'IFRS 17.
- La MSC mise en place pour les contrats en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2022 s'établissait à 5,9 G\$ pour le compte de l'actionnaire et à 2,6 G\$ pour le compte de participation. Cela ne comprend pas la MSC pour les affaires relatives aux fonds distincts en vigueur, qui n'a pas d'incidence significative sur le capital ou sur les capitaux propres d'ouverture.
- Le bénéfice fondamental<sup>1</sup> a diminué de 1,8 % en raison de la transition, mais la tendance du bénéfice fondamental n'a pas changé de façon significative, et environ 70 % des activités n'ont subi que des incidences limitées ou aucune incidence. Toutefois, le bénéfice net devrait faire l'objet d'une volatilité accrue en raison de l'abandon du lien direct entre l'évaluation de l'actif et du passif qui existait selon la méthode canadienne axée sur le bilan en vertu d'IFRS 4. De plus, les modifications apportées à la définition du bénéfice fondamental afin d'exclure l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions ont représenté une augmentation de 4,0 % du bénéfice fondamental, ce qui donne une augmentation nette globale de 2,2 %.
- Les objectifs financiers à moyen terme en ce qui a trait à la croissance du BPA fondamental<sup>2</sup> et au ratio de distribution fondamental sont demeurés inchangés, alors que l'objectif financier à moyen terme en ce qui a trait au rendement des capitaux propres fondamental<sup>2</sup> a augmenté de 2 % pour atteindre entre 16 % et 17 %, ce qui reflète la variation des capitaux propres attribuables aux actionnaires.
- La santé financière a été maintenue et le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie au 31 mars 2023 a bénéficié d'une incidence positive d'environ 10 points en raison de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9. Le capital disponible de première catégorie en vertu de la ligne directrice sur le TSAV pour 2023 comprend la MSC, autre que la MSC associée aux garanties des fonds distincts.

<sup>1</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>2</sup> Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

**Observations tirées des résultats comparatifs retraités de 2022**

L'adoption d'IFRS 17 a donné lieu à une diminution de 1,8 % du bénéfice fondamental, et le bénéfice d'environ 70 % des activités n'a que peu ou pas varié. Dans le cas des activités les plus touchées par IFRS 17, les principaux facteurs à l'origine de la variation du bénéfice ont trait à l'introduction de la marge sur services contractuels (MSC) et à l'abandon du lien direct entre les actifs et les passifs.

La MSC fait en sorte de renforcer la stabilité des résultats au chapitre de l'assurance, car les profits attribuables aux nouvelles affaires, certains résultats non financiers (p. ex., au chapitre de la longévité) et certaines révisions des hypothèses non financières sont comptabilisés dans la MSC, dans la mesure du possible, puis comptabilisés dans le résultat à mesure que les services sont fournis sur la durée du contrat d'assurance. Toutefois, certains résultats non financiers (p. ex., l'incidence de la mortalité sur les contrats d'assurance vie) sont immédiatement comptabilisés dans le bénéfice fondamental. Cela peut entraîner un écart dans la comptabilisation du bénéfice fondamental, sans avoir d'incidence sur la position de capital réglementaire (TSAV) de la Canada Vie. Le portefeuille diversifié de la Canada Vie continue de réduire au minimum l'incidence des variations de la mortalité sur le capital, car la hausse des soldes de la MSC pour les blocs d'affaires liées à la longévité se traduit par une augmentation du capital disponible de première catégorie aux fins du TSAV, ce qui réduit la comptabilisation immédiate du bénéfice pour les blocs d'affaires liées à la mortalité. Ce traitement du capital reflète mieux le fait que les facteurs financiers sous-jacents de ces blocs d'affaires n'ont pas changé et que seul le moment où les résultats sont reflétés dans le résultat a changé.

L'abandon du lien direct entre les actifs et les passifs a donné lieu à une légère diminution du bénéfice fondamental, car l'incidence des activités de négociation sur certains secteurs d'activité est reportée plutôt que d'être immédiatement reflétée dans le résultat. La compagnie a choisi d'utiliser une approche descendante basée sur son propre portefeuille d'actifs de référence pour établir les taux d'actualisation des passifs liés aux flux de trésorerie d'exécution pour la plupart des portefeuilles d'affaires. En ce qui concerne les autres secteurs d'activité, à mesure que la compagnie rééquilibre les placements à revenu fixe à l'intérieur du portefeuille de référence, cela peut entraîner une variation des taux d'actualisation calculés selon une approche descendante utilisés pour évaluer les passifs au titre des contrats d'assurance, ce qui fait en sorte que les activités de négociation sont comptabilisées immédiatement dans le résultat.

La volatilité du bénéfice net est accrue en vertu d'IFRS 17 en raison des différences entre la variation des passifs et la variation des actifs connexes découlant de l'abandon du lien direct entre les actifs et les passifs. Dans le cadre de la transition à IFRS 17, la compagnie a revu ses décisions prises à l'égard de la gestion des actifs et des passifs et des méthodes comptables dans le but de maintenir la stabilité du capital réglementaire (TSAV) de la Canada Vie.

- Par exemple, dans les cas où la stratégie de placement fait appel à l'utilisation d'actions ou d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, ou d'actifs hypothécaires évalués au coût amorti, à titre de composant des actifs du fonds général qui couvrent les passifs, le bénéfice net présente alors un risque de taux d'intérêt en vertu d'IFRS 17. Toutefois, cette volatilité additionnelle du bénéfice net compense les autres incidences du TSAV, ce qui accroît la stabilité du TSAV.
- À mesure que les marchés boursiers et le marché immobilier fluctuent, la variation de la valeur comptable des actifs (les fluctuations liées à la valeur de marché) est maintenant comptabilisée dans le résultat, plutôt que d'être compensée selon la méthode canadienne axée sur le bilan en vertu d'IFRS 4. Toutefois, cette volatilité additionnelle du bénéfice net a une incidence limitée sur le TSAV compte tenu du recours réduit aux actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

Au cours de la période comparative de 2022, la compagnie a observé les principaux éléments suivants :

- Une diminution de 1,8 % du bénéfice fondamental, alors que le bénéfice d'environ 70 % des activités n'a que peu ou pas varié. Cette diminution est attribuable au report des profits attribuables aux nouvelles affaires et de certaines activités de négociation, partiellement contrebalancé par la hausse du bénéfice lié aux affaires en vigueur découlant de l'amortissement de la MSC et du report de certains résultats non financiers.
- Une augmentation de la volatilité du bénéfice net attribuable à l'expérience sur le marché découlant de la volatilité accrue du marché en 2022; toutefois, la santé financière de la compagnie et le ratio du TSAV de la Canada Vie sont demeurés stables par rapport à 2022.

**RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS**

**Principales données financières consolidées**

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	<b>Aux et pour les trimestres clos les</b>		
	<b>31 mars 2023</b>	31 déc. 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
<b>Bénéfice</b>			
Bénéfice fondamental <sup>1</sup>	<b>808 \$</b>	869 \$	712 \$
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	<b>595</b>	452	1 334
<b>Par action ordinaire</b>			
De base :			
Bénéfice fondamental <sup>2</sup>	<b>0,87</b>	0,93	0,76
Bénéfice net	<b>0,64</b>	0,48	1,43
Bénéfice net dilué	<b>0,64</b>	0,48	1,43
Dividendes versés	<b>0,52</b>	0,49	0,49
Valeur comptable <sup>3</sup>	<b>23,45</b>	23,28	21,65
<b>Rendement des capitaux propres fondamental<sup>2</sup></b>	<b>15,8 %</b>	15,7 %	
<b>Rendement des capitaux propres<sup>3</sup></b>	<b>13,4 %</b>	17,2 %	
<b>Ratio de distribution fondamental<sup>2</sup></b>	<b>60,0 %</b>	52,7 %	64,5 %
<b>Ratio de distribution<sup>3</sup></b>	<b>81,3 %</b>	102,1 %	34,3 %
<b>Ratio de levier financier<sup>4</sup></b>	<b>33 %</b>	33 %	33 %
<b>Ratio cours/bénéfice<sup>3</sup></b>	<b>11,7 X</b>	8,9 X	
<b>Ratio cours/valeur comptable<sup>3</sup></b>	<b>1,5 X</b>	1,3 X	
<b>Total de l'actif selon les états financiers</b>	<b>691 853 \$</b>	672 206 \$	
<b>Total de l'actif géré<sup>1</sup></b>	<b>1 040 214</b>	1 003 940	
<b>Total de l'actif administré<sup>1</sup></b>	<b>2 596 151</b>	2 468 463	
<b>Total de la marge sur services contractuels (déduction faite des contrats de réassurance détenus)</b>	<b>13 043</b>	13 123	
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>29 037 \$</b>	28 795 \$	
<b>Ratio du TSAV consolidé de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie<sup>5</sup></b>	<b>127 %</b>		
<b>Ratio du TSAV consolidé de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie – pro forma<sup>6</sup></b>		130 %	127 %

<sup>1</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>2</sup> Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>3</sup> Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

<sup>4</sup> Dans le calcul du ratio de levier financier, le solde après impôt de la MSC pour les produits sans participation est inclus dans le dénominateur, autre que la MSC associée aux garanties liées aux fonds distincts, ce qui reflète le fait que la MSC représente le bénéfice futur et qu'elle est considérée comme étant du capital disponible en vertu du TSAV. Ces ratios sont des estimations fondées sur les données disponibles.

<sup>5</sup> Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) est fondé sur les résultats consolidés de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie), la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada. Le ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du Bureau du surintendant des institutions financières. Se reporter à la rubrique Gestion et suffisance du capital du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>6</sup> Les estimations pro forma du ratio du TSAV consolidé de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie se fondent sur l'application rétrospective de la ligne directrice sur le TSAV pour 2023 aux résultats financiers de 2022, qui ont été retraités afin de refléter l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9. Les ratios du TSAV pro forma visent uniquement à fournir une estimation du sens et de la magnitude de l'incidence de l'adoption de la ligne directrice sur le TSAV pour 2023 en vertu d'IFRS 17. Se reporter aux mises en garde présentées au début du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur les estimations pro forma.

**FAITS NOUVEAUX**

- La compagnie a adopté et mis en œuvre avec succès IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), et IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023<sup>3</sup>. Cette étape importante marque l'aboutissement d'une initiative pluriannuelle à l'échelle de l'entreprise qui a nécessité l'apport important des équipes d'actuariat, de comptabilité, de technologie et d'affaires de la compagnie, ainsi qu'une collaboration avec des pairs du secteur, des organismes de réglementation et d'autres parties prenantes. Le nouveau régime de présentation de l'information permet une meilleure visibilité des importants facteurs économiques sous-jacents et de la diversification du portefeuille de Lifeco au moyen d'une présentation de l'information et de mesures améliorées. Ces nouvelles normes n'ont pas d'incidence financière significative et ne donnent pas lieu à un changement significatif du niveau de l'actif investi, et elles ne modifient pas non plus les facteurs économiques sous-jacents des activités de la compagnie ni la stratégie d'affaires de la compagnie.
- Alors que la compagnie fait progresser sa stratégie d'affaires et stimule les activités dans l'ensemble de son portefeuille, elle en profite pour améliorer sa présentation de l'information et les informations qu'elle fournit afin de clarifier et de rendre plus transparente la manière dont la compagnie crée de la valeur pour les actionnaires et fait croître l'entreprise.

Par conséquent, la compagnie a revu ses priorités précédentes en matière de création de valeur afin de se concentrer plutôt sur trois principaux facteurs de valeur pour ses activités, qui sont : Solutions en milieu de travail, Gestion du patrimoine et des actifs et Assurance et solutions de gestion des risques.

La compagnie fournit également des informations supplémentaires au niveau du portefeuille et des secteurs afin de montrer comment ses activités sont organisées en fonction de ces facteurs de valeur, ainsi que pour démontrer la portée, l'ampleur et les occasions de croissance de chacun d'eux.

- À la fin de mars 2023, la Canada Vie a lancé le processus d'adhésion par voie électronique pour les participants au Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP). L'adhésion sera gérée par vagues, et plus de 700 000 invitations et rappels de suivis seront envoyés jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2023. La compagnie compte environ 290 000 participants inscrits, dont plus de 90 % se sont aussi inscrits par voie électronique, sur le site de Ma Canada Vie au travail, au dépôt direct des paiements de réclamations.
- À la suite de la conclusion de l'acquisition des affaires de retraite à service complet de Prudential Financial, Inc. (Prudential) en avril 2022, Empower a pu élargir sa portée aux États-Unis, où elle comptait environ 82 000 régimes d'épargne en milieu de travail au 31 mars 2023.

Au 31 mars 2023, des synergies de coûts annualisées avant impôt de 43 M\$ US avaient été réalisées à ce jour, pour un total de 180 M\$ US prévu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2024 à mesure qu'Empower effectue la migration des activités de services de retraite de Prudential vers la plateforme de tenue de dossiers d'Empower.

- Putnam continue de fournir un solide rendement des placements dans l'ensemble des catégories d'actifs. Putnam s'est classée 2<sup>e</sup> (sur 47 familles de fonds), 3<sup>e</sup> (sur 49) et 9<sup>e</sup> (sur 49) dans les catégories de rendement sur dix ans, cinq ans et un an, respectivement, du classement annuel des meilleures familles de fonds de Barron pour 2022, qui a été publié au premier trimestre de 2023. Putnam est la seule société à s'être classée parmi les dix premières pour les trois périodes.
- En février, Putnam a officiellement lancé les fonds Putnam Sustainable Retirement, une série de fonds à date cible destinée au marché de l'épargne-retraite. La gamme investit dans des fonds négociés en bourse (FNB) durables à gestion active et axés sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (les facteurs ESG), ce qui reflète l'objectif de la compagnie de fournir des fonds novateurs et performants aux investisseurs.

<sup>3</sup> Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Méthodes comptables du présent document, ainsi qu'aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 31 mars 2023.

### Faits saillants et transactions stratégiques

- Après le premier trimestre de 2023, soit le 3 avril 2023, la Canada Vie a annoncé une entente visant l'acquisition d'Investment Planning Counsel Inc. (IPC), une entreprise de gestion du patrimoine indépendante de premier plan, auprès de la Société financière IGM Inc. (IGM). Cette acquisition permet d'accélérer notre stratégie visant à établir la meilleure plateforme pour les conseillers indépendants au Canada. Grâce à cette acquisition, la Canada Vie sera l'un des plus importants fournisseurs de services de gestion du patrimoine non bancaires au Canada. La Canada Vie acquerra IPC pour une contrepartie en trésorerie totale de 575 M\$, sous réserve de certains ajustements. Des coûts de transaction et d'intégration de 25 M\$ avant impôt devraient être engagés au cours des 18 mois suivant la conclusion de l'entente. IGM est une société liée membre du groupe de sociétés de Power Corporation. La transaction devrait être conclue au cours du quatrième trimestre de 2023 et elle est assujettie aux conditions de clôture habituelles, ce qui comprend l'obtention des approbations réglementaires.
- Au premier trimestre de 2023, Empower a lancé l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower, qui met davantage l'accent sur la gestion du patrimoine de détail. Cette nouvelle unité d'exploitation s'efforce de simplifier la gestion de l'argent et de la rendre plus transparente et accessible en regroupant tous les avoirs et toutes les dettes d'un client dans un tableau de bord exhaustif dont il peut se servir, avec son conseiller, pour prendre le contrôle de son patrimoine. Les résultats des activités acquises auprès de Personal Capital sont maintenant inclus dans les résultats de l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower.
- Au cours du premier trimestre de 2023, Irish Life a rassemblé ses marques irlandaises Invesco, Acumen et APT dans un même groupe de gestion du patrimoine. La nouvelle entreprise, Unio Financial Services Ltd., regroupe trois cabinets de services-conseils dans un seul cabinet qui offre à sa clientèle une proposition commune en matière de conseil et d'investissement. La nouvelle société fournira des conseils d'expert pour des milliers de particuliers qui ne reçoivent actuellement pas assez de conseils, ou qui n'en reçoivent pas du tout, sur la façon de gérer efficacement leur patrimoine. Grâce à une plateforme numérique dominante sur le marché, Unio fournira des conseils et des solutions de placement personnalisés à une clientèle croissante qui obtient des services insuffisants.

### Opérations sur capitaux propres

- Après le premier trimestre de 2023, soit le 18 avril 2023, la compagnie a remboursé le montant en capital de ses obligations de premier rang à 2,5 % arrivant à échéance de 500 M€, ainsi que les intérêts courus.

### Risques macroenvironnementaux

Bon nombre de facteurs contribuent au maintien de l'incertitude économique, et les marchés des capitaux mondiaux demeurent volatils. L'environnement présente un niveau élevé d'inflation et un resserrement des conditions financières, et, en ce qui concerne certaines banques américaines et européennes, on voit éclore des préoccupations en ce qui a trait aux liquidités. Dans de nombreux pays où la compagnie exerce ces activités, les banques centrales tiennent compte de ces facteurs lorsqu'elles prennent les décisions relatives aux taux d'intérêt. À court et à moyen terme, les perspectives des marchés des capitaux et des marchés immobiliers demeurent très incertaines, et la compagnie exerce une surveillance active des événements et des informations à l'échelle mondiale.

Tout au long de 2022 et en 2023, les marchés des immeubles de bureaux commerciaux en Europe et en Amérique du Nord ont démontré des signes de ralentissement en raison de la demande réduite attribuable au retard accusé par les employeurs dans leurs plans de retour au bureau, ce qui a donné lieu à une hausse des taux d'inoccupation et à une détérioration de la performance opérationnelle – les conditions difficiles au sein de l'économie et des marchés financiers y ont aussi contribué. Cette situation a donné lieu à certaines réductions des évaluations, ce qui reflète les perspectives actuelles pour les immeubles de bureaux. Selon l'évolution des conditions du marché, la compagnie pourrait devoir appliquer d'autres réductions d'évaluation.

La compagnie a adopté des stratégies résilientes et souples qui l'aideront à naviguer dans les conditions actuelles du marché et qui lui permettront de continuer de chercher et de saisir diverses occasions visant notamment la croissance interne et les acquisitions, tout en apportant son soutien aux clients et au personnel dans cet environnement en évolution.

---

## BÉNÉFICE FONDAMENTAL ET BÉNÉFICE NET

Le bénéfice fondamental et le bénéfice net consolidés de Lifeco comprennent le bénéfice fondamental et le bénéfice net de la Canada Vie (et de ses filiales en exploitation), ainsi que ceux d'Empower et de Putnam, auxquels s'ajoutent les résultats d'exploitation de l'exploitation générale de Lifeco.

Dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, la compagnie a précisé la définition du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale)<sup>4</sup>, une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Ce changement était applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2023 et a été apporté aux périodes comparatives non auditées retraitées de 2022. Dans l'ensemble, les principes utilisés par la compagnie pour définir le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) sont demeurés les mêmes. Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) continue de refléter le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) exclut les éléments suivants, qui sont inclus dans le bénéfice net présenté selon les normes IFRS :

- Les incidences liées aux marchés, lorsque les rendements réels des marchés au cours de la période considérée diffèrent des rendements prévus à long terme sur les actifs et les passifs;
- La révision des hypothèses actuarielles et les mesures prises par la direction qui influent sur l'évaluation des actifs et des passifs;
- Les coûts de transaction liés aux acquisitions;
- Les coûts de restructuration et d'intégration;
- Les règlements juridiques significatifs, les charges pour perte de valeur significatives liées au goodwill et aux immobilisations incorporelles, les incidences des pertes de valeur liées aux modifications des taux d'imposition et autres éléments fiscaux, et les profits nets, pertes nettes ou coûts nets liés à la cession ou à l'acquisition d'une entreprise;
- Les autres éléments qui, lorsqu'ils sont déduits, aident à expliquer la performance sous-jacente de la compagnie.

La définition du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale) a été précisée (en 2023, puis pour les résultats comparatifs de 2022) pour exclure également les incidences suivantes, qui sont incluses dans le bénéfice net présenté selon les normes IFRS, afin d'améliorer la représentation de la performance sous-jacente de la compagnie et pour assurer une cohérence et une comparabilité avec les autres sociétés du secteur des services financiers :

- Les profits (pertes) réalisés à la vente d'actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global;
- L'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt sur l'évaluation des actifs couvrant le surplus et des passifs;
- L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions.

---

<sup>4</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

**Bénéfice fondamental<sup>1</sup> et bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires par secteur**

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
<b>Bénéfice fondamental (perte fondamentale)<sup>1</sup></b>			
Exploitation canadienne	278 \$	260 \$	224 \$
Exploitation américaine	200	190	144
Exploitation européenne	178	256	176
Solutions de gestion du capital et des risques	157	181	171
Exploitation générale de Lifeco	(5)	(18)	(3)
<b>Bénéfice fondamental de Lifeco<sup>1</sup></b>	<b>808 \$</b>	<b>869 \$</b>	<b>712 \$</b>
<b>Éléments exclus du bénéfice fondamental</b>			
Profits et pertes liés à l'expérience sur le marché <sup>2</sup>	(168) \$	(386) \$	686 \$
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction <sup>2</sup>	7	(29)	(18)
Coûts de transaction liés aux acquisitions <sup>3</sup>	—	(5)	(7)
Coûts de restructuration et d'intégration	(19)	(32)	(12)
Incidence des modifications des lois fiscales	—	63	—
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions	(33)	(28)	(27)
<b>Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco</b>	<b>(213) \$</b>	<b>(417) \$</b>	<b>622 \$</b>
<b>Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires</b>			
Exploitation canadienne	233 \$	352 \$	443 \$
Exploitation américaine	151	142	112
Exploitation européenne	40	(25)	544
Solutions de gestion du capital et des risques	184	3	234
Exploitation générale de Lifeco	(13)	(20)	1
<b>Bénéfice net de Lifeco – détenteurs d'actions ordinaires</b>	<b>595 \$</b>	<b>452 \$</b>	<b>1 334 \$</b>

<sup>1</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>2</sup> Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

<sup>3</sup> Les coûts de transaction ont trait aux acquisitions effectuées au sein de l'exploitation américaine (les affaires de retraite à service complet de Prudential, Personal Capital et les activités de services de retraite de MassMutual) ainsi qu'aux acquisitions effectuées au sein de l'exploitation européenne.

**Bénéfice fondamental**

Le bénéfice fondamental pour le premier trimestre de 2023 s'est chiffré à 808 M\$ (0,87 \$ par action ordinaire), en hausse de 96 M\$, ou 13 %, par rapport à 712 M\$ (0,76 \$ par action ordinaire) il y a un an. Cette augmentation est principalement attribuable au bénéfice fondamental lié à Prudential de 69 M\$ (51 M\$ US), à la hausse de l'apport des placements et aux synergies réalisées découlant de l'acquisition de MassMutual, ainsi qu'aux résultats plus favorables au chapitre de la morbidité pour l'assurance invalidité de longue durée collective, aux mesures liées aux prix dans les activités liées aux produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie et à l'augmentation du bénéfice lié au surplus au sein de l'exploitation canadienne. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par la baisse des honoraires au sein de l'exploitation américaine, ainsi que par les résultats défavorables au chapitre de la mortalité au sein des exploitations canadienne et européenne et du secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

**Bénéfice net**

Le bénéfice net de Lifeco pour le trimestre clos le 31 mars 2023 s'est chiffré à 595 M\$ (0,64 \$ par action ordinaire), en baisse de 739 M\$, ou 55 %, par rapport à 1 334 M\$ (1,43 \$ par action ordinaire) il y a un an. La diminution découle principalement de l'expérience défavorable sur le marché en raison des rendements négatifs des actifs qui ne sont pas à revenu fixe et de la diminution des taux d'intérêt sans risque au cours du trimestre, alors que les apports avaient été positifs au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de la hausse des taux d'intérêt. La diminution a été partiellement contrebalancée par une augmentation du bénéfice fondamental.



Le bénéfice net de Lifeco pour le trimestre clos le 31 mars 2023 s'est chiffré à 595 M\$ (0,64 \$ par action ordinaire), en hausse de 143 M\$, ou 32 %, comparativement à 452 M\$ (0,48 \$ par action ordinaire) pour le trimestre précédent. L'augmentation du bénéfice net découle principalement de l'expérience sur le marché relativement moins défavorable en raison de l'amélioration des rendements des actifs qui ne sont pas à revenu fixe et de la baisse des taux d'intérêt sans risque pendant le trimestre, alors que les apports avaient été plus défavorables au cours du trimestre précédent. L'augmentation a été contrebalancée en partie par l'incidence moins favorable des activités de négociation au sein de l'exploitation européenne et par les résultats défavorables au chapitre de la mortalité dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

### Éléments exclus du bénéfice fondamental

#### Profits et pertes liés à l'expérience sur le marché

Par rapport à la période correspondante de 2022, les niveaux moyens des indices boursiers pour le trimestre clos le 31 mars 2023 dans les régions où la compagnie exerce ses activités ont diminué de 10 % aux États-Unis (indice S&P 500) et de 5 % au Canada (indice S&P TSX), et ils ont augmenté de 4 % au Royaume-Uni (indice FTSE 100) et de 3 % dans la grande région européenne (indice EURO STOXX 50). À la clôture du premier trimestre de 2023, les principaux indices boursiers affichaient des hausses de 14 % dans la grande région européenne, de 7 % aux États-Unis, de 4 % au Canada et de 2 % au Royaume-Uni, par rapport au 31 décembre 2022.

Les profits et pertes liés à l'expérience sur le marché, qui sont reflétés dans le résultat net des activités de placement dans l'état consolidé du résultat net de la compagnie, ont eu une incidence négative de 168 M\$ sur le bénéfice net au cours du premier trimestre de 2023 (incidence positive de 686 M\$ au cours du premier trimestre de 2022), principalement en raison de la baisse des taux d'intérêt à long terme au Canada et au Royaume-Uni, ainsi que des rendements moins élevés que prévu des actifs immobiliers au Royaume-Uni.

Dans les pays où la compagnie exerce ses activités, les taux d'intérêt à long terme ont diminué en 2023, ce qui a eu une incidence négative sur le bénéfice net. Afin de réduire son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, la compagnie suit un processus rigoureux lorsqu'elle effectue l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif. Par conséquent, l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt a été essentiellement réduite pour la période considérée, car l'incidence de la variation de la juste valeur des obligations couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance comptabilisées a été pour l'essentiel contrebalancée par une variation équivalente au titre des passifs au titre des contrats d'assurance. Toutefois, les différences de sensibilité aux taux d'intérêt dans la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement donnent lieu à une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt pour le bénéfice net en vertu d'IFRS 17 et d'IFRS 9. La stratégie de gestion des actifs et des passifs adoptée par la compagnie fait appel à l'utilisation d'actions et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe à titre de composant des actifs du fonds général qui couvrent les passifs, ce qui fait en sorte que le bénéfice net est exposé aux taux d'intérêt. En outre, en raison du classement des actifs financiers en vertu d'IFRS 9, les actifs hypothécaires, par exemple, qui sont évalués au coût amorti et détenus dans les actifs du fonds général qui couvrent les passifs, contribuent également à l'exposition du bénéfice net aux taux d'intérêt.

Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt, y compris des informations fournies sur la sensibilité découlant des conditions actuelles du marché, se reporter à la note 6, Gestion des risques liés aux instruments financiers, des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 31 mars 2023.

#### Révision des hypothèses et mesures prises par la direction

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction ont eu une incidence positive de 7 M\$ sur le bénéfice net, ce qui reflète le léger raffinement du modèle de 2 M\$ pour l'exploitation canadienne et de 5 M\$ pour l'exploitation européenne. En outre, le léger raffinement du modèle a entraîné une baisse de 6 M\$ de la marge sur services contractuels.

---

### **Autres éléments exclus du bénéfice fondamental**

Pour le premier trimestre de 2023, les coûts de transaction liés aux acquisitions ont été de néant, comparativement à 7 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des acquisitions au sein de l'exploitation européenne au cours de l'exercice précédent. Les coûts de restructuration et d'intégration se sont établis à 19 M\$, en hausse de 7 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des récentes acquisitions effectuées au sein de l'exploitation américaine. L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions s'est établi à 33 M\$, en hausse de 6 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des récentes acquisitions effectuées au sein de l'exploitation américaine.

### **Devises**

Au cours du premier trimestre de 2023, les taux de change moyens du dollar américain et de l'euro ont augmenté par rapport au premier trimestre de 2022, tandis que celui de la livre sterling a diminué. L'incidence globale des fluctuations des devises sur le bénéfice net de la compagnie s'est traduite par une hausse de 18 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2023, par rapport aux taux de change en vigueur il y a un an.

Du 31 décembre 2022 au 31 mars 2023, le taux du marché en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière qui a servi à convertir en dollars canadiens l'actif et le passif libellés en euros et en livres sterling a augmenté, tandis que celui qui a servi à convertir l'actif et le passif libellés en dollars américains a été comparable. Les fluctuations des taux de change en vigueur à la fin de la période ont eu une incidence sur la conversion des établissements à l'étranger, y compris les activités de couverture connexes, ce qui s'est traduit par des profits de change latents après impôt de 120 M\$ pour le trimestre considéré. Ce montant a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

Les taux de change pour la période considérée et la période comparative sont présentés en détail à la rubrique Conversion des devises.

### **FACTEURS DE VALEUR DE LIFECO**




Alors que la compagnie fait progresser sa stratégie d'affaires et stimule les activités dans l'ensemble de son portefeuille, elle en profite pour améliorer sa présentation de l'information et les informations qu'elle fournit afin de clarifier et de rendre plus transparente la manière dont la compagnie crée de la valeur pour les actionnaires et fait croître l'entreprise.

Par conséquent, la compagnie a revu ses priorités précédentes en matière de création de valeur afin de se concentrer plutôt sur trois principaux facteurs de valeur pour ses activités, qui sont : Solutions en milieu de travail, Gestion du patrimoine et des actifs et Assurance et solutions de gestion des risques.

La compagnie fournit également des informations supplémentaires au niveau du portefeuille et des secteurs afin de montrer comment ses activités sont organisées en fonction de ces facteurs de valeur, ainsi que pour démontrer la portée, l'ampleur et les occasions de croissance de chacun d'eux.

Le tableau suivant présente la façon dont les diverses unités d'exploitation de chaque secteur opérationnel sont classées dans les facteurs de valeur au niveau consolidé de Lifeco. Par conséquent, la compagnie a mis à jour la façon dont elle se réfère aux unités d'exploitation au sein des exploitations canadienne, européenne et américaine.

Une description des facteurs de valeur et un aperçu supplémentaire du bénéfice fondamental et des autres indicateurs de performance clés au niveau consolidé de Lifeco sont présentés ci-dessous.

		Secteurs opérationnels			
Facteurs de valeur		Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques
	Solutions en milieu de travail	Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie Services de retraite collectifs	Régimes à cotisations définies –Empower	Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie Services de retraite collectifs	
	Gestion du patrimoine et des actifs	Produits individuels de gestion du patrimoine	Gestion du patrimoine des particuliers – Empower Gestion d'actifs	Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs	
	Assurance et solutions de gestion des risques	Assurance et rentes		Assurance et rentes	Réassurance

### Solutions en milieu de travail

La compagnie a établi des millions de relations de confiance avec ses clients au moyen des Solutions en milieu de travail. Ces relations sont fondées sur les prestations régulières fournies en matière de santé et de mieux-être, ainsi que sur des solutions de retraite qui sont offertes à grande échelle par l'intermédiaire de régimes offerts par l'employeur en tant que composante essentielle de l'entreprise. La compagnie développe également des relations à vie avec ses clients en mettant l'accent sur l'approfondissement des conseils et des solutions afin de mieux répondre aux besoins de sa clientèle en matière de retraite, de placement et de mieux-être.

### Principaux résultats

#### Solutions en milieu de travail

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 mars 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) <sup>1</sup>	441 \$	365 \$	321 \$
Primes comptables nettes <sup>2</sup> relatives aux produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie	14 813	14 280	13 773
Gestion du patrimoine – flux de trésorerie nets <sup>2</sup>	12 233	5 857	37 265
Honoraires et autres produits	1 027	1 006	827

<sup>1</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>2</sup> Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Au premier trimestre de 2023, le bénéfice fondamental de Solutions en milieu de travail a augmenté de 120 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 441 M\$ (environ 55 % du bénéfice de base). Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse de 58 M\$ (43 M\$ US) liée à l'acquisition de Prudential, aux synergies réalisées découlant de l'acquisition de MassMutual, à la hausse de l'apport des placements et aux résultats plus favorables au chapitre de la morbidité pour l'assurance invalidité de longue durée collective et aux mesures liées aux prix dans les activités liées aux produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie.

Les entrées nettes de trésorerie pour le premier trimestre de 2023 se sont chiffrées à 12,2 G\$, en baisse de 25,0 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la diminution des entrées nettes provenant de l'unité Régimes à cotisations définies – Empower découlant des souscriptions sur le marché des grandes affaires au premier trimestre de 2022, qui ne se sont pas reproduites en 2023.

Les honoraires et autres produits pour le premier trimestre de 2023 ont augmenté de 200 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 1 027 M\$, principalement en raison des honoraires liés à l'acquisition de Prudential et de la hausse des honoraires liés aux contrats de services administratifs seulement dans l'exploitation canadienne.

### Gestion du patrimoine et des actifs

La compagnie compte plus de 234 000 relations conseillers à l'échelle mondiale avec qui elle offre, en partenariat, des solutions ciblées et sophistiquées soutenues par des conseils personnalisés qui permettent de répondre aux besoins les plus complexes de ses clients en matière de gestion du patrimoine des particuliers. Cette approche est rendue possible par des investissements dans des plateformes technologiques et des solutions gérées de premier plan sur le marché, qui servent à aider les conseillers à continuer de répondre aux besoins changeants des clients.

### Principaux résultats

#### Gestion du patrimoine et des actifs

	<b>Aux et pour les trimestres clos les</b>		
	<b>31 mars 2023</b>	31 déc. 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) <sup>1</sup>	<b>92 \$</b>	117 \$	100 \$
Gestion du patrimoine – flux de trésorerie nets <sup>2</sup>	<b>2 253</b>	1 452	1 331
Honoraires et autres produits	<b>595</b>	602	600
MSC, produits de fonds distincts	<b>3 355</b>	3 269	3 427

<sup>1</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>2</sup> Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Le bénéfice fondamental de Gestion du patrimoine et des actifs a diminué de 8 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 92 M\$ (environ 11 % du bénéfice fondamental). Cette diminution est principalement attribuable à la baisse des honoraires nets provoquée par le déclin des marchés boursiers, en moyenne, dans tous les territoires. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par une hausse de 11 M\$ (8 M\$ US) liée à l'acquisition de Prudential, ainsi qu'à l'incidence des fluctuations des devises.

Les entrées nettes de trésorerie se sont chiffrées à 2 253 M\$, comparativement à des entrées nettes de 1 331 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison d'une augmentation des entrées nettes de l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower et d'une diminution des sorties nettes de l'unité Gestion d'actifs de l'exploitation américaine.

### Assurance et solutions de gestion des risques

La compagnie dispose d'une base d'assurance solide et stable qui permet de produire du capital qui est investi dans des secteurs présentant des occasions de croissance. De plus, grâce à son expertise sophistiquée en matière de gestion des risques et du capital, la compagnie aide les organisations à gérer leurs risques et à offrir des solutions durables à leur clientèle. En tirant parti de cette expertise, Lifeco diversifie son portefeuille, contrebalance les risques et crée de la valeur pour les parties prenantes, notamment sous la forme d'une solide performance financière.

### Principaux résultats

#### Assurance et solutions de gestion des risques

	<b>Aux et pour les trimestres clos les</b>		
	<b>31 mars 2023</b>	31 déc. 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) <sup>1</sup>	<b>293 \$</b>	462 \$	294 \$
MSC sur les nouvelles affaires, excluant les produits avec participation	<b>59</b>	112	96
MSC, excluant les produits avec participation	<b>5 867</b>	5 831	5 762

<sup>1</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Au premier trimestre de 2023, le bénéfice fondamental d'Assurance et solutions de gestion des risques a diminué de 1 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 293 M\$ (environ 36 % du bénéfice fondamental). La diminution s'explique principalement par les résultats défavorables au chapitre de la mortalité au sein des exploitations canadienne et européenne et du secteur Solutions de gestion du capital et des risques. La baisse a été partiellement contrebalancée par la croissance au chapitre des produits structurés et par l'amélioration des marges liées aux produits de réassurance IARD dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques, ainsi que par les résultats favorables au chapitre de l'assurance et des rentes et par l'incidence favorable des modifications de certaines estimations liées à l'impôt au sein de l'exploitation européenne.

La MSC de clôture pour le premier trimestre de 2023, compte non tenu des produits avec participation, s'est chiffrée à 5 867 M\$, un montant comparable à celui du quatrième trimestre de 2022, car l'incidence des nouvelles affaires, les résultats favorables enregistrés au chapitre de la longévité et l'incidence des fluctuations des devises ont été contrebalancés par la comptabilisation de la MSC pour les services fournis.

### ÉTAT DU RÉSULTAT NET

Les sections d'analyse qui suivent reflètent la présentation de l'état du résultat net en vertu d'IFRS 17, qui fournit une image plus claire des sources de bénéfice. Dans le cas des contrats d'assurance, à un niveau élevé, l'incidence du rendement des activités d'assurance est présentée séparément des risques financiers et des produits tirés des placements, par l'entremise du résultat des activités d'assurance et du résultat net des activités de placement, respectivement. Les autres activités, comme les services de retraite collectifs, les contrats collectifs de services administratifs seulement et la gestion du patrimoine et des actifs, sont présentées dans les autres produits et charges.

### RÉSULTAT DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

Le résultat des activités d'assurance représente le bénéfice tiré de la couverture d'assurance fournie et se compose de l'incidence combinée des produits des activités d'assurance, des frais d'assurance et des charges nettes liées aux contrats de réassurance détenus. Les produits des activités d'assurance reflètent la contrepartie à laquelle l'assureur s'attend à avoir droit en échange de services d'assurance fournis, sur la base d'une contrepartie gagnée. Les frais d'assurance comprennent les sinistres survenus et d'autres charges d'exploitation directement attribuables aux contrats d'assurance émis par la compagnie. Les charges nettes liées aux contrats de réassurance détenus représentent l'incidence combinée des primes de réassurance attribuées versées par la compagnie aux réassureurs et des montants recouverts par la compagnie auprès des réassureurs.

#### Résultat des activités d'assurance

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
<b>Résultat des activités d'assurance</b>			
Exploitation canadienne	341 \$	335 \$	307 \$
Exploitation américaine	17	18	7
Exploitation européenne	182	156	175
Solutions de gestion du capital et des risques	160	189	192
<b>Total du résultat des activités d'assurance</b>	<b>700 \$</b>	<b>698 \$</b>	<b>681 \$</b>

Le résultat des activités d'assurance pour le premier trimestre de 2023 a augmenté de 19 M\$ par rapport au premier trimestre de 2022 pour s'établir à 700 M\$. L'augmentation est principalement attribuable aux résultats plus favorables au chapitre de la morbidité pour l'assurance invalidité de longue durée collective et aux mesures liées aux prix au sein de l'exploitation canadienne et au profit lié au règlement de réassurance au sein de l'exploitation européenne. L'augmentation a été contrebalancée en partie par les résultats défavorables au chapitre de la mortalité au sein des exploitations canadienne et européenne et dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

## RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS DE PLACEMENT

Le résultat net des activités de placement représente la relation entre les produits nets tirés des placements gagnés dans le cadre de la gestion des actifs financiers de la compagnie et l'incidence des produits financiers nets liés aux contrats d'assurance et de réassurance ou des charges financières nettes afférentes aux contrats d'assurance et de réassurance (l'effet de la valeur temps de l'argent et de ses variations, et l'effet du risque financier et de ses variations), y compris les effets des taux d'actualisation et des autres hypothèses financières sur l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance de la compagnie.

### Résultat net des activités de placement

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
Produits tirés des placements – gagnés (déduction faite des charges liées aux immeubles de placement)	2 186 \$	2 208 \$	1 537 \$
Corrections de valeur pour pertes de crédit	1	(20)	—
Profits nets (pertes nettes) réalisés	(36)	(29)	(4)
<b>Produits tirés des placements – réguliers</b>	<b>2 151</b>	<b>2 159</b>	<b>1 533</b>
Frais de placement	(45)	(71)	(52)
<b>Produits nets tirés des placements</b>	<b>2 106</b>	<b>2 088</b>	<b>1 481</b>
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	3 573	1 351	(11 298)
<b>Total des produits nets tirés des placements</b>	<b>5 679 \$</b>	<b>3 439 \$</b>	<b>(9 817) \$</b>
Charges financières nettes afférentes aux contrats d'assurance	(3 570)	(1 611)	8 227
Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance	93	(94)	(453)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	(1 882)	(1 668)	3 190
<b>Total du résultat net des activités de placement</b>	<b>320 \$</b>	<b>66 \$</b>	<b>1 147 \$</b>

### Secteurs :

Exploitation canadienne	(23) \$	(72) \$	324 \$
Exploitation américaine	362	389	184
Exploitation européenne	(58)	(81)	530
Solutions de gestion du capital et des risques	42	(177)	97
Exploitation générale de Lifeco	(3)	7	12
<b>Total du résultat net des activités de placement</b>	<b>320 \$</b>	<b>66 \$</b>	<b>1 147 \$</b>

Au premier trimestre de 2023, le total du résultat net des activités de placement a diminué de 827 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le résultat des activités de placement attendu a augmenté, principalement en raison des produits gagnés sur les obligations et des prêts hypothécaires acquis dans le cadre de l'acquisition de Prudential, ainsi que de la hausse des taux gagnés et des volumes d'Empower au sein de l'exploitation américaine. De plus, le bénéfice lié au surplus a été favorable, ce qui est attribuable à la hausse des taux d'intérêt par rapport aux attentes et à l'amélioration des rendements des capitaux de lancement dans l'exploitation américaine. Ces éléments ont été plus que contrebalancés par les pertes liées à l'expérience sur le marché, qui sont exclues du bénéfice fondamental, alors que des profits liés à l'expérience sur le marché avaient été enregistrés au premier trimestre de 2022, qui découlaient des hausses significatives des taux d'intérêt et des rendements solides des actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

### Marchés du crédit

Au premier trimestre de 2023, la compagnie a enregistré des charges liées aux créances dans le résultat net des activités de placement, déduction faite des recouvrements nets sur les pertes de crédit attendues, ce qui a eu une incidence défavorable de 2 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires, principalement en raison des charges sur les obligations de sociétés ayant subi une perte de valeur.

### HONORAIRES ET AUTRES PRODUITS

En plus d'offrir des produits d'assurance fondés sur le risque traditionnels, la compagnie offre certains produits suivant le principe de l'utilisateur-payeur. Les plus importants produits de ce groupe sont les fonds distincts et les fonds communs de placement, pour lesquels la compagnie reçoit des frais de gestion de placements liés à l'actif géré et d'autres honoraires, et les contrats de services administratifs seulement (SAS), en vertu desquels la compagnie fournit des services administratifs relativement aux prestations d'assurance collective au prix coûtant majoré.

**Honoraires et autres produits**

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
Exploitation canadienne	325 \$	313 \$	310 \$
Exploitation américaine	1 130	1 144	947
Exploitation européenne	186	168	193
Solutions de gestion du capital et des risques	2	4	1
<b>Total des honoraires et autres produits</b>	<b>1 643 \$</b>	<b>1 629 \$</b>	<b>1 451 \$</b>

Le tableau ci-dessus présente un sommaire des honoraires et autres produits de la compagnie sur une base brute. Des commentaires additionnels sur les honoraires et autres produits sont présentés, selon le cas, à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

**CHARGES**

Les charges présentées ci-dessous sont représentées dans l'état consolidé du résultat net de la compagnie soit par les charges afférentes aux activités d'assurance, soit par les autres produits et charges, selon que ces charges sont directement attribuables ou non aux activités d'assurance de la compagnie.

**Charges**

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
Charges d'exploitation et frais administratifs afférents aux activités d'assurance <sup>1</sup>	448 \$	359 \$	439 \$
Autres charges d'exploitation et frais administratifs	1 792	1 820	1 488
<b>Total des charges d'exploitation et des frais administratifs</b>	<b>2 240 \$</b>	<b>2 179 \$</b>	<b>1 927 \$</b>
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions	45	37	35
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux logiciels	51	58	51
Charges financières	115	113	88
Charges de restructuration et d'intégration	26	43	17
<b>Total</b>	<b>2 477 \$</b>	<b>2 430 \$</b>	<b>2 118 \$</b>

<sup>1</sup> Un montant de 3,5 G\$ (3,3 G\$ pour la période close le 31 mars 2022), principalement lié aux sinistres et prestations payés, aux ajustements au passif au titre des sinistres survenus et des pertes subies (reprise de pertes) sur les contrats d'assurance déficitaires et aux actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, est exclu du tableau ci-dessus, mais est inclus dans les charges afférentes aux activités d'assurance pour la période close le 31 mars 2023. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 9 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 31 mars 2023.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, les charges ont augmenté de 359 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent pour s'établir à 2 477 M\$, essentiellement en raison de la hausse des charges d'exploitation et frais administratifs découlant de l'acquisition des activités de services de retraite de Prudential. En outre, la hausse des charges au sein de l'exploitation canadienne découle de l'intégration du régime de soins de santé du gouvernement fédéral et des charges connexes liées aux technologies. Les charges financières ont augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'émission d'une euro-obligation pour un montant de 500 M€ le 16 novembre 2022. Les charges de restructuration et d'intégration ont augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des coûts d'intégration liés à l'acquisition des activités de services de retraite de Prudential.

**IMPÔT SUR LE RÉSULTAT**

Les taux d'imposition effectifs de la compagnie sur le bénéfice attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et sur le total du bénéfice pour Lifeco sont présentés ci-dessous.

**Taux d'imposition effectif**

	<b>Pour les trimestres clos les</b>		
	<b>31 mars 2023</b>	31 déc. 2022 <sup>2</sup> (retraité)	31 mars 2022 <sup>2</sup> (retraité)
Bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires <sup>1</sup>	<b>10,9 %</b>	11,2 %	9,4 %
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	<b>6,6 %</b>	1,2 %	14,8 %
Bénéfice net – total pour Lifeco	<b>4,6 %</b>	(10,6) %	12,9 %

<sup>1</sup> Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>2</sup> Les taux d'imposition effectifs pour les chiffres comparatifs ont été retraités afin de refléter l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9. Étant donné qu'IFRS 17 et IFRS 9 ont eu une incidence sur la composition du bénéfice dans tous les territoires, les changements dans les taux d'imposition effectifs sont attribuables à la répartition des bénéfices parmi les territoires.

Le taux d'imposition effectif de la compagnie est généralement inférieur à son taux d'imposition prévu par la loi, qui se chiffre à 28,0 %, en raison des avantages fiscaux liés aux produits non imposables tirés des placements et aux taux d'imposition inférieurs dans certains territoires étrangers.

Une modification du taux d'imposition fédéral des sociétés au Canada, adoptée en 2022 (avec prise d'effet après le 7 avril 2022), a fait passer le taux d'imposition prévu par la loi de 26,5 % à 28,0 % (taux calculé au prorata de 27,5 % en 2022).

Au premier trimestre de 2023, le taux d'imposition effectif sur le bénéfice fondamental pour les détenteurs d'actions ordinaires s'est établi à 10,9 %, en hausse comparativement à 9,4 % au premier trimestre de 2022, principalement en raison des modifications de certaines estimations liées à l'impôt. Au premier trimestre de 2023, le taux d'imposition effectif sur le bénéfice net pour les détenteurs d'actions ordinaires s'est établi à 6,6 %, en baisse comparativement à 14,8 % au premier trimestre de 2022, principalement en raison de la répartition des bénéfices parmi les territoires et de la hausse des produits non imposables tirés des placements.

Au premier trimestre de 2023, le taux d'imposition effectif global sur le bénéfice net s'est établi à 4,6 %, en baisse comparativement à 12,9 % au premier trimestre de 2022, principalement en raison de la répartition des bénéfices parmi les territoires et de la hausse des produits non imposables tirés des placements.

Au premier trimestre de 2023, le taux d'imposition effectif global sur le bénéfice net a augmenté pour s'établir à 4,6 %, comparativement à un taux négatif de 10,6 % au quatrième trimestre de 2022, principalement en raison des modifications de certaines estimations liées à l'impôt, facteur contrebalancé en partie par la répartition des bénéfices parmi les territoires.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 17 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 31 mars 2023.

En décembre 2021, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié un modèle de règles qui définit la structure d'un nouveau régime prévoyant un impôt minimum mondial, lequel sera appliqué par les pays participants à une date future convenue, soit en 2024 selon ce qui est actuellement prévu (pour la plupart des pays). L'OCDE a publié en 2022 des commentaires détaillés sur ces règles. Dans le budget fédéral de mars 2023, le gouvernement du Canada a confirmé son engagement à mettre en œuvre l'impôt minimum mondial pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2023. En décembre 2022, l'Union européenne a adopté une directive selon laquelle les pays membres doivent promulguer les lois sur l'impôt minimum de 15 % dans leur législation nationale d'ici la fin de 2023. Le Royaume-Uni prévoit mettre en œuvre l'impôt minimal afin qu'il soit en vigueur pour 2024. Pour l'instant, les pays où la compagnie exerce actuellement des activités ont tous annoncé leur participation. Un certain nombre de ces pays fonctionnent actuellement selon un taux d'imposition inférieur au taux minimal proposé, et la compagnie s'attend à ce que l'adoption des lois se traduise par une hausse du taux d'imposition effectif. La compagnie attend les dispositions législatives et les directives détaillées pour évaluer toutes les répercussions du régime prévoyant un impôt minimum.



La Inflation Reduction Act of 2022, promulguée aux États-Unis en août 2022 et qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023, a mis en place un impôt minimum de remplacement pour les sociétés de 15 % sur le revenu figurant dans les états financiers. Cette loi devrait provoquer le devancement des paiements d'impôts en trésorerie, mais la compagnie ne s'attend pas à ce qu'il y ait d'incidence sur son taux d'imposition effectif global.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION SECTORIELS

Les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco, y compris les chiffres comparatifs, sont présentés selon les normes IFRS, après la répartition du capital. Les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco correspondent au bénéfice net de la Canada Vie (et de ses filiales en exploitation), ainsi qu'à celui d'Empower et de Putnam, auquel s'ajoutent les résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Les rubriques qui suivent présentent une analyse du rendement des quatre principaux secteurs à présenter de Lifeco, soit les exploitations canadienne, américaine et européenne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

## CONVERSION DES DEVICES

Pour les secteurs Exploitation américaine, Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

## EXPLOITATION CANADIENNE

Le secteur Exploitation canadienne de Lifeco tient compte des résultats d'exploitation de l'exploitation canadienne de la Canada Vie, ainsi que d'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Les unités de l'exploitation canadienne s'alignent sur les facteurs de valeur de Lifeco et sont prises en compte dans l'information qui suit :

- Solutions en milieu de travail offre des produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie et des produits collectifs de retraite dans le cadre de régimes offerts par l'employeur, ainsi que des produits individuels d'assurance vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance invalidité, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance maladie et d'assurance dentaire ainsi que d'assurance créances, de même que des produits d'épargne-retraite, de revenu de retraite et de rentes et d'autres produits spécialisés.
- L'unité Produits individuels de gestion du patrimoine offre des produits individuels de gestion du patrimoine et axés sur le revenu.
- L'unité Assurance et rentes offre des produits individuels d'assurance vie, d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves, ainsi que des produits de rentes individuels à l'égard de l'assurance vie et des produits de rentes collectifs à prime unique.

## FAITS NOUVEAUX

- Après le premier trimestre de 2023, soit le 3 avril 2023, la Canada Vie a annoncé une entente visant l'acquisition d'Investment Planning Counsel Inc. (IPC), une entreprise de gestion du patrimoine indépendante de premier plan, auprès de la Société financière IGM Inc. (IGM). Cette acquisition permet d'accélérer notre stratégie visant à établir la meilleure plateforme pour les conseillers indépendants au Canada. Grâce à cette acquisition, la Canada Vie sera l'un des plus importants fournisseurs de services de gestion du patrimoine non bancaires au Canada. La Canada Vie acquerra IPC pour une contrepartie en trésorerie totale de 575 M\$, sous réserve de certains ajustements. Des coûts de transaction et d'intégration de 25 M\$ avant impôt devraient être engagés au cours des 18 mois suivant la conclusion de l'entente. IGM est une société liée membre du groupe de sociétés de Power Corporation. La transaction devrait être conclue au cours du quatrième trimestre de 2023 et elle est assujettie aux conditions de clôture habituelles, ce qui comprend l'obtention des approbations réglementaires.
- Le 26 janvier 2023, plusieurs fonds de placement de la Canada Vie ont été récompensés lors de la soirée d'excellence annuelle de Fundata où sont remis les Trophées FundGrade A+. Les Trophées FundGrade A+ représentent un accomplissement très prisé dans l'industrie des fonds de placement canadiens, et ils sont remis aux gestionnaires et aux fonds de placement qui offrent un rendement ajusté en fonction du risque exceptionnel et constant.
- À la fin de mars 2023, la Canada Vie a lancé le processus d'adhésion par voie électronique pour les participants au Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP). L'adhésion sera gérée par vagues, et plus de 700 000 invitations et rappels de suivis seront envoyés jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2023. La compagnie compte environ 290 000 participants inscrits, dont plus de 90 % se sont aussi inscrits par voie électronique, sur le site de Ma Canada Vie au travail, au dépôt direct des paiements de réclamations.

- Au cours du trimestre, la Canada Vie a officiellement lancé sa prestation pour soins liés à l'affirmation de genre pour les clients collectifs, qui s'ajoute à la couverture fournie par les régimes provinciaux et territoriaux. La protection pour soins liés à l'affirmation de genre aide les participants aux régimes tout au long de la transition qui leur permettra de vivre en étant pleinement eux-mêmes. Cette protection complémentaire contribue au maintien d'un régime plus inclusif qui tient compte des besoins de tous les participants et à l'amélioration du bien-être global.
- La Canada Vie a lancé Donner au suivant, un nouveau produit d'assurance vie avec participation qui est le premier en son genre.
- Après le premier trimestre, soit le 27 avril 2023, la Canada Vie a annoncé que le barème des participations augmentera pour les polices du bloc ouvert du compte de participation regroupé pour une deuxième année d'affilée. Le taux d'intérêt du barème de participation augmentera de 25 points de base, pour s'établir à 5,50 % avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> juillet 2023.

**PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES – EXPLOITATION CANADIENNE**

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
<b>Bénéfice fondamental (perte fondamentale)<sup>1</sup></b>			
Solutions en milieu de travail	159 \$	141 \$	110 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine	61	44	43
Assurance et rentes	43	120	63
Exploitation générale	15	(45)	8
<b>Bénéfice fondamental (perte fondamentale)<sup>1</sup></b>	<b>278 \$</b>	<b>260 \$</b>	<b>224 \$</b>
<b>Éléments exclus du bénéfice fondamental</b>			
Profits et pertes liés à l'expérience sur le marché <sup>2</sup>	(43) \$	61 \$	226 \$
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction <sup>2</sup>	2	(27)	(2)
Incidence des modifications des lois fiscales	—	63	—
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions	(4)	(5)	(5)
<b>Bénéfice net</b>	<b>233 \$</b>	<b>352 \$</b>	<b>443 \$</b>
<b>Souscriptions<sup>2</sup></b>			
Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie	180 \$	138 \$	255 \$
Services de retraite collectifs	758	1 068	954
Produits individuels de gestion du patrimoine	2 658	2 545	2 913
Assurance et rentes	156	278	183
<b>Primes comptables nettes<sup>2</sup> de l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie</b>	<b>12 583 \$</b>	<b>12 155 \$</b>	<b>11 645 \$</b>
<b>Flux de trésorerie nets<sup>2</sup></b>			
Services de retraite collectifs	418 \$	186 \$	541 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine	(437)	(329)	173
<b>Flux de trésorerie nets<sup>2</sup></b>	<b>(19) \$</b>	<b>(143) \$</b>	<b>714 \$</b>
<b>Honoraires et autres produits</b>			
Solutions en milieu de travail	228 \$	219 \$	209 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine	90	88	93
Exploitation générale	7	6	8
<b>Honoraires et autres produits</b>	<b>325 \$</b>	<b>313 \$</b>	<b>310 \$</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>196 302 \$</b>	<b>190 249 \$</b>	
Autres actifs gérés <sup>2,3</sup>	3 960	4 057	
<b>Total de l'actif géré<sup>1</sup></b>	<b>200 262</b>	<b>194 306</b>	
Autres actifs administrés <sup>2</sup>	26 989	26 344	
<b>Total de l'actif administré<sup>1</sup></b>	<b>227 251 \$</b>	<b>220 650 \$</b>	
<b>Marge sur services contractuels</b>			
Produits individuels de gestion du patrimoine	1 903 \$	1 878 \$	2 201 \$
Assurance et rentes – produits sans participation	1 268	1 264	1 634
Assurance et rentes – produits avec participation	3 161	3 376	2 720
<b>Marge sur services contractuels</b>	<b>6 332 \$</b>	<b>6 518 \$</b>	<b>6 555 \$</b>

<sup>1</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>2</sup> Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

<sup>3</sup> Au 31 mars 2023, la Canada Vie comptait des actifs au titre des fonds communs de placement exclusifs de 7,1 G\$ détenus par des clients de détail (6,9 G\$ au 31 décembre 2022). Toutefois, une tranche de 3,1 G\$ de ces actifs (2,9 G\$ au 31 décembre 2022) était comptabilisée à titre de placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts au bilan de la compagnie.

**Bénéfice fondamental et bénéfice net**

Au premier trimestre de 2023, le bénéfice net de l'exploitation canadienne a diminué de 210 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 233 M\$. Le bénéfice fondamental s'est établi à 278 M\$, soit une augmentation de 54 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent qui s'explique principalement par les résultats plus favorables au chapitre de la morbidité à l'égard des produits collectifs d'invalidité de longue durée, par les mesures prises à l'égard de la fixation des prix dans l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie et par la hausse du bénéfice relatif au surplus, facteurs partiellement contrebalancés par les résultats défavorables au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance individuelle.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 45 M\$, comparativement à un montant positif de 219 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les pertes liées à l'expérience sur le marché se sont établies à 43 M\$ au cours du premier trimestre de 2023 en raison des taux d'intérêt à la baisse, comparativement à des profits liés à l'expérience sur le marché de 226 M\$ enregistrés pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison des taux d'intérêt à la hausse.

Pour le premier trimestre de 2023, la perte nette attribuable au compte de participation s'est chiffrée à 22 M\$, comparativement à un bénéfice net de 27 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par la baisse du bénéfice relatif aux actifs couvrant le surplus et par l'incidence défavorable des modifications de certaines estimations liées à l'impôt.

**Souscriptions**

Les souscriptions de l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie pour le premier trimestre de 2023 ont diminué de 75 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 180 M\$, principalement en raison du ralentissement des marchés dans le segment national et le segment du marché des affaires de taille intermédiaire, contrebalancé en partie par la hausse des souscriptions sur le marché des petites affaires. Les souscriptions de l'unité Services de retraite collectifs pour le premier trimestre de 2023 ont diminué de 196 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 758 M\$, principalement en raison du ralentissement des marchés et de la baisse des souscriptions du marché des grandes affaires au cours de l'exercice précédent, ce qui ne s'est pas reproduit. Les souscriptions de l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine pour le premier trimestre de 2023 ont diminué de 255 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 2 658 M\$, principalement en raison de l'affaiblissement des marchés. Les souscriptions de l'unité Assurance et rentes pour le premier trimestre de 2023 ont diminué de 27 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 156 M\$, principalement en raison de la baisse des souscriptions de rentes collectives à prime unique, contrebalancée en partie par la hausse des souscriptions de produits individuels d'assurance vie avec participation.

**Primes comptables nettes**

Les primes comptables nettes de l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie pour le premier trimestre de 2023 ont augmenté de 938 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 12 583 M\$, principalement en raison de la croissance des marchés en général et du recours accru aux services de soins de santé.

**Flux de trésorerie nets**

Au premier trimestre de 2023, les sorties nettes de trésorerie se sont élevées à 19 M\$, comparativement à des entrées nettes de 714 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La baisse est principalement attribuable à la diminution des dépôts liés aux produits individuels, ce qui est conforme à la tendance du secteur, ainsi qu'à la hausse des retraits dans les fonds distincts offerts aux particuliers.

**Honoraires et autres produits**

Les honoraires et autres produits pour le premier trimestre de 2023 ont augmenté de 15 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 325 M\$, principalement en raison de la hausse des honoraires pour les contrats SAS.

**Marge sur services contractuels (MSC)**

Au 31 mars 2023, la marge sur services contractuels se chiffrait à 6 332 M\$, soit une baisse de 186 M\$ par rapport au 31 décembre 2022 qui s'explique essentiellement par une diminution de la MSC avec participation attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt, contrebalancée en partie par une augmentation de la MSC de l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine découlant de l'incidence favorable des marchés sur les marges futures des fonds distincts.

## EXPLOITATION AMÉRICAINNE

Les résultats d'exploitation de l'exploitation américaine de Lifeco comprennent ceux d'Empower Annuity Insurance Company of America (Empower), de Putnam Investments (Gestion d'actifs), des activités d'assurance de la division américaine de la Canada Vie, ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Les unités de l'exploitation américaine s'alignent sur les facteurs de valeur de Lifeco et sont prises en compte dans l'information qui suit :

- L'unité Régimes à cotisations définies – Empower aide les gens à épargner et à investir en plus de leur prodiguer des conseils par l'entremise de régimes offerts par l'employeur et de solutions composées de produits individuels. L'unité Régimes à cotisations définies – Empower s'aligne sur le facteur de valeur Solutions en milieu de travail.
- L'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower offre des produits et services de gestion du patrimoine de détail.
- L'unité Gestion d'actifs offre des services de gestion de placements ainsi que les services administratifs et les services de distribution connexes par l'intermédiaire, ainsi qu'un vaste éventail de produits de placement.
- L'exploitation générale comprend un bloc de polices d'assurance vie conservé, se composant surtout de polices avec participation, dont l'administration est maintenant assurée par Protective Life, ainsi qu'un bloc fermé de polices d'assurance vie rétrocedé. Les éléments non liés directement ou imputés à Empower et à l'unité Gestion d'actifs, y compris l'incidence de certains éléments non récurrents liés à l'exploitation américaine, sont également inclus dans l'exploitation générale.

## FAITS NOUVEAUX

### Empower

- Au premier trimestre de 2023, Empower a lancé l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower, qui met davantage l'accent sur la gestion du patrimoine de détail. Cette nouvelle unité d'exploitation s'efforce de simplifier la gestion de l'argent et de la rendre plus transparente et accessible en regroupant tous les avoirs et toutes les dettes d'un client dans un tableau de bord exhaustif dont il peut se servir, avec son conseiller, pour prendre le contrôle de son patrimoine. Les résultats des activités acquises auprès de Personal Capital sont maintenant inclus dans les résultats de l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower.
- Le 1<sup>er</sup> avril 2022, Empower a conclu l'acquisition des affaires de retraite à service complet de Prudential Financial, Inc. (Prudential). La conclusion de l'acquisition a permis à Empower d'élargir sa portée aux États-Unis, où elle comptait environ 82 000 régimes d'épargne en milieu de travail au 31 mars 2023.

La compagnie a financé la valeur totale de la transaction de 3 480 M\$ US au moyen de billets avec remboursement de capital à recours limité d'un montant de 1 193 M\$ US et d'une dette à court terme de 823 M\$ US, en plus des ressources existantes.

Empower prévoit réaliser des synergies de coûts par la migration des activités de services de retraite de Prudential vers la plateforme de tenue de dossiers d'Empower. Les synergies de coûts annualisées devraient s'établir à 180 M\$ US et être réalisées graduellement sur 24 mois, essentiellement lorsque les migrations des systèmes seront terminées. Au 31 mars 2023, des synergies de coûts annualisées avant impôt de 43 M\$ US avaient été réalisées. Des synergies relatives aux produits de 20 M\$ US, sur une base annualisée, sont attendues d'ici la fin de 2024 et devraient augmenter pour atteindre 50 M\$ US d'ici 2026.

Empower prévoit engager des charges liées à l'intégration et à la restructuration non récurrentes de 170 M\$ US avant impôt relativement à l'acquisition de Prudential, dont une tranche de 17 M\$ US avant impôt a été engagée au cours du premier trimestre de 2023. L'intégration devrait être achevée au cours du premier semestre de 2024.

<i>(en millions de dollars américains)</i>	<b>Montant total passé en charges à ce jour</b>		
	<b>Pour les trimestres clos les</b>		<b>31 mars</b>
	<b>31 mars 2023</b>	<b>31 déc. 2022</b>	<b>31 mars 2023</b>
Restructuration et intégration (avant impôt)	17 \$	18 \$	85 \$
Restructuration et intégration (après impôt)	12	14	63

- L'actif administré d'Empower se chiffrait à 1,4 billion de dollars américains au 31 mars 2023, soit une hausse de 0,3 billion de dollars américains par rapport au 31 mars 2022 et de 0,1 billion de dollars américains par rapport au 31 décembre 2022. Le nombre de comptes de participants d'Empower a augmenté pour s'établir à 18,1 millions au 31 mars 2023, par rapport à 13,2 millions au 31 mars 2022 et à 17,8 millions au 31 décembre 2022. La hausse de l'actif administré et du nombre de participants par rapport au 31 mars 2022 s'explique principalement par l'acquisition de Prudential.

#### Gestion d'actifs

- L'actif géré de clôture de Putnam se chiffrait à 169,1 G\$ US au 31 mars 2023, en baisse de 23,2 G\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, et l'actif géré moyen pour le trimestre clos le 31 mars 2023 s'est établi à 168,3 G\$ US, soit une diminution de 25,5 G\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'incidence de l'affaiblissement des marchés ainsi que du cumul des sorties nettes. Les entrées de capitaux propres fondamentaux ont été positives pour un deuxième trimestre consécutif.
- Le 10 février 2023, Putnam a lancé les fonds Putnam Sustainable Retirement, une série de fonds à date cible destinée au marché de l'épargne-retraite. La gamme investit dans des fonds négociés en bourse (FNB) durables à gestion active et axés sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (les facteurs ESG).
- Putnam continue de maintenir un solide rendement des placements par rapport à ses concurrents. Au 31 mars 2023, environ 76 % et 81 % des actifs des fonds ont affiché un rendement supérieur à la médiane des fonds classés par Lipper, sur des périodes de trois ans et de cinq ans, respectivement. De plus, 45 % et 68 % des actifs des fonds ont affiché un rendement qui se situe dans le quartile supérieur des fonds classés par Lipper, sur des périodes de trois ans et de cinq ans, respectivement. Parmi les fonds de Putnam, 35 ont actuellement une note de quatre ou de cinq étoiles accordée par Morningstar.
- Putnam continue de maintenir un solide rendement des placements dans l'ensemble des catégories d'actifs. Putnam s'est classée 2<sup>e</sup> (sur 47), 3<sup>e</sup> (sur 49) et 9<sup>e</sup> (sur 49) dans les catégories de rendement sur dix ans, cinq ans et un an, respectivement, du classement annuel des meilleures familles de fonds de Barron pour 2022, qui a été publié au premier trimestre de 2023. Putnam est la seule société à s'être classée parmi les dix premières pour les trois périodes. Putnam s'est également classée aux 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> rangs dans les catégories des obligations imposables et des actions américaines, respectivement.

**PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES – EXPLOITATION AMÉRICAINNE**

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
<b>Bénéfice fondamental (perte fondamentale)<sup>1</sup></b>			
Régimes à cotisations définies – Empower	224 \$	183 \$	142 \$
Gestion du patrimoine des particuliers – Empower	27	40	10
Gestion d'actifs	(27)	(22)	(2)
Exploitation générale	(24)	(11)	(6)
<b>Bénéfice fondamental (perte fondamentale)</b>	<b>200 \$</b>	<b>190 \$</b>	<b>144 \$</b>
<b>Éléments exclus du bénéfice fondamental</b>			
Profits et pertes liés à l'expérience sur le marché <sup>2</sup>	(5) \$	— \$	— \$
Coûts de restructuration et d'intégration	(19)	(32)	(12)
Coûts de transaction liés aux acquisitions	—	—	(1)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions	(25)	(16)	(19)
<b>Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires</b>	<b>151 \$</b>	<b>142 \$</b>	<b>112 \$</b>
<b>Entrées nettes<sup>2</sup></b>	<b>11 247 \$</b>	<b>6 233 \$</b>	<b>34 995 \$</b>
<b>Honoraires et autres produits</b>	<b>1 130</b>	<b>1 144</b>	<b>947</b>
<b>Bénéfice fondamental (perte fondamentale (en dollars américains))<sup>1</sup></b>	<b>149 \$</b>	<b>141 \$</b>	<b>112 \$</b>
<b>Éléments exclus du bénéfice fondamental (en dollars américains)</b>			
Profits et pertes liés à l'expérience sur le marché <sup>2</sup>	(3) \$	— \$	— \$
Coûts de restructuration et d'intégration	(14)	(23)	(9)
Coûts de transaction liés aux acquisitions	—	—	(1)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions	(18)	(13)	(15)
<b>Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires (en dollars américains)</b>	<b>114 \$</b>	<b>105 \$</b>	<b>87 \$</b>
<b>Entrées nettes (en dollars américains)<sup>2</sup></b>	<b>8 331 \$</b>	<b>4 583 \$</b>	<b>27 555 \$</b>
<b>Honoraires et autres produits (en dollars américains)</b>	<b>837</b>	<b>842</b>	<b>745</b>
<b>Total de l'actif (en dollars américains)</b>	<b>224 773 \$</b>	<b>219 408 \$</b>	
Autres actifs administrés <sup>2</sup>	212 995	205 287	
<b>Total de l'actif géré<sup>1</sup></b>	<b>437 768</b>	<b>424 695</b>	
Autres actifs administrés <sup>2</sup>	1 123 756	1 056 914	
<b>Total de l'actif administré (en dollars américains)<sup>1</sup></b>	<b>1 561 524 \$</b>	<b>1 481 609 \$</b>	
<b>Total de l'actif administré (en dollars canadiens)<sup>1</sup></b>	<b>2 108 057 \$</b>	<b>2 000 173 \$</b>	

<sup>1</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>2</sup> Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Note : Le solde de la marge sur services contractuels de l'exploitation américaine n'est pas significatif.

**Information financière supplémentaire sur Empower**

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
<b>Bénéfice fondamental<sup>1</sup></b>	<b>251 \$</b>	<b>223 \$</b>	<b>152 \$</b>
<b>Éléments exclus du bénéfice fondamental</b>			
Profits et pertes liés à l'expérience sur le marché <sup>2</sup>	(7) \$	9 \$	(3) \$
Coûts de restructuration et d'intégration	(19)	(28)	(12)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions	(23)	(14)	(18)
<b>Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires</b>	<b>202 \$</b>	<b>190 \$</b>	<b>119 \$</b>
<b>Entrées nettes<sup>2</sup></b>			
Régimes à cotisations définies – Empower	9 334 \$	4 964 \$	34 681 \$
Gestion du patrimoine des particuliers – Empower	4 243	3 287	3 406
<b>Entrées nettes<sup>2</sup></b>	<b>13 577 \$</b>	<b>8 251 \$</b>	<b>38 087 \$</b>
<b>Honoraires et autres produits</b>			
Régimes à cotisations définies – Empower	740 \$	738 \$	555 \$
Gestion du patrimoine des particuliers – Empower	119	112	96
<b>Honoraires et autres produits</b>	<b>859 \$</b>	<b>850 \$</b>	<b>651 \$</b>
<b>Bénéfice fondamental (en dollars américains)<sup>1</sup></b>	<b>186 \$</b>	<b>165 \$</b>	<b>119 \$</b>
<b>Éléments exclus du bénéfice fondamental (en dollars américains)</b>			
Profits et pertes liés à l'expérience sur le marché <sup>2</sup>	(5) \$	6 \$	(3) \$
Coûts de restructuration et d'intégration	(14)	(20)	(9)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	(17)	(11)	(14)
<b>Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires (en dollars américains)</b>	<b>150 \$</b>	<b>140 \$</b>	<b>93 \$</b>
<b>Entrées nettes (en dollars américains)<sup>2</sup></b>			
Régimes à cotisations définies – Empower	6 914 \$	3 650 \$	27 308 \$
Gestion du patrimoine des particuliers – Empower	3 143	2 417	2 682
<b>Entrées nettes (en dollars américains)<sup>2</sup></b>	<b>10 057 \$</b>	<b>6 067 \$</b>	<b>29 990 \$</b>
<b>Honoraires et autres produits (en dollars américains)</b>			
Régimes à cotisations définies – Empower	548 \$	543 \$	437 \$
Gestion du patrimoine des particuliers – Empower	88	83	75
<b>Honoraires et autres produits (en dollars américains)</b>	<b>636 \$</b>	<b>626 \$</b>	<b>512 \$</b>

<sup>1</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>2</sup> Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.



---

### **Bénéfice fondamental et bénéfice net**

Au premier trimestre de 2023, le bénéfice net d'Empower a augmenté de 57 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 150 M\$ US. Le bénéfice fondamental a augmenté de 67 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 186 M\$ US, ce qui s'explique principalement par une augmentation de 51 M\$ US liée à l'acquisition de Prudential, ainsi que par la hausse de l'apport des placements et les synergies réalisées en raison de l'acquisition de MassMutual. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse des honoraires provoquée par le déclin des marchés boursiers, en moyenne.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 36 M\$ US, comparativement à un montant négatif de 26 M\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des coûts d'intégration liés à l'acquisition de Prudential, contrebalancée en partie par la non-réurrence des coûts d'intégration liés à l'acquisition de Personal Capital engagés au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

### **Entrées nettes**

Au premier trimestre de 2023, les entrées nettes se sont élevées à 10,1 G\$ US, comparativement à 30,0 G\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable à la baisse des entrées de l'unité Régimes à cotisations définies découlant de quatre souscriptions sur le marché des grandes affaires au premier trimestre de 2022, qui ont fourni un apport de 25,1 G\$ en actifs, comparativement à des souscriptions sur le marché des grandes affaires de 3,1 G\$ au trimestre considéré.

### **Honoraires et autres produits**

Les honoraires sont essentiellement tirés de l'actif géré, de l'actif administré, des services aux actionnaires, des services de tenue de dossiers et d'administration, des services-conseils en matière de placements, des frais de gestion de placements, des honoraires liés au rendement, des frais de gestion liés aux services d'agent des transferts et aux autres services, ainsi que des commissions et frais de placement.

Les honoraires et autres produits pour le premier trimestre de 2023 ont augmenté de 124 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 636 M\$ US. L'augmentation est principalement attribuable aux honoraires liés à Prudential de 142 M\$ US, contrebalancés en partie par l'incidence du déclin des marchés boursiers, en moyenne.

**Résultats d'exploitation de l'unité Gestion d'actifs**

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
<b>Bénéfice fondamental (perte fondamentale) des activités principales<sup>1</sup></b>	<b>(24) \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>3 \$</b>
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) des activités secondaires <sup>1</sup>	<b>(3)</b>	<b>(24)</b>	<b>(5)</b>
<b>Bénéfice fondamental (perte fondamentale)<sup>1</sup></b>	<b>(27) \$</b>	<b>(22) \$</b>	<b>(2) \$</b>
<b>Éléments exclus du bénéfice fondamental</b>			
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions	<b>(2)</b>	<b>(2)</b>	<b>(1)</b>
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>(29) \$</b>	<b>(24) \$</b>	<b>(3) \$</b>
<b>Souscriptions<sup>2</sup></b>	<b>11 287 \$</b>	<b>14 355 \$</b>	<b>13 121 \$</b>
<b>Honoraires</b>			
Frais de gestion de placements	<b>194 \$</b>	<b>196 \$</b>	<b>208 \$</b>
Honoraires liés au rendement	<b>(3)</b>	<b>17</b>	<b>—</b>
Frais administratifs	<b>35</b>	<b>36</b>	<b>36</b>
Commissions et frais de placement	<b>45</b>	<b>45</b>	<b>52</b>
<b>Honoraires</b>	<b>271 \$</b>	<b>294 \$</b>	<b>296 \$</b>
<b>Bénéfice fondamental (perte fondamentale) des activités principales (en dollars américains)<sup>1</sup></b>	<b>(18) \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>1 \$</b>
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) des activités secondaires (en dollars américains) <sup>1</sup>	<b>(2)</b>	<b>(17)</b>	<b>(2)</b>
<b>Bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains)<sup>1</sup></b>	<b>(20) \$</b>	<b>(16) \$</b>	<b>(1) \$</b>
<b>Éléments exclus du bénéfice fondamental (en dollars américains)</b>			
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (en dollars américains)	<b>(1)</b>	<b>(2)</b>	<b>(1)</b>
<b>Bénéfice net (perte nette) (en dollars américains)</b>	<b>(21) \$</b>	<b>(18) \$</b>	<b>(2) \$</b>
<b>Souscriptions (en dollars américains)<sup>2</sup></b>	<b>8 361 \$</b>	<b>10 555 \$</b>	<b>10 331 \$</b>
<b>Honoraires (en dollars américains)</b>			
Frais de gestion de placements	<b>144 \$</b>	<b>144 \$</b>	<b>164 \$</b>
Honoraires liés au rendement	<b>(2)</b>	<b>13</b>	<b>—</b>
Frais administratifs	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>28</b>
Commissions et frais de placement	<b>33</b>	<b>33</b>	<b>41</b>
<b>Honoraires (en dollars américains)</b>	<b>201 \$</b>	<b>216 \$</b>	<b>233 \$</b>
<b>Marge des activités principales (avant impôt)<sup>3</sup></b>	<b>(8,9) %</b>	<b>1,2 %</b>	<b>0,3 %</b>

<sup>1</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>2</sup> Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

<sup>3</sup> Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

---

### **Bénéfice fondamental et bénéfice net**

La perte nette pour le premier trimestre de 2023 s'est chiffrée à 21 M\$ US, comparativement à 2 M\$ US pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des honoraires découlant des autres actifs gérés, partiellement contrebalancée par la hausse des produits nets tirés des placements et par la diminution des charges découlant des volumes.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 1 M\$ US, soit un montant comparable à celui enregistré pour la période correspondante de l'exercice précédent.

### **Souscriptions**

Au premier trimestre de 2023, les souscriptions ont diminué de 2,0 G\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 8,4 G\$ US, principalement en raison d'une diminution de 1,6 G\$ US des souscriptions institutionnelles et d'une diminution de 0,4 G\$ US des souscriptions de fonds communs de placement.

### **Honoraires**

Les honoraires sont essentiellement tirés des frais de gestion de placements, des honoraires liés au rendement, des frais de gestion liés aux services d'agent des transferts et aux autres services, ainsi que des commissions et frais de placement. Habituellement, les honoraires gagnés sont fondés sur l'actif géré et peuvent dépendre des marchés des capitaux, du rendement des produits d'investissement de l'unité Gestion d'actifs par rapport aux indices de référence, du nombre de comptes individuels et des souscriptions. Les honoraires liés au rendement sont tirés de certains fonds communs de placement et portefeuilles institutionnels et se basent généralement sur le rendement observé sur une période de 36 mois consécutifs pour les fonds communs de placement et sur le rendement observé sur une période de 12 mois consécutifs pour les portefeuilles institutionnels. Les honoraires liés au rendement tirés des fonds communs de placement sont symétriques et peuvent donc être positifs ou négatifs.

Les honoraires pour le premier trimestre de 2023 ont diminué de 32 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 201 M\$ US. La diminution est principalement attribuable à la baisse des frais de gestion de placements et des commissions et frais de placement qui découle d'une diminution des autres actifs gérés attribuable au repli des marchés boursiers et des marchés des titres à revenu fixe. La diminution des commissions et des frais de placement a été en grande partie contrebalancée par la baisse des charges liées aux placements.

**Autres actifs gérés – Gestion d’actifs (en dollars américains)<sup>1,2</sup>**

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 déc. 2022	31 mars 2022
<b>Autres actifs gérés au début</b>	<b>164 712 \$</b>	<b>157 738 \$</b>	<b>202 532 \$</b>
Souscriptions – fonds communs de placement et FNB <sup>1</sup>	5 161	5 577	5 584
Rachats – fonds communs de placement et FNB	(5 584)	(7 203)	(7 312)
(Sorties) d’actifs nettes – fonds communs de placement et FNB <sup>1</sup>	(423)	(1 626)	(1 728)
Souscriptions – marchés institutionnels <sup>1</sup>	3 200	4 978	4 747
Rachats – marchés institutionnels	(4 503)	(4 836)	(5 454)
Entrées (sorties) d’actifs nettes – marchés institutionnels <sup>1</sup>	(1 303)	142	(707)
(Sorties) d’actifs nettes – total <sup>1</sup>	(1 726)	(1 484)	(2 435)
Incidence du rendement du marché	6 112	8 458	(7 769)
<b>Autres actifs gérés à la fin<sup>3</sup></b>	<b>169 098 \$</b>	<b>164 712 \$</b>	<b>192 328 \$</b>
<u>Autres actifs gérés moyens<sup>1</sup></u>			
Fonds communs de placement et FNB	80 085	79 219	92 643
Actif des comptes institutionnels	88 241	85 771	101 195
<b>Total des autres actifs gérés moyens<sup>1</sup></b>	<b>168 326 \$</b>	<b>164 990 \$</b>	<b>193 838 \$</b>

<sup>1</sup> Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

<sup>2</sup> Au 31 mars 2023, les autres actifs gérés ne tiennent pas compte d’un montant de 1 175 M\$ US au titre des actifs pour lesquels l’unité Gestion d’actifs offre des recommandations de placement, mais n’a aucun contrôle sur la mise en œuvre des décisions de placement et aucune autorité en matière de négociation, ce qui comprend les portefeuilles basés sur des modèles et les comptes à gestion distincte basés uniquement sur des modèles, ainsi que les indices personnalisés conçus par l’unité Gestion d’actifs qui servent de référence pour les produits de placements en assurance de tiers (1 061 M\$ US au 31 décembre 2022 et 602 M\$ US au 31 mars 2022).

<sup>3</sup> Au 31 mars 2023, les autres actifs gérés à la fin tiennent compte de l’actif géré pour d’autres unités d’exploitation au sein du groupe de sociétés de Lifeco, d’un montant de 23,0 G\$ US (22,1 G\$ US au 31 décembre 2022 et 22,1 G\$ US au 31 mars 2022).

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, les autres actifs gérés moyens ont diminué de 25,5 G\$ US, ou 13 %, par rapport au trimestre correspondant de l’exercice précédent, pour se chiffrer à 168,3 G\$ US, essentiellement en raison de l’incidence cumulative du déclin des marchés boursiers et des marchés des titres à revenu fixe ainsi que des sorties nettes. Les sorties d’actifs nettes trimestrielles des marchés institutionnels se sont établies à 1,3 G\$ US, soit un montant inférieur de 0,6 G\$ US à celui enregistré au trimestre correspondant de l’exercice précédent, tandis que les sorties d’actifs nettes des fonds communs de placement se sont chiffrées à 0,4 G\$, en hausse de 1,3 G\$ US. Les entrées de capitaux propres fondamentaux ont été positives au cours du trimestre, pour un deuxième trimestre consécutif.

### Résultats d'exploitation de l'exploitation générale américaine

Les résultats de l'exploitation générale américaine tiennent compte d'éléments qui ne sont pas liés directement ou imputés à Empower ou à l'unité Gestion d'actifs, y compris l'incidence de certains éléments non récurrents liés à l'exploitation américaine.

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
<b>Bénéfice fondamental (perte fondamentale)<sup>1</sup></b>	<b>(24) \$</b>	<b>(11) \$</b>	<b>(6) \$</b>
<b>Éléments exclus du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale)</b>			
Profits et pertes liés à l'expérience sur le marché <sup>2</sup>	2	(9)	3
Coûts de transaction liés aux acquisitions	—	—	(1)
Coûts de restructuration et d'intégration	—	(4)	—
<b>Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires</b>	<b>(22) \$</b>	<b>(24) \$</b>	<b>(4) \$</b>
<b>Bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains)<sup>1</sup></b>	<b>(17) \$</b>	<b>(8) \$</b>	<b>(6) \$</b>
<b>Éléments exclus du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale) (en dollars américains)</b>			
Profits et pertes liés à l'expérience sur le marché <sup>2</sup>	2	(6)	3
Coûts de transaction liés aux acquisitions	—	—	(1)
Coûts de restructuration et d'intégration	—	(3)	—
<b>Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires (en dollars américains)</b>	<b>(15) \$</b>	<b>(17) \$</b>	<b>(4) \$</b>

<sup>1</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>2</sup> Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

### Bénéfice fondamental et bénéfice net

Au premier trimestre de 2023, la perte nette s'est chiffrée à 15 M\$ US, comparativement à une perte nette de 4 M\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des produits nets tirés des placements. Les éléments exclus du bénéfice fondamental, qui se sont établis à 2 M\$ US, ont été comparables à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

### EXPLOITATION EUROPÉENNE

L'exploitation européenne comprend trois unités d'exploitation distinctes qui servent la clientèle au Royaume-Uni, en Irlande et en Allemagne. La compagnie exerce ses activités par l'entremise de la marque Canada Vie au Royaume-Uni et en Allemagne, et par l'entremise de la marque Irish Life en Irlande. Les unités d'exploitation s'alignent sur les facteurs de valeur de Lifeco et sont prises en compte dans l'information qui suit :

- Solutions en milieu de travail comprend les produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie offerts au Royaume-Uni et en Irlande, ainsi que les services de retraite collectifs et les services de courtage d'assurance offerts en Irlande.
- L'unité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs comprend les produits de placement (y compris les obligations sous forme d'assurance vie, les produits de retrait des comptes de retraite et les produits de retraite) offerts au Royaume-Uni, les produits de retraite, d'épargne et de placement offerts en Irlande et les produits individuels et collectifs de retraite offerts en Allemagne.
- L'unité Assurance et rentes comprend les produits de rentes immédiates individuelles et collectives offerts au Royaume-Uni et en Irlande, les prêts hypothécaires rechargeables offerts au Royaume-Uni et les produits individuels d'assurance offerts en Irlande et en Allemagne.

---

**FAITS NOUVEAUX**

- Au cours du premier trimestre de 2023, Irish Life a rassemblé ses marques irlandaises Invesco, Acumen et APT dans un même groupe de gestion du patrimoine. La nouvelle entreprise, Unio Financial Services Ltd., regroupe trois cabinets de services-conseils dans un seul cabinet qui offre à sa clientèle une proposition commune en matière de conseil et d'investissement. La nouvelle société fournira des conseils d'expert pour des milliers de particuliers qui ne reçoivent actuellement pas assez de conseils, ou qui n'en reçoivent pas du tout, sur la façon de gérer efficacement leur patrimoine. Grâce à une plateforme numérique dominante sur le marché, Unio fournira des conseils et des solutions de placement personnalisés à une clientèle croissante qui obtient des services insuffisants.
- Le 3 mars 2023, Irish Life a institué un délai de six mois pour toutes les demandes de retrait et de substitution de ses fonds irlandais de la gamme Property Modules Funds en raison d'un nombre accru de demandes d'encaissement par les titulaires de polices, ce qui a donné plus de temps pour conclure des ventes d'immeubles afin de financer les encaissements.
- Au cours du premier trimestre de 2023, la division du Royaume-Uni a lancé MyStrength, une nouvelle application pour les clients de l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie. Ce service confidentiel offre un soutien personnalisé pour améliorer votre santé mentale. Les clients ont également accès à un guide MyStrength qui leur permet d'accéder à un soutien individuel grâce aux activités recommandées dans l'application.
- Le 23 mars 2023, Irish Life s'est associée à Yonder, une plateforme mondiale d'avantages, afin d'offrir exclusivement des régimes de retraite et d'assurance-maladie aux entreprises par l'intermédiaire de sa plateforme et de son application conviviales. Irish Life tirera parti du canal numérique supplémentaire pour attirer de petites sociétés et des sociétés en expansion.
- Le bureau de Bristol au Royaume-Uni a reçu l'accréditation or selon le système de notation SKA du Royal Institute of Chartered Surveyors pour ses normes environnementales élevées.
- Irish Life a annoncé son intention de réaménager son principal immeuble de bureaux à Dublin. Ce réaménagement s'inscrit dans sa volonté de prolonger la forte croissance enregistrée au cours des dernières années. Il jouera également un rôle clé dans la réalisation des objectifs de carboneutralité d'Irish Life, laquelle cherche à obtenir une notation A pour l'efficacité énergétique de son immeuble.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES – EXPLOITATION EUROPÉENNE

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
<b>Bénéfice fondamental (perte fondamentale)<sup>1</sup></b>			
Solutions en milieu de travail	58 \$	41 \$	69 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs	31	55	49
Assurance et rentes	97	163	57
Exploitation générale	(8)	(3)	1
<b>Bénéfice fondamental (perte fondamentale)<sup>1</sup></b>	<b>178 \$</b>	<b>256 \$</b>	<b>176 \$</b>
<b>Éléments exclus du bénéfice fondamental</b>			
Profits et pertes liés à l'expérience sur le marché <sup>2</sup>	(139) \$	(262) \$	388 \$
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction <sup>2</sup>	5	(7)	(11)
Coûts de transaction liés aux acquisitions	—	(5)	(6)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions	(4)	(7)	(3)
<b>Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires</b>	<b>40 \$</b>	<b>(25) \$</b>	<b>544 \$</b>
<b>Souscriptions<sup>2</sup> – assurance et rentes</b>			
Assurance	16 \$	16 \$	16 \$
Rentes	330	481	660
Prêts hypothécaires rechargeables	77	350	465
<b>Primes comptables nettes<sup>2</sup> de l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie</b>	<b>2 230 \$</b>	<b>2 125 \$</b>	<b>2 128 \$</b>
<b>Produits de gestion du patrimoine et de placement seulement – flux de trésorerie nets<sup>2</sup></b>			
Gestion du patrimoine	1 502 \$	791 \$	1 412 \$
Placement seulement	1 756	429	1 475
<b>Produits de gestion du patrimoine et de placement seulement – flux de trésorerie nets<sup>2</sup></b>	<b>3 258 \$</b>	<b>1 220 \$</b>	<b>2 887 \$</b>
<b>Honoraires et autres produits</b>			
Solutions en milieu de travail	59 \$	49 \$	63 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs	115	108	115
Exploitation générale	12	11	15
<b>Honoraires et autres produits</b>	<b>186 \$</b>	<b>168 \$</b>	<b>193 \$</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>182 867 \$</b>	<b>176 781 \$</b>	
Autres actifs administrés <sup>2</sup>	56 858	50 539	
<b>Total de l'actif géré<sup>1</sup></b>	<b>239 725</b>	<b>227 320</b>	
Autres actifs administrés <sup>2,3</sup>	11 878	11 345	
<b>Total de l'actif administré<sup>1</sup></b>	<b>251 603 \$</b>	<b>238 665 \$</b>	
<b>Marge sur services contractuels</b>			
Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs	1 452 \$	1 391 \$	1 226 \$
Assurance et rentes – sans participation	2 837	2 771	2 482
<b>Marge sur services contractuels</b>	<b>4 289 \$</b>	<b>4 162 \$</b>	<b>3 708 \$</b>

<sup>1</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>2</sup> Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

<sup>3</sup> Au 31 mars 2023, les autres actifs administrés ne tiennent pas compte de l'actif géré, d'un montant de 11,4 G\$, pour d'autres unités d'exploitation au sein du groupe de sociétés de Lifeco (10,8 G\$ au 31 décembre 2022 et 10,3 G\$ au 31 mars 2022).

**Bénéfice fondamental et bénéfice net**

Au premier trimestre de 2023, le bénéfice net de l'exploitation européenne a diminué de 504 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 40 M\$. Le bénéfice fondamental a augmenté de 2 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 178 M\$, ce qui s'explique principalement par les résultats favorables au chapitre de l'assurance et des rentes au Royaume-Uni découlant d'un profit lié à un règlement favorable en matière de réassurance, ainsi que par l'incidence favorable des modifications de certaines estimations liées à l'impôt. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par des résultats moins favorables au chapitre de l'assurance et des rentes en Irlande, attribuables à l'augmentation des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard des sinistres.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental pour le premier trimestre de 2023 ont représenté un montant négatif de 138 M\$, comparativement à un montant positif de 368 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable à l'unité Assurance et rentes. Des rendements négatifs des actifs qui ne sont pas à revenu fixe et une baisse des taux d'intérêt sans risque ont été enregistrés au cours du trimestre, comparativement à des apports positifs découlant des rendements plus élevés que prévus des actifs qui ne sont pas à revenu fixe et à une hausse des taux d'intérêt au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

**Souscriptions**

Les souscriptions en matière de rentes pour le premier trimestre de 2023 ont diminué de 330 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 330 M\$, principalement en raison de la baisse des souscriptions de produits collectifs de rentes au Royaume-Uni. Les souscriptions de prêts hypothécaires rechargeables pour le premier trimestre de 2023 ont diminué de 388 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 77 M\$, principalement en raison de la suspension temporaire des demandes de prêts hypothécaires rechargeables au Royaume-Uni à la fin du troisième trimestre de 2022.

**Primes comptables nettes**

Les primes comptables nettes de l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie pour le premier trimestre de 2023 ont augmenté de 0,1 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 2,2 G\$, principalement en raison de la croissance interne des affaires en vigueur ainsi que de l'incidence des nouvelles affaires.

**Produits de gestion du patrimoine et de placement seulement – flux de trésorerie nets**

Pour le premier trimestre de 2023, les entrées nettes de trésorerie liées aux produits de gestion du patrimoine et de placement seulement se sont établies à 3,3 G\$, comparativement à des entrées nettes de 2,9 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des entrées en matière de gestion de fonds en Irlande.

**Honoraires et autres produits**

Les honoraires et autres produits pour le premier trimestre de 2023 ont diminué de 7 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 186 M\$, en raison de la baisse des honoraires tirés de la gestion du patrimoine et de la gestion d'actifs en Irlande et de la baisse des honoraires tirés de l'assurance collective au Royaume-Uni et en Irlande.

**Marge sur services contractuels**

La marge sur services contractuels s'établissait à 4 289 M\$ au 31 mars 2023, en hausse de 127 M\$ par rapport au 31 décembre 2022, principalement en raison de l'incidence des nouvelles affaires d'assurance, des résultats techniques, des modifications des hypothèses qui excèdent la comptabilisation de la marge sur services contractuels, ainsi que de l'incidence des fluctuations des devises.



## SOLUTIONS DE GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques inclut l'unité Réassurance de Lifeco, qui exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade, aux Bermudes et en Irlande, ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques tient également compte des résultats des anciennes activités internationales du secteur.

Les produits du secteur Solutions de gestion du capital et des risques de Lifeco sont généralement inclus dans le facteur de valeur Assurance et solutions de gestion des risques. L'exploitation générale inclut le bénéfice lié au surplus du secteur et une affectation des capitaux généraux.

## FAITS NOUVEAUX

- Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques a continué de croître en offrant des solutions sur mesure aux clients tout en diversifiant davantage le portefeuille. Au premier trimestre de 2023, il a élargi sa présence à l'échelle internationale dans de nouveaux marchés ciblés, tout en continuant de mettre l'accent sur les principaux marchés et sur l'expansion des produits en Europe et aux États-Unis.

## PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES – SOLUTIONS DE GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
<b>Bénéfice fondamental (perte fondamentale)<sup>1</sup></b>			
Réassurance	153 \$	179 \$	174 \$
Exploitation générale	4	2	(3)
<b>Bénéfice fondamental (perte fondamentale)<sup>1</sup></b>	<b>157 \$</b>	<b>181 \$</b>	<b>171 \$</b>
<b>Éléments exclus du bénéfice fondamental</b>			
Profits et pertes liés à l'expérience sur le marché <sup>2</sup>	27 \$	(183) \$	68 \$
Modifications des hypothèses et mesures prises par la direction <sup>2</sup>	—	5	(5)
<b>Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires</b>	<b>184 \$</b>	<b>3 \$</b>	<b>234 \$</b>
<b>Total de l'actif<sup>3</sup></b>	<b>9 240 \$</b>	<b>8 975 \$</b>	
<b>Marge sur services contractuels</b>			
Réassurance – sans participation	1 762 \$	1 796 \$	1 646 \$
Réassurance – avec participation	24	25	22
<b>Marge sur services contractuels</b>	<b>1 786 \$</b>	<b>1 821 \$</b>	<b>1 668 \$</b>

<sup>1</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>2</sup> Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

<sup>3</sup> Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques n'a aucun actif géré et n'a pas d'autres actifs administrés.

## Bénéfice fondamental et bénéfice net

Au premier trimestre de 2023, le bénéfice net du secteur Solutions de gestion du capital et des risques a diminué de 50 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 184 M\$. Le bénéfice fondamental a diminué de 14 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 157 M\$, ce qui s'explique principalement par les résultats défavorables au chapitre de la mortalité à l'égard des activités d'assurance vie aux États-Unis. La diminution a été partiellement contrebalancée par la croissance au chapitre des produits structurés et par l'amélioration des marges liées aux produits de réassurance IARD.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant positif de 27 M\$, comparativement à un montant positif de 63 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique par le résultat net des activités de placement moins élevé que prévu découlant de la baisse des taux d'intérêt en 2023, alors qu'ils avaient augmenté pour la période correspondante de 2022, et des répercussions de l'inflation.

**Marge sur services contractuels**

La marge sur services contractuels s'établissait à 1 786 M\$ au 31 mars 2023, en baisse de 35 M\$ par rapport au 31 décembre 2022, principalement en raison du règlement différé et des résultats défavorables qui ont dépassé l'incidence des nouvelles affaires, ainsi que de l'incidence des fluctuations des devises.

**RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXPLOITATION GÉNÉRALE DE LIFECO**

Le secteur Exploitation générale de Lifeco comprend les résultats d'exploitation associés aux activités de Lifeco qui ne se rapportent pas aux principales unités d'exploitation de la compagnie.

**PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES – EXPLOITATION GÉNÉRALE DE LIFECO**

	Pour les trimestres clos les	
	31 mars 2023	31 mars 2022
<b>Bénéfice fondamental (perte fondamentale)<sup>1</sup></b>	<b>(5) \$</b>	<b>(3) \$</b>
<b>Éléments exclus du bénéfice fondamental</b>		
Profits et pertes liés à l'expérience sur le marché <sup>2</sup>	(8)	4
<b>Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires</b>	<b>(13) \$</b>	<b>1 \$</b>

<sup>1</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>2</sup> Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Au premier trimestre de 2023, l'exploitation générale de Lifeco a enregistré une perte nette de 13 M\$, comparativement à un bénéfice net de 1 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La perte fondamentale s'est établie à 5 M\$, soit une augmentation de 2 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent qui s'explique principalement par la baisse des produits nets tirés des placements.

Pour le premier trimestre de 2023, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 8 M\$, comparativement à un montant positif de 4 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des pertes liées à l'expérience sur le marché.

**SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE**

**ACTIF**

**Actif administré<sup>1</sup>**

	Au 31 mars 2023				Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	
<b>Actif</b>					
Actif investi	87 553 \$	90 716 \$	39 142 \$	8 787 \$	226 198 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 801	7 939	3 106	—	16 846
Actifs au titre des contrats d'assurance	406	235	345	172	1 158
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	1 242	12 464	3 794	101	17 601
Autres actifs	3 874	17 465	3 385	180	24 904
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	97 426	174 625	133 095	—	405 146
<b>Total de l'actif</b>	<b>196 302</b>	<b>303 444</b>	<b>182 867</b>	<b>9 240</b>	<b>691 853</b>
Autres actifs gérés <sup>2</sup>	3 960	287 543	56 858	—	348 361
<b>Total de l'actif géré<sup>1</sup></b>	<b>200 262</b>	<b>590 987</b>	<b>239 725</b>	<b>9 240</b>	<b>1 040 214</b>
Autres actifs administrés <sup>2</sup>	26 989	1 517 070	11 878	—	1 555 937
<b>Total de l'actif administré<sup>1</sup></b>	<b>227 251 \$</b>	<b>2 108 057 \$</b>	<b>251 603 \$</b>	<b>9 240 \$</b>	<b>2 596 151 \$</b>

	Au 31 décembre 2022 (retraité)				Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	
<b>Actif</b>					
Actif investi	85 343 \$	90 655 \$	38 652 \$	8 573 \$	223 223 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 789	7 973	3 079	—	16 841
Actifs au titre des contrats d'assurance	408	245	322	165	1 140
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	1 211	12 624	3 639	97	17 571
Autres actifs	3 682	18 430	3 297	140	25 549
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	93 816	166 274	127 792	—	387 882
<b>Total de l'actif</b>	<b>190 249</b>	<b>296 201</b>	<b>176 781</b>	<b>8 975</b>	<b>672 206</b>
Autres actifs gérés <sup>2</sup>	4 057	277 138	50 539	—	331 734
<b>Total de l'actif géré<sup>1</sup></b>	<b>194 306</b>	<b>573 339</b>	<b>227 320</b>	<b>8 975</b>	<b>1 003 940</b>
Autres actifs administrés <sup>2</sup>	26 344	1 426 834	11 345	—	1 464 523
<b>Total de l'actif administré<sup>1</sup></b>	<b>220 650 \$</b>	<b>2 000 173 \$</b>	<b>238 665 \$</b>	<b>8 975 \$</b>	<b>2 468 463 \$</b>

<sup>1</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>2</sup> Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Au 31 mars 2023, le total de l'actif administré avait augmenté de 127,7 G\$ par rapport au 31 décembre 2022, pour s'établir à 2,6 billions de dollars, principalement en raison des fluctuations des marchés, de la croissance des nouvelles affaires ainsi que de l'incidence des fluctuations des devises.

## ACTIF INVESTI

La compagnie est responsable de l'administration de l'actif de son fonds général en vue de satisfaire à ses besoins en matière de flux de trésorerie, de liquidités et de rentabilité des produits d'assurance et d'investissement. La compagnie fait preuve de prudence et conçoit ses politiques de placement de manière à éviter que l'actif soit indûment exposé aux risques de concentration, de crédit ou de marché. La compagnie met en œuvre des stratégies cadrant avec ses politiques, qu'elle révisé et rajuste périodiquement en tenant compte des flux de trésorerie, du passif et de la conjoncture des marchés financiers. La majorité des placements du fonds général sont constitués de titres à revenu fixe à moyen et à long terme, principalement des obligations et des prêts hypothécaires, qui reflètent la nature du passif de la compagnie.

### Transition à IFRS 9

La compagnie a adopté IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), pour remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39), à sa date d'entrée en vigueur, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2023. La compagnie a choisi de présenter des informations comparatives à l'égard de ses actifs financiers comme si les exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation avaient été appliquées au cours de la période comparative (superposition liée à IFRS 9), comme le permet la modification apportée à IFRS 17 et publiée par l'IASB en décembre 2021. Les écarts dans le classement des actifs en vertu d'IAS 39 au 31 décembre 2022 et d'IFRS 9 au 1<sup>er</sup> janvier 2023 sont présentés ci-dessous.

### Transition à IFRS 9

	IAS 39	Classement	IFRS 9
<b>Actifs financiers</b>			
<b>Obligations</b>			
	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)		Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)
	Juste valeur par le biais du résultat net (classement)		Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Disponibles à la vente		Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
			Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global <sup>1</sup>
	Disponibles à la vente		
	Prêts et créances		Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)
			Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global <sup>1</sup>
	Prêts et créances		
<b>Prêts hypothécaires</b>			
	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)		Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Disponibles à la vente		Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Prêts et créances		Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)
			Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global <sup>1</sup>
	Prêts et créances		
	Prêts et créances		Coût amorti <sup>1</sup>
<b>Actions</b>			
	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)		Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Disponibles à la vente		Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Disponibles à la vente, au coût		Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)

<sup>1</sup> En vertu d'IFRS 9, des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

En raison de la transition d'IAS 39 à IFRS 9, une part beaucoup plus importante des portefeuilles d'obligations et de prêts hypothécaires de la compagnie est évaluée à la juste valeur en vertu d'IFRS 9. Selon les soldes au 1<sup>er</sup> janvier 2023, la transition à IFRS 9 fait en sorte que 100 % du portefeuille d'obligations et 89 % du portefeuille de prêts hypothécaires est évalué à la juste valeur, comparativement à 79 % et à 9 %, respectivement, en vertu d'IAS 39, ce qui devrait se traduire par une volatilité accrue du bénéfice net.

**Portefeuille d'obligations** – La compagnie a pour politique d'acquérir principalement des obligations de grande qualité, en suivant des politiques de placement prudentes et bien définies. Des placements dans des titres de notation inférieure peuvent être effectués tout en respectant l'approche globalement disciplinée et prudente de la stratégie de placement. Au 31 mars 2023, le total du portefeuille d'obligations, y compris les placements à court terme, se chiffrait à 158,3 G\$, soit 70 % de l'actif investi, contre 156,1 G\$, ou 70 % de l'actif investi, au 31 décembre 2022. L'augmentation du portefeuille d'obligations est principalement attribuable à une hausse des justes valeurs découlant d'une baisse des rendements des obligations dans l'ensemble des régions. La qualité globale du portefeuille d'obligations est demeurée élevée, 99 % du portefeuille étant coté de bonne qualité et 71 % ayant la notation A ou une notation supérieure.

Les notations des obligations reflètent l'activité des agences de notation d'obligations jusqu'au 31 mars 2023. La direction continue de surveiller de près l'activité des agences de notation d'obligations ainsi que les conditions générales des marchés.

**Qualité des obligations du portefeuille**

	Au 31 mars 2023		Au 31 décembre 2022 (retraité)	
	AAA	24 373 \$	15 %	25 397 \$
AA	32 333	21	31 614	20
A	55 274	35	53 864	35
BBB	44 578	28	43 482	28
BB ou inférieure	1 694	1	1 734	1
<b>Total</b>	<b>158 252 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>156 091 \$</b>	<b>100 %</b>

Au 31 mars 2023, le montant des obligations de moins bonne qualité s'établissait à 1,7 G\$, soit 1,1 % du portefeuille d'obligations, contre 1,7 G\$, ou 1,1 % du portefeuille d'obligations, au 31 décembre 2022.

**Portefeuille de prêts hypothécaires** – La compagnie a pour politique d'acquérir des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts commerciaux. Les spécialistes des prêts hypothécaires de la compagnie sont responsables du montage des prêts hypothécaires résidentiels et ils suivent des normes de tarification bien établies. Les prêts sont bien diversifiés dans chaque région géographique, et les exigences de diversification propres aux prêts hypothécaires non assurés sont satisfaites. Les prêts hypothécaires rechargeables sont montés au sein de l'exploitation européenne conformément à des critères de prêt bien définis et sont ensuite détenus dans les exploitations canadienne et européenne et dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. Les prêts hypothécaires rechargeables sont des prêts consentis aux personnes qui désirent continuer de vivre dans leur maison, tout en touchant une partie de sa valeur nette réelle sous-jacente. Les prêts sont généralement remboursés lorsque l'emprunteur décède ou déménage dans un établissement de soins de longue durée.

**Portefeuille de prêts hypothécaires**

	Au 31 mars 2023			Au 31 décembre 2022 (retraité)	
	Assurés <sup>1</sup>	Non assurés	Total	Total	
Prêts hypothécaires par type de bien					
Résidences unifamiliales	383 \$	1 322 \$	1 705 \$	5 %	1 738 \$ 5 %
Résidences multifamiliales	2 560	7 001	9 561	25	9 628 26
Prêts hypothécaires rechargeables	—	3 654	3 654	10	3 371 9
Biens commerciaux	—	22 723	22 723	60	22 460 60
<b>Total</b>	<b>2 943 \$</b>	<b>34 700 \$</b>	<b>37 643 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>37 197 \$ 100 %</b>

<sup>1</sup> Les prêts hypothécaires assurés comprennent les prêts hypothécaires pour lesquels l'assurance est fournie par un tiers, laquelle protège la compagnie dans l'éventualité où l'emprunteur est incapable de s'acquitter de ses obligations à l'égard du prêt.

Le total du portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 37,6 G\$, soit 17 % de l'actif investi, au 31 mars 2023, comparativement à 37,2 G\$, ou 17 % de l'actif investi, au 31 décembre 2022. L'augmentation du portefeuille de prêts hypothécaires est principalement attribuable aux montages de prêts hypothécaires commerciaux et de prêts hypothécaires rechargeables. Au 31 mars 2023, le total des prêts assurés s'élevait à 2,9 G\$, soit 8 % du portefeuille de prêts hypothécaires, comparativement à 3,0 G\$, ou 8 %, au 31 décembre 2022.

### **INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS**

Au cours du premier trimestre de 2023, aucune modification importante n'a été apportée aux politiques et aux procédures de la compagnie relativement à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Les transactions sur dérivés de la compagnie sont habituellement régies par la convention-cadre de l'International Swaps and Derivatives Association, Inc. (ISDA), qui prévoit un droit juridiquement exécutoire de compensation et de compensation avec déchéance du terme de l'exposition à des contreparties précises dans l'éventualité de l'annulation d'une transaction, ce qui comprend, mais sans s'y limiter, des cas de défaillance et de faillite. En cas de résiliation anticipée, la compagnie peut compenser les débiteurs d'une contrepartie au moyen des créiteurs de la même contrepartie, dans la même entité légale, qui découlent de toutes les transactions incluses. En ce qui concerne la compagnie, la convention-cadre de l'ISDA pourrait comprendre des dispositions provenant des annexes sur le soutien du crédit, lesquelles exigent d'offrir et d'accepter des garanties à l'égard des transactions sur dérivés.

Au 31 mars 2023, le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 1 283 M\$ (1 348 M\$ au 31 décembre 2022) et un montant de 761 M\$ avait été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés (754 M\$ au 31 décembre 2022). Les garanties reçues à l'égard des actifs dérivés ont diminué et les garanties données à l'égard des passifs dérivés ont augmenté en 2023, en raison essentiellement de l'incidence du raffermissement de la livre sterling et de l'euro par rapport au dollar américain sur les swaps de devises payeurs de livres sterling et d'euros et receveurs de dollars américains.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, le montant nominal en cours des contrats dérivés a augmenté de 3,8 G\$, pour se chiffrer à 50,4 G\$, principalement en raison des activités de couverture courantes.

L'exposition de la compagnie au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés, qui reflète la juste valeur actuelle des instruments qui affichent des profits, a diminué pour s'établir à 2 158 M\$ au 31 mars 2023, comparativement à 2 314 M\$ au 31 décembre 2022. La diminution découle principalement de l'incidence du raffermissement de la livre sterling et de l'euro par rapport au dollar américain sur les swaps de devises payeurs de livres sterling et d'euros et receveurs de dollars américains. Aucune modification n'a été apportée aux notations des contreparties aux dérivés au cours du premier trimestre de 2023 et toutes les contreparties étaient assorties de notations de grande qualité au 31 mars 2023.

### **PASSIF**

#### **Total du passif**

	<b>Au 31 mars 2023</b>	Au 31 décembre 2022 (retraité)
Passifs au titre des contrats d'assurance	<b>138 765 \$</b>	135 438 \$
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	<b>549</b>	537
Passifs au titre des contrats d'investissement	<b>94 612</b>	94 810
Autres passifs du fonds général	<b>23 744</b>	24 744
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	<b>59 435</b>	57 841
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	<b>345 711</b>	330 041
<b>Total</b>	<b>662 816 \$</b>	<b>643 411 \$</b>

Le total du passif a augmenté de 19,4 G\$ par rapport au 31 décembre 2022, passant ainsi à 662,8 G\$ au 31 mars 2023.

Les passifs au titre des contrats d'assurance ont augmenté de 3,3 G\$. L'augmentation est principalement attribuable aux fluctuations des marchés, partiellement contrebalancées par les variations normales des affaires.

Les passifs au titre des contrats d'investissement ont diminué de 0,2 G\$. La diminution est principalement attribuable aux variations normales des affaires.

Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont augmenté de 17,3 G\$ principalement en raison de l'incidence combinée de l'augmentation de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 15,7 G\$, de l'incidence des fluctuations des devises de 2,0 G\$ et des dépôts nets de 0,9 G\$, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence défavorable des participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement de 1,3 G\$.

Les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, augmentés des primes estimatives et du revenu de placement futurs, suffiront à payer les charges estimatives futures au titre des prestations, des participations et des frais afférents aux polices en vigueur. Les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sont déterminés selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour plus de détails.

#### **Passifs au titre des contrats d'assurance**

Si le contrat comporte un risque d'assurance important, les produits de la compagnie sont classés, lors de la prise d'effet du contrat, comme des passifs au titre des contrats d'assurance conformément à IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17). Il existe un risque d'assurance important lorsque la compagnie convient d'indemniser les titulaires de polices ou les bénéficiaires d'un contrat pour des événements futurs incertains spécifiés qui porteraient préjudice aux titulaires de police, indemnisation dont le montant et l'échéancier sont inconnus. Pour une analyse du risque d'assurance, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 31 mars 2023 et à la rubrique Gestion des risques du rapport de gestion annuel de 2022 de la compagnie.

Les contrats dont la période de couverture n'excède pas un an et ceux qui sont relativement stables et dont les flux de trésorerie d'exécution varient peu sont évalués selon la méthode de la répartition des primes (la MRP), qui est plus simple. La faible variabilité des flux de trésorerie d'exécution indique qu'il n'existe aucune différence importante dans l'évaluation par rapport au modèle d'évaluation général (le MEG). Tous les autres contrats sont évalués en vertu du MEG ou, pour les contrats avec participation directe, selon la méthode fondée sur les honoraires variables (la MHV). Pour une analyse des modèles d'évaluation selon IFRS 17, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 31 mars 2023.

Pour les contrats qui ne sont pas évalués au moyen de la MRP, l'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance par la compagnie correspond au total des flux de trésorerie d'exécution, qui comprennent les estimations des flux de trésorerie futurs, ajustés pour refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers connexes, et un ajustement au titre du risque non financier, et de la marge sur services contractuels. Pour une analyse de l'évaluation initiale et ultérieure des passifs au titre des contrats d'assurance, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 31 mars 2023.

**Passifs et actifs au titre des contrats d'assurance<sup>1</sup>**

Au 31 mars 2023						
Contrats d'assurance qui ne sont pas évalués au moyen de la MRP						
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total	Contrats évalués au moyen de la MRP	Total des passifs au titre des contrats d'assurance, montant net
Exploitation canadienne	91 892 \$	1 876 \$	6 331 \$	100 099 \$	8 857 \$	108 956 \$
Exploitation américaine	18 017	153	635	18 805	—	18 805
Exploitation européenne	37 412	1 112	4 290	42 814	3 586	46 400
Solutions de gestion du capital et des risques	1 687	2 097	1 787	5 571	258	5 829
<b>Total</b>	<b>149 008 \$</b>	<b>5 238 \$</b>	<b>13 043 \$</b>	<b>167 289 \$</b>	<b>12 701 \$</b>	<b>179 990 \$</b>

Au 31 décembre 2022						
Contrats d'assurance qui ne sont pas évalués au moyen de la MRP						
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total	Contrats évalués au moyen de la MRP	Total des passifs au titre des contrats d'assurance, montant net
Exploitation canadienne	89 107 \$	1 824 \$	6 518 \$	97 449 \$	8 689 \$	106 138 \$
Exploitation américaine	17 626	151	622	18 399	—	18 399
Exploitation européenne	36 078	1 076	4 162	41 316	3 493	44 809
Solutions de gestion du capital et des risques	1 706	2 009	1 821	5 536	223	5 759
<b>Total</b>	<b>144 517 \$</b>	<b>5 060 \$</b>	<b>13 123 \$</b>	<b>162 700 \$</b>	<b>12 405 \$</b>	<b>175 105 \$</b>

<sup>1</sup> Les passifs et actifs au titre des contrats d'assurance présentés dans les tableaux ci-dessus incluent également les contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts et les actifs et passifs au titre des contrats de réassurance détenus.

Au 31 mars 2023, le total du montant net des passifs au titre des contrats d'assurance s'élevait à 180,0 G\$, en hausse de 4,9 G\$ par rapport au 31 décembre 2022. L'augmentation du montant net des passifs au titre des contrats d'assurance est principalement attribuable aux fluctuations des marchés, partiellement contrebalancées par les variations normales des affaires.

**Marge sur services contractuels (MSC)**

La MSC d'un groupe de contrats d'assurance représente le profit non acquis que la compagnie s'attend à comptabiliser dans l'avenir à mesure qu'elle fournira les services prévus à ces contrats. Lors de la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance, si le total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition et des flux de trésorerie découlant des contrats à cette date constitue une entrée de trésorerie nette, le groupe est classé comme étant non déficitaire. Dans le cas des contrats non déficitaires, la MSC correspond à un montant égal et opposé à l'entrée de trésorerie nette, ce qui n'entraîne aucun bénéfice ni aucune charge à la comptabilisation initiale.

Si le total correspond à une sortie de trésorerie nette, le groupe de contrats d'assurance est déficitaire. Dans ce cas, la sortie de trésorerie nette est comptabilisée à titre de perte au cours de la période considérée. Un élément de perte est créé pour représenter toute perte comptabilisée au cours de la période considérée, laquelle détermine les montants qui sont par la suite comptabilisés dans les périodes futures à titre de reprises sur les groupes déficitaires.



Continuité de la marge sur services contractuels (MSC)<sup>1</sup>

	Sans participation						
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Sans participation	Avec participation	Total
<b>MSC au 31 décembre 2022</b>	3 142 \$	329 \$	4 162 \$	1 796 \$	9 429 \$	3 694 \$	13 123 \$
Incidence des nouvelles affaires en matière d'assurance	39	—	56	10	105	27	132
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(110)	(12)	(83)	(38)	(243)	(39)	(282)
Intérêts sur la MSC aux taux arrêtés	10	—	11	9	30	—	30
<b>Fluctuations de la MSC, compte non tenu des éléments ci-dessous</b>	(61)	(12)	(16)	(19)	(108)	(12)	228
Profits et pertes liés à l'expérience, incidences liées aux marchés et variations dans les estimations	90	36	77	(36)	167	(214)	(47)
Incidence du change	—	—	66	21	87	—	87
<b>Total des fluctuations de la MSC</b>	29	24	127	(34)	146	(226)	(80)
<b>MSC au 31 mars 2023</b>	3 171 \$	353 \$	4 289 \$	1 762	9 575 \$	3 468 \$	13 043 \$

<sup>1</sup> La MSC présentée dans le tableau ci-dessus est présentée déduction faite des contrats de réassurance détenus et inclut la MSC attribuée aux actifs au titre des contrats d'assurance et aux passifs au titre des contrats d'assurance.

Au 31 mars 2023, la marge sur services contractuels totalisait 13,0 G\$, ce qui représente une diminution de 80 M\$ par rapport au 31 décembre 2022. La diminution du total de la marge sur services contractuels s'explique principalement par la baisse de la marge sur services contractuels pour les produits avec participation découlant des fluctuations des taux d'intérêt, partiellement contrebalancée par une augmentation de la marge sur services contractuels pour les produits sans participation découlant de l'incidence du risque financier à l'égard des produits de fonds distincts ainsi que de l'incidence des fluctuations des devises.

**Garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables**

La compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement.

Les produits assortis d'une garantie de retrait minimum (GRM) offerts par la compagnie aux États-Unis et en Allemagne et, auparavant, au Canada et en Irlande fournissent aux titulaires de polices un revenu annuel minimal garanti à vie. La compagnie a un programme de couverture en place visant à gérer une partie des risques de marché et de taux d'intérêt liés aux options intégrées à ses produits assortis d'une GRM. Au 31 mars 2023, le montant des produits assortis d'une GRM en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 7 249 M\$ (7 033 M\$ au 31 décembre 2022).

**Exposition au risque inhérent aux garanties liées  
aux fonds distincts et aux produits de rentes variables**

	Valeur de marché	31 mars 2023 Insuffisance des placements par type de prestations			
		Revenu	Échéance	Décès	Total <sup>1</sup>
Exploitation canadienne	33 357 \$	— \$	16 \$	205 \$	205 \$
Exploitation américaine	24 288	513	—	9	522
Exploitation européenne	11 006	21	—	1 326	1 326
Solutions de gestion du capital et des risques <sup>2</sup>	673	168	—	—	168
<b>Total</b>	<b>69 324 \$</b>	<b>702 \$</b>	<b>16 \$</b>	<b>1 540 \$</b>	<b>2 221 \$</b>

<sup>1</sup> Les titulaires ne peuvent recevoir une rente immédiate au titre d'une police que si l'un des trois événements suivants survient : le choix de prestations de revenu, l'échéance ou le décès. Le total de l'insuffisance mesure l'exposition à un moment précis, en supposant que l'événement le plus coûteux survienne au 31 mars 2023 pour chaque police.

<sup>2</sup> L'exposition du secteur Solutions de gestion du capital et des risques est liée aux marchés canadien et américain.

L'insuffisance des placements au 31 mars 2023 a diminué de 472 M\$ par rapport au 31 décembre 2022, pour s'établir à 2 221 M\$, principalement en raison de l'augmentation des valeurs de marché. L'insuffisance des placements mesure l'exposition, à un moment précis, à un événement déclencheur (soit le choix de recevoir des prestations de revenu, l'échéance ou le décès), en supposant qu'il survienne le 31 mars 2023, et ne tient pas compte de l'incidence du programme de couverture de la compagnie à l'égard des produits assortis d'une GRM. Le coût réel pour la compagnie dépendra de la survenance de l'élément déclencheur et des valeurs de marché à ce moment. Les sinistres réels avant impôt liés à ces garanties se sont chiffrés à 4 M\$ pour le trimestre (2 M\$ pour le premier trimestre de 2022), la majeure partie de ces sinistres étant issue d'un ancien bloc d'affaires du secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

**STRUCTURE DU CAPITAL DE LIFECO**

Pour déterminer la composition appropriée du capital nécessaire au soutien des activités de la compagnie et de ses filiales, la direction utilise des instruments de créance, de capitaux propres ainsi que d'autres instruments hybrides en tenant compte des besoins à court et à long terme de la compagnie.

**Débtures et autres instruments d'emprunt**

Au 31 mars 2023, les débtures et autres instruments d'emprunt ont diminué de 198 M\$ par rapport au 31 décembre 2022, pour se chiffrer à 10 311 M\$.

Après le premier trimestre de 2023, soit le 18 avril 2023, la compagnie a remboursé le montant en capital de ses obligations de premier rang à 2,5 % arrivant à échéance de 500 M€, ainsi que les intérêts courus.

**Capital social et surplus**

Au 31 mars 2023, le capital social en circulation se chiffrait à 10 024 M\$, dont 5 804 M\$ d'actions ordinaires, 2 720 M\$ d'actions privilégiées et 1 500 M\$ de billets avec remboursement de capital à recours limité (les billets RCRL de série 1). Les actions privilégiées comprenaient 2 470 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et 250 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et à taux rajusté tous les cinq ans.

La compagnie a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités avec prise d'effet le 27 janvier 2023, pour une période de un an, qui vise à racheter aux fins d'annulation un maximum de 20 000 000 de ses actions ordinaires aux cours du marché pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions attribuées en vertu du régime d'options sur actions de la compagnie, et à des fins de gestion du capital. Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> mars 2023, la compagnie a conclu un programme de rachat d'actions automatique (PRAA). Le PRAA vise à faciliter les rachats d'actions ordinaires en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, y compris lors des périodes au cours desquelles la compagnie ne pourrait habituellement pas effectuer de tels rachats en raison des restrictions réglementaires ou de périodes d'interdiction des transactions que la compagnie s'est elle-même imposées. Tous les rachats d'actions ordinaires effectués en vertu du PRAA sont inclus dans le calcul du nombre d'actions ordinaires rachetées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Toute action ordinaire rachetée par la compagnie en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités sera annulée.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, la compagnie a racheté et annulé 629 900 actions ordinaires en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en cours au coût moyen de 35,55 \$ par action (aucune pour le trimestre clos le 31 mars 2022 en vertu de la précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités).

**Incidence de la transition à IFRS 17 et à IFRS 9 sur les capitaux propres**

La compagnie a adopté IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et IFRS 9, *Instruments financiers*, à leur date d'entrée en vigueur, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Les changements de méthodes comptables découlant de l'adoption de ces normes ont eu une incidence sur le solde d'ouverture de la composante capitaux propres de la compagnie.

L'adoption d'IFRS 17 et la superposition liée à IFRS 9 se sont traduites par une réduction globale du total de l'actif de 13,6 G\$, du total du passif de 10,2 G\$ et du total des capitaux propres de 3,4 G\$, par rapport au bilan de transition au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Les reclassements d'actifs et de passifs découlent des changements apportés aux regroupements de certains actifs et passifs. Les reclassements importants comprennent des avances consenties aux titulaires de polices de 8,3 G\$, des fonds détenus par des assureurs cédants de 7,9 G\$ et des primes en voie de recouvrement de 1,9 G\$ reclassés dans les passifs au titre des contrats d'assurance. De plus, des passifs au titre des contrats d'assurance d'un montant de 40,5 G\$ ont été reclassés dans les passifs au titre des contrats d'investissement, et des actifs au titre des contrats d'assurance de 1,5 G\$ et des passifs au titre des contrats de réassurance détenus de 1,3 G\$ ont été établis. Les passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont été présentés de manière distincte dans les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement.

Les ajustements liés à IFRS 9 ont principalement donné lieu à une augmentation du total de l'actif de 2,6 G\$ en raison d'un changement de désignation de certaines obligations et de certains prêts hypothécaires détenus au coût amorti selon IAS 39, qui sont maintenant détenus à la juste valeur par le biais du résultat net selon IFRS 9.

Les ajustements liés à IFRS 17 ont principalement donné lieu à une augmentation de 6,8 G\$ des passifs au titre des contrats d'assurance, qui s'explique principalement par la mise en place de la MSC pour les contrats en vigueur de 5,9 G\$ relativement au compte de l'actionnaire et de 2,6 G\$ relativement au compte de participation, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence de 2,0 G\$ de la transition d'IFRS 4 à IFRS 17 pour ce qui est des ajustements au titre du risque. Cela ne comprend pas la MSC pour les affaires relatives aux fonds distincts en vigueur, qui n'a pas d'incidence significative sur le capital.

Le total des capitaux propres a diminué de 3,4 G\$, soit de 3,1 G\$ pour le surplus cumulé attribuable au compte de l'actionnaire, de 0,2 G\$ pour le surplus attribuable au compte de participation et de 0,1 G\$ pour le cumul des autres éléments du résultat global.

Le surplus cumulé attribuable au compte de l'actionnaire a diminué de 3,1 G\$, principalement en raison de la mise en place de la MSC de 6,3 G\$ et de l'ajustement pour tenir compte des différences du taux d'actualisation de 1,9 G\$, facteurs contrebalancés par des augmentations attribuables à la transition des ajustements au titre du risque d'IFRS 4 vers IFRS 17 de 2,0 G\$ et à l'incidence de la première application de la superposition liée à IFRS 9 de 2,2 G\$. Toutes les autres incidences, y compris l'impôt, les ajustements liés aux charges non attribuables et les reclassements, ont donné lieu à une augmentation totale de 0,9 G\$.

La diminution de 0,2 G\$ du surplus attribuable au compte de participation s'explique par l'incidence de la première application d'IFRS 17 de 0,7 G\$, facteur contrebalancé par l'effet de la superposition liée à IFRS 9 de 0,5 G\$.

Le cumul des autres éléments du résultat global a diminué de 0,1 G\$ en raison de l'incidence de l'application de la superposition liée à IFRS 9.

**LIQUIDITÉS ET GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL**

**LIQUIDITÉS**

Le risque de liquidité est évalué et atténué grâce à l'adoption d'une approche prudente en matière de conception des produits et de modalités contractuelles, ainsi qu'au maintien d'un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux obligations à l'égard des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles.

**Total des actifs liquides**

	<b>Au 31 mars 2023</b>		
	<b>Actifs au bilan</b>	<b>Actifs non liquides ou donnés en garantie</b>	<b>Actifs liquides nets</b>
<b>Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie <sup>1</sup>	6 666 \$	69 \$	6 597 \$
Obligations à court terme <sup>2</sup>	4 135	—	4 135
<b>Total partiel</b>	<b>10 801 \$</b>	<b>69 \$</b>	<b>10 732 \$</b>
<b>Autres actifs et titres négociables</b>			
Obligations d'État <sup>2</sup>	39 808 \$	10 824 \$	28 984 \$
Obligations de sociétés <sup>2</sup>	114 309	54 066	60 243
Actions <sup>1</sup>	15 309	3 152	12 157
Prêts hypothécaires <sup>1</sup>	37 643	34 700	2 943
<b>Total partiel</b>	<b>207 069 \$</b>	<b>102 742 \$</b>	<b>104 327 \$</b>
<b>Total</b>	<b>217 870 \$</b>	<b>102 811 \$</b>	<b>115 059 \$</b>
<b>Au 31 décembre 2022 (retraité)</b>			
	<b>Actifs au bilan</b>	<b>Actifs non liquides ou donnés en garantie</b>	<b>Actifs liquides nets</b>
<b>Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie <sup>1</sup>	7 290 \$	83 \$	7 207 \$
Obligations à court terme <sup>2</sup>	4 241	30	4 211
<b>Total partiel</b>	<b>11 531 \$</b>	<b>113 \$</b>	<b>11 418 \$</b>
<b>Autres actifs et titres négociables</b>			
Obligations d'État <sup>2</sup>	40 152 \$	10 607 \$	29 545 \$
Obligations de sociétés <sup>2</sup>	111 698	52 969	58 729
Actions <sup>1</sup>	14 301	2 921	11 380
Prêts hypothécaires <sup>1</sup>	37 197	34 210	2 987
<b>Total partiel</b>	<b>203 348 \$</b>	<b>100 707 \$</b>	<b>102 641 \$</b>
<b>Total</b>	<b>214 879 \$</b>	<b>100 820 \$</b>	<b>114 059 \$</b>

<sup>1</sup> Pour connaître les montants des obligations figurant au bilan, se reporter au bilan consolidé présenté dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 31 mars 2023.

<sup>2</sup> Au 31 mars 2023, le total des obligations à court terme, des obligations d'État et des obligations de sociétés s'élevait à 158,3 G\$ (156,1 G\$ au 31 décembre 2022). Pour connaître les montants des obligations figurant au bilan, se reporter au bilan consolidé présenté dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 31 mars 2023.

La compagnie finance elle-même une grande partie de ses besoins en liquidités, en réglant les obligations à court terme au moyen de fonds internes et en conservant une quantité de placements liquides suffisante pour répondre aux besoins prévus en matière de liquidités. Lifeco détient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme directement et par l'intermédiaire de ses filiales consolidées. Au 31 mars 2023, la compagnie et ses filiales en exploitation détenaient des actifs liquides sous forme de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et d'obligations à court terme de 10,7 G\$ (11,4 G\$ au 31 décembre 2022) et d'autres actifs liquides et titres négociables de 104,3 G\$ (102,6 G\$ au 31 décembre 2022). Au 31 mars 2023, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les obligations à court terme comprenaient un montant de 1,3 G\$ (1,0 G\$ au 31 décembre 2022) détenu par l'intermédiaire de Lifeco, la société de portefeuille, qui inclut la trésorerie détenue par Great-West Lifeco U.S. LLC, la société de portefeuille américaine de la compagnie. De plus, la compagnie dispose de marges de crédit engagées auprès de banques à charte canadiennes qui peuvent être utilisées pour répondre à d'éventuels besoins imprévus en matière de liquidités, si nécessaire.

La compagnie n'a aucune politique officielle en matière de dividendes sur actions ordinaires. La compagnie maintient un ratio de distribution cible qui correspond à une fourchette de 45 % à 55 % du bénéfice fondamental, lequel est pris en compte dans la prise des décisions relatives aux dividendes. Les dividendes sur actions ordinaires en circulation de la compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de celle-ci. La décision de déclarer un dividende sur actions ordinaires de la compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités.

La capacité de la compagnie, à titre de société de portefeuille, à verser des dividendes et, en partie, sa capacité à investir des capitaux dépendent de la capacité de ses filiales en exploitation à lui verser des dividendes. Les filiales en exploitation de la compagnie sont assujetties à la réglementation en vigueur dans un certain nombre de territoires, chacun ayant sa propre façon de calculer le montant de capital qui doit être détenu relativement aux différentes activités menées par ces filiales en exploitation. Les exigences imposées par les autorités de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation de verser des dividendes à la compagnie.

## **FLUX DE TRÉSORERIE**

### **Flux de trésorerie**

	<b>Pour les trimestres clos les</b>	
	<b>31 mars</b>	
	<b>2023</b>	<b>2022</b>
		<b>(retraité)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :</b>		
Bénéfice après impôt	<b>601 \$</b>	1 522 \$
Variations de la juste valeur et autres variations	<b>(1 635)</b>	(82)
Exploitation	<b>(1 034)</b>	1 440
Financement	<b>(752)</b>	552
Investissement	<b>1 136</b>	1 357
	<b>(650)</b>	3 349
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	<b>26</b>	(167)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	<b>(624)</b>	3 182
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	<b>7 290</b>	6 075
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>	<b>6 666 \$</b>	<b>9 257 \$</b>

Au 31 mars 2023, le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie se chiffrait à 6 666 M\$, en baisse comparativement à 7 290 M\$ au 31 décembre 2022 et à 9 257 M\$ au 31 mars 2022. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur une base consolidée, notamment les produits des activités d'assurance, les produits nets tirés des placements et les honoraires, constituent la principale source de fonds pour la compagnie. Ces fonds servent principalement au paiement des prestations, des participations des titulaires de polices et des sinistres, ainsi que des charges d'exploitation et des commissions. La catégorie Exploitation dans le tableau des flux de trésorerie comprend également les transferts et les retraits par les clients qui sont financés en partie par la vente d'actifs contre de la trésorerie, qui est reflétée dans la catégorie Activités d'investissement. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont principalement investis pour couvrir les besoins en liquidités liés aux obligations futures. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital ainsi que les dividendes et les versements d'intérêts connexes.

## ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Les engagements et les obligations contractuelles n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2022.

## GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

Concernant la société de portefeuille, la compagnie surveille le montant du capital consolidé disponible et les montants attribués dans ses diverses filiales en exploitation. Le montant du capital attribué dans une société ou dans un pays en particulier dépend des exigences réglementaires locales ainsi que de l'évaluation interne des exigences de capital de la compagnie dans le contexte de ses risques opérationnels, de ses exigences d'exploitation et de ses plans stratégiques. La compagnie a pour politique de maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités. Les décisions de capitalisation de la compagnie et de ses filiales en exploitation tiennent également compte de l'incidence que pourraient avoir de telles mesures sur les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la compagnie.

Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales : le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV). Le ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie de 2023 du BSIF.

Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en capital réglementaires d'une société avec son capital requis. Le capital requis est ajusté de manière à ce qu'une société d'assurance vie puisse surmonter de graves situations de crise et assurer la continuité des affaires existantes. Les lignes directrices du TSAV font appel à une méthode fondée sur le risque pour mesurer les risques propres à une compagnie d'assurance vie et pour regrouper les résultats dans le but de calculer le montant des exigences de capital de la compagnie d'assurance vie.

Le BSIF a établi un ratio total cible de surveillance de 100 % et un ratio total minimal de surveillance de 90 %. La Canada Vie, la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada, exerce ses activités selon un ratio bien au-dessus de ces ratios de surveillance.

Le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie au 31 mars 2023 était de 127 %. Le ratio du TSAV ne tient pas compte de l'incidence des liquidités de 1,3 G\$ détenues par Lifeco, la société de portefeuille, au 31 mars 2023 (1,0 G\$ au 31 décembre 2022). Après le premier trimestre de 2023, le 18 avril 2023, la compagnie a remboursé le montant en capital de ses obligations de premier rang à 2,5 % arrivant à échéance de 740 M\$ (500 M€), ainsi que les intérêts courus.

Le tableau qui suit présente un sommaire des données et ratios relatifs au TSAV pour la Canada Vie.

### Ratio du TSAV

	<b>31 mars 2023</b>
Capital de première catégorie	<b>18 523 \$</b>
Capital de deuxième catégorie	<b>5 225</b>
Total du capital disponible	<b>23 748</b>
Provision d'excédent et dépôts admissibles	<b>5 322</b>
<b>Total des ressources en capital</b>	<b>29 070 \$</b>
<b>Capital requis</b>	<b>22 926 \$</b>
<b>Ratio total (cible de surveillance du BSIF = 100 %)<sup>1</sup></b>	<b>127 %</b>

<sup>1</sup> Ratio total (en %) = (total des ressources en capital/capital requis)

Le ratio du TSAV a augmenté de sept points au cours du trimestre, passant de 120 % au 31 décembre 2022 à 127 % au 31 mars 2023. Cette augmentation s'explique principalement par la transition vers la présentation de l'information financière selon la ligne directrice sur le TSAV pour 2023, dans sa version modifiée aux fins de la présentation de l'information financière en vertu d'IFRS 17. Le ratio du TSAV a augmenté d'environ 10 points à la transition. Le ratio du TSAV a également augmenté en raison de la diminution des exigences de capital suivant le dernier trimestre de l'application progressive de la modification du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV en Amérique du Nord. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par la hausse des exigences de capital attribuable aux activités et par l'incidence du bénéfice déduction faite des dividendes.

### **Modification du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV**

Les exigences de capital relatives au risque de taux d'intérêt lié au TSAV sont fondées sur les résultats du scénario le plus défavorable parmi quatre scénarios. La détermination du scénario le plus défavorable dépend des taux des bons du Trésor et des écarts de crédit, ainsi que de la situation relative à l'actif et au passif de la compagnie. Un changement du niveau et de la structure des taux d'intérêt utilisés pourrait donner lieu à une modification du scénario de risque de taux d'intérêt appliqué pour calculer le TSAV. Il en résulte une discontinuité qui fait que les exigences de capital peuvent varier significativement. Le BSIF prescrit un calcul de lissage pour les produits d'assurance avec participation afin de tenir compte de la volatilité éventuelle des exigences de capital relatives au risque de taux d'intérêt. Le calcul de lissage établit la moyenne des exigences relatives au risque de taux d'intérêt pour les produits d'assurance sur les six trimestres derniers, ce qui réduit la volatilité abusive.

La dernière modification du scénario de risque de taux d'intérêt que la compagnie applique pour l'Amérique du Nord date du quatrième trimestre de 2021. En raison de la modification du scénario, l'approche du lissage pour tenir compte de l'incidence de la réduction des exigences relatives au risque de taux d'intérêt pour les produits d'assurance avec participation s'est achevée au cours du trimestre considéré.

### **Sensibilités du TSAV**

#### Mise en garde au sujet des sensibilités

Cette section inclut des estimations de la sensibilité du ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie à l'égard de certains risques. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison :

- de l'évaluation des circonstances donnant lieu au scénario qui pourrait entraîner des changements aux approches d'investissement et de réinvestissement et aux scénarios de taux d'intérêt pris en compte;
- des changements apportés aux hypothèses actuarielles et aux hypothèses sur le rendement des investissements et les activités d'investissement futures;
- des résultats réels, qui pourraient être sensiblement différents des résultats prévus aux hypothèses;
- des changements apportés à la répartition des activités, aux taux d'imposition effectifs et à d'autres facteurs liés au marché;
- des interactions entre ces facteurs et les hypothèses lorsque plusieurs viennent à changer;
- des limites générales des modèles internes de la compagnie.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs. Étant donné la nature de ces calculs, la compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie sera telle qu'elle a été indiquée.

Les sensibilités du TSAV sont arrondies au point le plus près et ont été préparées selon IFRS 17 en vertu de la ligne directrice du BSIF sur le TSAV pour 2023, qui est maintenant en vigueur pour le premier trimestre de 2023.

Actions ordinaires cotées en bourse

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines modifications instantanées des valeurs d'actions ordinaires cotées en bourse au 31 mars 2023 sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie. Ces estimations de sensibilité ont été établies en supposant que les soubresauts soient instantanés. Les estimations de sensibilité ont trait aux actions ordinaires cotées en bourse et ne couvrent pas les autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Ces estimations sont présentées à titre indicatif, car les positions réelles en actions pourraient varier en raison de la gestion active des portefeuilles d'actions cotées en bourse.

Variation immédiate des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse	31 mars 2023			
	Hausse de 20 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Baisse de 20 %
Variation potentielle du ratio du TSAV	0 point	0 point	0 point	(2) points

Taux d'intérêt

En général, le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent, et augmente lors des baisses de taux. Des taux d'intérêt plus élevés donnent lieu à une diminution de la valeur des actifs couvrant le surplus et de la valeur de la provision au titre du risque non financier incluse dans la provision d'excédent. Ces réductions seront partiellement contrebalancées par l'augmentation du bénéfice découlant de la hausse des taux d'intérêt. Bien que la valeur des ressources en capital diminue à mesure que les taux d'intérêt augmentent, la ligne directrice sur le TSAV utilise des taux d'intérêt fixes dans le calcul des exigences de capital relatives au risque d'assurance et, par conséquent, ces exigences de capital ne changent pas en fonction des fluctuations des taux d'intérêt. Ainsi, même si les taux d'intérêt à la hausse sont généralement favorables pour la compagnie, ils entraîneront une diminution du ratio du TSAV calculé.

Les estimations de sensibilité sont présentées à titre indicatif. Les incidences présentées sont fondées sur une modification parallèle de la courbe de rendement des taux d'intérêt dans l'ensemble des régions. Les fluctuations réelles des écarts de crédit et des taux des bons du Trésor pourraient provoquer différentes fluctuations du ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie. La sensibilité aux taux d'intérêt dépend de nombreux facteurs et pourrait avoir des incidences non linéaires sur le ratio du TSAV. Ces sensibilités ne tiennent pas compte d'une variation du taux d'intérêt ultime ni de l'incidence d'une modification du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV.

Modification parallèle immédiate de la courbe de rendement	31 mars 2023	
	Hausse de 50 p.b.	Baisse de 50 p.b.
Variation potentielle du ratio du TSAV	Baisse de moins de un point	Hausse de moins de un point

**Initiatives réglementaires du BSIF en matière de capital**

Le BSIF élabore une nouvelle approche, dont la mise en œuvre est prévue en 2025, afin de déterminer les exigences de capital relatives au risque à l'égard des garanties liées aux fonds distincts. La compagnie continuera de participer aux prochaines consultations publiques portant sur cette question.



**RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES<sup>1</sup>**

	<b>31 mars 2023</b>	31 déc. 2022 (retraité)
<b>Rendement des capitaux propres fondamental<sup>2</sup></b>		
Exploitation canadienne	<b>18,4 %</b>	17,3 %
Empower	<b>14,0 %</b>	12,8 %
Putnam	<b>(4,3) %</b>	(2,8) %
Exploitation européenne	<b>17,8 %</b>	17,3 %
Solutions de gestion du capital et des risques	<b>37,0 %</b>	42,9 %
<b>Total du bénéfice fondamental de Lifeco<sup>2</sup></b>	<b>15,8 %</b>	15,7 %

	<b>31 mars 2023</b>	31 déc. 2022 (retraité)
<b>Rendement des capitaux propres<sup>1</sup></b>		
Exploitation canadienne	<b>18,4 %</b>	21,2 %
Empower	<b>9,2 %</b>	8,3 %
Putnam	<b>(4,7) %</b>	(3,1) %
Exploitation européenne	<b>14,7 %</b>	24,6 %
Solutions de gestion du capital et des risques	<b>31,2 %</b>	38,9 %
<b>Total du bénéfice net de Lifeco<sup>1</sup></b>	<b>13,4 %</b>	17,2 %

<sup>1</sup> Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

<sup>2</sup> Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

La compagnie applique une méthode de répartition du capital aux termes de laquelle les coûts de financement sont ventilés au prorata du capital réparti. En ce qui concerne les secteurs Exploitation canadienne, Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques (essentiellement la Canada Vie), cette méthode de répartition est généralement orientée sur les exigences de capital réglementaire, alors que, pour Empower et Putnam, la méthode est axée sur la valeur comptable des unités d'exploitation présentée dans les états financiers. Le total du capital soumis à un effet de levier est réparti de façon uniforme entre les unités d'exploitation au prorata du total du capital, ce qui fait en sorte que le ratio d'endettement de chaque unité d'exploitation reflète le ratio consolidé de la compagnie.

**NOTATIONS**

Cinq sociétés de notation indépendantes attribuent des notations à Lifeco. Les notations<sup>5</sup> ont pour but d'offrir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité de crédit d'une société et des titres d'une société, et sont des indicateurs de la probabilité de paiement et de la capacité d'une société à respecter ses obligations conformément aux modalités de chacune d'elles.

Au premier trimestre de 2023, les notations existantes attribuées à Lifeco et à ses principales filiales en exploitation sont demeurées inchangées<sup>1</sup>. La compagnie a continué d'afficher d'excellentes notations par rapport à ses concurrents en Amérique du Nord, grâce à son profil de risque prudent, à la stabilité de son bénéfice net et à sa capitalisation solide.

<sup>5</sup> Ces notations ne sont pas une recommandation d'achat, de vente ou de détention des titres de la compagnie ou de ses filiales, et elles ne tiennent pas compte du cours du marché ou d'autres facteurs qui pourraient permettre de déterminer si un titre précis est adéquat pour un investisseur en particulier. De plus, les notations pourraient ne pas tenir compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres, et elles sont susceptibles d'être revues ou retirées à tout moment par l'agence de notation.

Les sociétés en exploitation de Lifeco reçoivent une notation groupée de la part de chaque agence de notation. Cette approche de notation groupée est essentiellement justifiée par la position enviable de la compagnie sur le marché de l'assurance au Canada et sa situation concurrentielle sur les marchés des États-Unis et d'Europe. Chacune des sociétés en exploitation de Lifeco profite d'un solide soutien financier implicite de Lifeco et est détenue par cette dernière. Les notations groupées de la compagnie n'ont subi aucune modification au cours du premier trimestre de 2023.

Agence de notation	Mesure	Lifeco	Canada Vie	Irish Life	Empower
A.M. Best Company	Santé financière		A+		A+
DBRS Morningstar	Notation de l'émetteur	A (élevée)	AA		Non coté
	Santé financière		AA		
	Créances de premier rang	A (élevée)			
	Créances de second rang	A (faible)	AA (faible)		
Fitch Ratings	Santé financière de l'assureur		AA	AA	AA
	Créances de premier rang	A			
	Créances de second rang	BBB+	A+		
Moody's Investors Service	Santé financière de l'assureur		Aa3		Aa3
S&P Global Ratings	Santé financière de l'assureur		AA		AA
	Créances de premier rang	A+			
	Créances de second rang	A-	AA-		

## GESTION DES RISQUES ET PRATIQUES RELATIVES AU CONTRÔLE

Le cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie facilite l'harmonisation de la stratégie d'affaires avec l'appétence au risque, sert de base au déploiement de capitaux et permet de l'améliorer, et guide l'identification, l'atténuation et la gestion des pertes éventuelles et des risques. La fonction de gestion des risques de la compagnie est responsable d'élaborer et de maintenir le cadre d'appétence au risque, les politiques connexes de gestion des risques ainsi que la structure de limitation des risques, et elle assure une surveillance indépendante des risques pour toutes les activités de la compagnie. L'obligation de rendre des comptes et la responsabilité quant à la gouvernance des risques et aux politiques connexes de la compagnie reviennent ultimement au conseil d'administration. Il s'agit notamment de la politique de gestion des risques d'entreprise, qui définit les principes directeurs de la gestion des risques, ainsi que le cadre d'appétence au risque, qui reflète les niveaux et les types de risques que la compagnie est prête à accepter dans l'atteinte de ses objectifs d'affaires.

Au cours du premier trimestre de 2023, aucune modification importante n'a été apportée aux pratiques de gestion et de contrôle des risques de la compagnie. Se reporter au rapport de gestion annuel de 2022 de la compagnie pour une description détaillée de la gestion des risques et des pratiques relatives au contrôle de la compagnie.

## MÉTHODES COMPTABLES

### SOMMAIRE DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Pour dresser des états financiers conformes aux normes IFRS, la direction doit faire des estimations, porter des jugements et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période visée. Les résultats de la compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions, des immeubles de placement et du change à l'échelle mondiale, ainsi que des résultats au chapitre de la morbidité et de la mortalité. La juste valeur des placements de portefeuille, les évaluations du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance et la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé reflètent le jugement de la direction porté en fonction des conditions actuelles, mais ces éléments pourraient évoluer en fonction des faits nouveaux sur les marchés.

Les principales estimations comptables mises à jour afin de refléter la mise en œuvre d'IFRS 17 et d'IFRS 9 sont présentées ci-dessous. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 31 mars 2023, ainsi qu'au rapport de gestion annuel de 2022 de la compagnie qui a été préparé conformément à IFRS 4 et à IAS 39.

---

**Évaluation de la juste valeur**

En vertu d'IFRS 9, un actif financier est évalué à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale et est classé, et ensuite évalué, à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti en fonction du modèle économique de la compagnie utilisé pour gérer ses actifs ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif.

Les modèles économiques de la compagnie sont déterminés à un niveau qui reflète la façon dont les groupes d'actifs financiers sont collectivement gérés en vue d'atteindre des objectifs économiques.

Se reporter à la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 31 mars 2023 pour consulter les informations sur l'évaluation par niveau hiérarchique de la juste valeur des instruments financiers de la compagnie au 31 mars 2023.

Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous :

**Obligations – À la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global**

La juste valeur des obligations évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. Lorsqu'il n'existe pas de cours publié sur un marché actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours publiés sur un marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'obligations à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

La compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

**Prêts hypothécaires – À la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global**

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires, la juste valeur des prêts hypothécaires est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux du marché pour des instruments semblables. Les données d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

**Prêts hypothécaires rechargeables – À la juste valeur par le biais du résultat net**

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires rechargeables, les flux de trésorerie futurs prévus sont actualisés au moyen d'un modèle d'évaluation interne, lequel tient compte de la garantie contre une valeur nette réelle négative incorporée. Les données incluses dans le modèle comprennent des données observables sur le marché telles que les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque. Les données non observables sur le marché comprennent les taux de volatilité et de croissance liés aux immeubles, les taux prévus en ce qui a trait aux rachats volontaires, la mortalité, les hypothèses relatives aux transferts dans les établissements de soins de longue durée et à l'arrêt de la capitalisation des intérêts et la valeur de la garantie contre une valeur nette réelle négative.

**Actions – À la juste valeur par le biais du résultat net**

La juste valeur des actions négociées sur un marché actif est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la bourse où celui-ci se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen de la fluctuation du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours du marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'actions à la juste valeur par le biais du résultat net, à la date de clôture.

**Comptabilité de couverture**

La compagnie a choisi de continuer d'appliquer les principes de la comptabilité de couverture en vertu d'IAS 39 plutôt que ceux en vertu d'IFRS 9. Se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels audités de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 pour consulter les informations sur la méthode comptable que la compagnie utilise pour la comptabilité de couverture.

**Pertes de crédit attendues**

En vertu d'IFRS 9, les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Le modèle des pertes de crédit attendues en vertu d'IFRS 9 remplace le modèle des pertes subies en vertu d'IAS 39.

La compagnie évalue les corrections de valeur soit en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir, soit en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir découlent de tout cas de défaillance qui pourrait survenir au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont calculées pour les actifs financiers dont le risque de crédit est faible ou n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Les pertes de crédit attendues pour la durée de vie découlent de la totalité des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet au cours de sa durée de vie attendue, soit la période contractuelle maximale au cours de laquelle la compagnie est exposée au risque de crédit. Des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées pour les actifs financiers dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale ou lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation.

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues se fondent sur une estimation, pondérée selon les probabilités, des pertes de crédit attendues découlant des défaillances sur la période donnée pertinente en vertu du modèle des pertes de crédit. L'évaluation des pertes de crédit attendues pour un actif financier se fonde principalement sur l'exposition en cas de défaillance, la probabilité de défaillance et les pertes en cas de défaillance. L'évaluation des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues nécessite l'utilisation de jugements et d'hypothèses.

Pour les actifs financiers productifs, le calcul des pertes de crédit attendues correspond à la valeur actualisée de toutes les insuffisances de flux de trésorerie, qui constituent l'écart entre les flux de trésorerie dus à la compagnie et les flux de trésorerie qu'elle devrait recevoir. Pour les actifs financiers dépréciés, le calcul des pertes de crédit attendues correspond à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés. Les actifs financiers assujettis à des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont classés dans trois phases :

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale ou dont le risque de crédit est faible sont classés dans la phase 1. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir est calculée pour les actifs financiers de la phase 1.

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale sont classés dans la phase 2. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie est calculée pour les actifs financiers de la phase 2.

Les actifs financiers dépréciés sont classés dans la phase 3 et nécessitent une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie.

***Passifs au titre des contrats d'assurance, de réassurance détenue et d'investissement***

Dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent un ajustement au titre du risque non financier. Cet ajustement au titre du risque non financier est nécessaire pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou de la détérioration future des hypothèses les plus probables, et donne une assurance raisonnable que les passifs au titre des contrats d'assurance couvrent diverses possibilités. Les ajustements au titre du risque non financier font l'objet d'un examen périodique afin de déterminer s'ils demeurent appropriés.

La compagnie évalue les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour la réassurance détenue à partir d'hypothèses qui cadrent avec celles qu'elle utilise pour évaluer les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, et un ajustement est appliqué pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur.

Les passifs au titre des contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, déterminée au moyen des taux d'actualisation tirés d'un portefeuille de référence ou de modèles stochastiques à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les principales techniques d'évaluation de la compagnie tiennent compte de tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération et elles utilisent au maximum les données observables sur le marché.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Mise à jour des hypothèses et des informations à fournir sur les sensibilités annuelles

Les hypothèses et sensibilités présentées ci-dessous sont habituellement mises à jour dans le rapport de gestion annuel de la compagnie. Toutefois, en raison de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9, les sensibilités au 31 décembre 2022 ont été retraitées afin d'inclure les répercussions sur le bénéfice net et les soldes de la MSC de la compagnie. Ces hypothèses et sensibilités seront incluses dans tous les rapports de gestion intermédiaires de 2023, comme elles sont présentées ci-dessous, et seront mises à jour dans le rapport de gestion annuel de 2023 de la compagnie.

**Mortalité** – Une étude de la mortalité en assurance vie est effectuée régulièrement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la compagnie à des fins actuarielles. Pour ce qui est des rentes, la mortalité fait également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité du secteur à cet égard. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats du secteur servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. Les échelles d'amélioration relatives à la mortalité à l'égard de l'assurance vie et des rentes sont révisées périodiquement en fonction d'études réalisées sur la population et sur le secteur, et en fonction de facteurs propres à certains produits et des directives professionnelles. En outre, des provisions appropriées sont constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire.

- Une augmentation de 2 % de l'hypothèse la plus probable au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance vie se traduirait par une hausse d'environ 25 M\$ du bénéfice net et une baisse d'environ 325 M\$ de la marge sur services contractuels au 31 décembre 2022.
- Une diminution de 2 % de l'hypothèse la plus probable à l'égard des rentes se traduirait par une hausse d'environ 200 M\$ du bénéfice net et une baisse d'environ 650 M\$ de la marge sur services contractuels au 31 décembre 2022.

**Morbidité** – La compagnie utilise des tables de morbidité conçues par le secteur et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes. Dans le cas des produits pour lesquels la morbidité a une incidence importante, une diminution de 5 % de l'hypothèse la plus probable au titre de la résiliation à l'égard du passif lié aux sinistres et une augmentation de 5 % de l'hypothèse la plus probable au titre de l'incidence à l'égard du passif lié à la vie active entraîneraient une baisse d'environ 100 M\$ du bénéfice net et une baisse d'environ 125 M\$ de la marge sur services contractuels au 31 décembre 2022.

**Frais** – Les frais liés à certains éléments, comme les commissions et les taxes et frais liés aux polices, sont de nature contractuelle ou sont prescrits par la loi, et ils ne sont donc comptabilisés dans le passif que selon les hypothèses les plus probables. Les charges d'exploitation, comme les frais liés à l'administration des polices et des demandes de règlement et les coûts indirects, sont plus variables. La compagnie effectue régulièrement des études portant sur les charges d'exploitation afin de permettre une estimation appropriée des charges d'exploitation futures à l'égard du type de passif évalué. L'estimation des charges d'exploitation futures comprises dans le passif tient compte d'hypothèses sur l'inflation.

- Une hausse de 5 % de l'hypothèse la plus probable concernant les frais liés aux polices aurait une incidence négligeable sur le bénéfice net et entraînerait une baisse d'environ 175 M\$ de la marge sur services contractuels au 31 décembre 2022.

**Résiliation de polices** – Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données du secteur lorsque la compagnie n'a pas de statistiques relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. L'exposition la plus importante de la compagnie a trait aux produits T-100 et d'assurance vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de renouvellement des polices à l'échéance pour les polices temporaires renouvelables dans l'exploitation canadienne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. La compagnie s'est fondée sur l'information disponible dans le secteur pour établir ses hypothèses à l'égard de ces produits, sa propre expérience à cet égard étant très restreinte.

- Une variation négative de 10 % des hypothèses les plus probables au chapitre de la résiliation et du renouvellement de polices se traduirait par une hausse d'environ 150 M\$ du bénéfice net et entraînerait une diminution d'environ 1 100 M\$ de la marge sur services contractuels au 31 décembre 2022.

**Réassurance IARD** – Les passifs au titre des contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par le secteur Solutions de gestion du capital sont établis suivant des pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs IARD au Canada. Les passifs au titre des contrats d'assurance sont fondés sur des états de cession fournis par les sociétés cédantes. De plus, les passifs au titre des contrats d'assurance comprennent également un montant au titre des sinistres survenus, mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés en résultat net. Le secteur Solutions de gestion du capital analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque contrat de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

#### Mise à jour des informations à fournir intermédiaires

En raison de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9, les sensibilités présentées ci-dessous incluent les répercussions sur le bénéfice net de la compagnie. Ces hypothèses et sensibilités seront mises à jour chaque trimestre.

**Rendement des placements** – Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus. La compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur.

L'incidence de la variation des taux d'intérêt sur le bénéfice net serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs financiers qui couvrent les passifs. Toutefois, les différences de sensibilité aux taux d'intérêt dans la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement donnent lieu à une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt pour le bénéfice net en vertu d'IFRS 17 et d'IFRS 9. La stratégie de gestion des actifs et des passifs adoptée par la compagnie fait appel à l'utilisation d'actions et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe à titre de composant des actifs du fonds général qui couvrent les passifs, ce qui fait en sorte que le bénéfice net est exposé aux taux d'intérêt. En outre, en raison du classement des actifs financiers en vertu d'IFRS 9, les actifs hypothécaires, par exemple, qui sont évalués au coût amorti et détenus dans les actifs du fonds général qui couvrent les passifs, contribuent également à l'exposition du bénéfice net aux taux d'intérêt.

Une façon de mesurer le risque de taux d'intérêt consiste à déterminer l'incidence nette d'une modification immédiate des taux d'intérêt sur la valeur des actifs par rapport aux passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qui se répercute sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie, comme il est illustré ci-dessous :

- L'incidence d'une augmentation immédiate de 50 points de base des taux d'intérêt entraînerait une hausse d'environ 100 M\$ du bénéfice net au 31 mars 2023.
- L'incidence d'une diminution immédiate de 50 points de base des taux d'intérêt entraînerait une baisse d'environ 150 M\$ du bénéfice net au 31 mars 2023.

La compagnie, en plus d'être exposée au risque de taux d'intérêt, est exposée au risque du marché boursier.

Certains passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement dont les flux de trésorerie sont d'une durée indéterminée sont soutenus par des actions ordinaires cotées en bourse et des placements dans d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, principalement des immeubles de placement, des fonds immobiliers, des actions non cotées en bourse et des prêts hypothécaires rechargeables. Le bénéfice net reflétera les variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Toutefois, dans la plupart des cas, la valeur des passifs ne fluctue pas en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

Les passifs relatifs aux autres produits, notamment les produits de fonds distincts assortis de garanties, fluctuent également en fonction des valeurs des actions. Dans les conditions actuelles du marché, la compagnie n'a subi aucune incidence sur le bénéfice des affaires relatives aux fonds distincts qu'elle ne couvre pas, car les variations du coût des garanties sont entièrement compensées dans la MSC. Dans le cas des affaires relatives aux fonds distincts couverts de la compagnie, la variation du passif par rapport à la variation des actifs de couverture a une incidence limitée sur le bénéfice.

Les situations suivantes montrent l'incidence immédiate prévue d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 10 % ou 20 % de la valeur des actions ordinaires cotées en bourse sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie.

- Une augmentation de 10 % des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse entraînerait une hausse du bénéfice net d'environ 100 M\$ au 31 mars 2023.
- Une diminution de 10 % des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse entraînerait une diminution du bénéfice net d'environ 125 M\$ au 31 mars 2023.
- Une augmentation de 20 % des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse entraînerait une hausse du bénéfice net d'environ 200 M\$ au 31 mars 2023.
- Une diminution de 20 % des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse entraînerait une baisse du bénéfice net d'environ 250 M\$ au 31 mars 2023.

Les situations suivantes montrent les répercussions immédiates attendues d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 5 % ou de 10 % de la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie.

- Une augmentation de 5 % des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe entraînerait une hausse du bénéfice net d'environ 200 M\$ au 31 mars 2023.
- Une diminution de 5 % des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe entraînerait une baisse du bénéfice net d'environ 200 M\$ au 31 mars 2023.
- Une augmentation de 10 % des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe entraînerait une hausse du bénéfice net d'environ 400 M\$ au 31 mars 2023.
- Une diminution de 10 % des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe entraînerait une baisse du bénéfice net d'environ 425 M\$ au 31 mars 2023.

Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt et aux autres fluctuations, se reporter à la note 6, Gestion des risques liés aux instruments financiers, des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 31 mars 2023.

### Ajustement au titre du risque

L'ajustement au titre du risque non financier représente l'indemnité que la compagnie exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et le calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance en raison du risque non financier. La compagnie estime la distribution de probabilité pour chaque risque non financier et applique une méthode matricielle de diversification pour déterminer le niveau de confiance relatif à l'ajustement au titre du risque. Le niveau de confiance cible de la compagnie se situe entre le 85<sup>e</sup> et le 90<sup>e</sup> centile. L'ajustement au titre du risque est calculé en appliquant une marge aux hypothèses non financières.

### Taux d'actualisation

La compagnie évalue la valeur temps de l'argent au moyen de taux d'actualisation qui sont conformes aux prix de marché observables et qui reflètent les caractéristiques de liquidité des contrats d'assurance. Ces taux excluent l'effet des facteurs qui influent sur ces prix de marché observables, mais pas sur les flux de trésorerie futurs des contrats d'assurance (p. ex., le risque de crédit).

La compagnie applique l'approche descendante pour les passifs au titre des contrats d'assurance couverts par des actifs. Selon cette approche, les taux d'actualisation sont estimés en partant de la courbe de rendement implicite d'un portefeuille d'actifs de référence qui reflète étroitement les caractéristiques de durée, de monnaie et de liquidité des flux de trésorerie d'assurance, puis en excluant l'incidence des risques (p. ex., le risque de crédit) présents dans les flux de trésorerie des instruments financiers qui font partie du portefeuille de référence, mais non dans les flux de trésorerie des contrats d'assurance. La compagnie utilise les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance comme portefeuille de référence pour déterminer les taux d'actualisation, au cours de la période observable, alors que les taux d'actualisation pour la période non observable sont basés sur un taux d'investissement ultime. Dans les cas où les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance ne reflètent pas adéquatement les caractéristiques d'illiquidité du passif, un ajustement supplémentaire est apporté au taux d'actualisation.

Dans les cas où il n'y a aucun actif qui couvre les passifs, la compagnie applique une approche ascendante dans sa détermination du taux d'actualisation. Cette approche utilise un taux sans risque majoré d'un écart afin de refléter les caractéristiques de liquidité des passifs. Les taux sans risque sont établis en fonction de la valeur de titres de créance d'État très liquides libellés dans la même monnaie que celle des passifs au titre du contrat d'assurance, et l'écart est tiré d'un élément de référence externe.

La compagnie utilise les taux suivants pour actualiser les flux de trésorerie, en fonction des principales devises :

Au 31 mars 2023	Année 1		Année 5		Année 10		Année 15		Année 20	
	Min	Max	Min	Max	Min	Max	Min	Max	Min	Max
<b>Contrats d'assurance émis</b>										
\$ CA	5,8 %	6,2 %	4,1 %	4,4 %	4,7 %	5,1 %	5,3 %	5,7 %	5,1 %	5,5 %
\$ US	5,7 %	5,9 %	4,2 %	4,3 %	4,4 %	4,6 %	5,1 %	5,2 %	6,8 %	7,0 %
€	3,0 %	4,6 %	2,3 %	3,9 %	2,8 %	4,4 %	3,2 %	4,8 %	2,6 %	4,2 %
£	4,4 %	6,1 %	3,6 %	5,3 %	4,5 %	6,2 %	5,3 %	7,0 %	4,9 %	6,6 %
<b>Contrats de réassurance émis</b>										
\$ CA	4,6 %	6,2 %	2,9 %	4,4 %	3,5 %	5,0 %	4,1 %	5,7 %	3,9 %	5,5 %
\$ US	5,6 %	6,3 %	4,1 %	4,8 %	4,3 %	5,0 %	5,0 %	5,6 %	6,7 %	7,4 %
€	3,0 %	4,6 %	2,3 %	3,9 %	2,8 %	4,4 %	3,2 %	4,8 %	2,6 %	4,2 %
£	4,4 %	5,8 %	3,6 %	5,0 %	4,5 %	5,8 %	5,3 %	6,6 %	4,9 %	6,2 %
Au 31 décembre 2022	Année 1		Année 5		Année 10		Année 15		Année 20	
	Min	Max	Min	Max	Min	Max	Min	Max	Min	Max
<b>Contrats d'assurance émis</b>										
\$ CA	6,0 %	6,3 %	4,4 %	4,8 %	5,0 %	5,3 %	5,2 %	5,5 %	5,0 %	5,3 %
\$ US	5,8 %	6,0 %	4,7 %	4,9 %	5,2 %	5,3 %	5,4 %	5,5 %	7,0 %	7,2 %
€	2,5 %	4,1 %	2,8 %	4,4 %	3,0 %	4,6 %	3,2 %	4,8 %	2,6 %	4,2 %
£	4,0 %	5,6 %	4,1 %	5,7 %	4,8 %	6,4 %	5,5 %	7,0 %	4,9 %	6,4 %
<b>Contrats de réassurance émis</b>										
\$ CA	4,9 %	6,3 %	3,3 %	4,8 %	3,8 %	5,3 %	4,0 %	5,5 %	3,9 %	5,3 %
\$ US	5,8 %	6,4 %	4,7 %	5,3 %	5,1 %	5,7 %	5,3 %	5,9 %	7,0 %	7,6 %
€	2,5 %	4,2 %	2,8 %	4,5 %	3,0 %	4,7 %	3,2 %	4,9 %	2,6 %	4,3 %
£	4,0 %	5,3 %	4,1 %	5,4 %	4,8 %	6,1 %	5,5 %	6,7 %	4,9 %	6,1 %



**MESURES D'EXPOSITION ET DE SENSIBILITÉ**

**Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement**

Dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance de la compagnie, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Lorsque les hypothèses sont révisées afin de refléter les derniers résultats techniques ou un changement de perspectives, il en découle une variation de la valeur des passifs, qui a une incidence sur le bénéfice de la compagnie.

Les sensibilités à l'égard du bénéfice et de la MSC présentées dans le tableau ci-dessous représentent l'incidence, au 31 décembre 2022, des méthodes comptables de la compagnie au 31 mars 2023, y compris la comptabilisation des contrats d'assurance en vertu d'IFRS 17 et des instruments financiers en vertu d'IFRS 9. Une description des méthodes utilisées pour calculer les sensibilités au risque d'assurance de la compagnie est présentée à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document. Les sensibilités à l'égard du risque d'assurance de la compagnie au 31 mars 2023 n'ont pas changé de façon importante par rapport aux montants présentés dans le tableau ci-dessous.

**Mesures d'exposition et de sensibilité non financières**

	Augmentation (diminution) du bénéfice net	Augmentation (diminution) de la MSC
	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2022
Mortalité à l'égard de l'assurance vie – augmentation de 2 %	25 \$	(325) \$
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	200	(650)
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(100)	(125)
Charges – augmentation de 5 %	—	(175)
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	150	(1 100)

Le tableau suivant présente l'incidence approximative qu'auraient sur le bénéfice de la compagnie certaines modifications des hypothèses formulées selon la meilleure estimation de la direction. Une description des méthodes utilisées pour calculer les sensibilités au risque financier de la compagnie est présentée à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document. En ce qui concerne les modifications des hypothèses relatives aux actifs, la sensibilité est présentée déduction faite de l'incidence correspondante sur le bénéfice de la variation de la valeur des actifs qui couvrent les passifs.

**Mesures d'exposition et de sensibilité financières**

	Augmentation (diminution) du bénéfice net	
	31 mars 2023	31 décembre 2022 (retraité)
Rendement des placements :		
Variation des courbes d'évaluation (courbes de taux du marché)		
Augmentation de 50 points de base	100 \$	75 \$
Diminution de 50 points de base	(150) \$	(125) \$
Variation des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse		
Hausse de 20 %	200 \$	200 \$
Hausse de 10 %	100 \$	100 \$
Baisse de 10 %	(125) \$	(125) \$
Baisse de 20 %	(250) \$	(225) \$
Variation des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe		
Hausse de 10 %	400 \$	400 \$
Hausse de 5 %	200 \$	200 \$
Baisse de 5 %	(200) \$	(200) \$
Baisse de 10 %	(425) \$	(425) \$

Se reporter à la rubrique Méthodes comptables – Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur les sensibilités à l'égard du bénéfice.

#### **NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE**

En raison de la nature évolutive des normes IFRS, certaines modifications de ces normes ont une incidence sur la compagnie en 2023 et certaines modifications pourraient avoir une incidence sur la compagnie pour les périodes de présentation ultérieures. La compagnie surveille activement les modifications futures aux normes IFRS proposées par l'International Accounting Standards Board (IASB) dans le but d'évaluer si ces modifications sont susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats ou les activités de la compagnie.

La compagnie a adopté IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), et IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), le 1<sup>er</sup> janvier 2023, soit leur date d'entrée en vigueur, en remplacement d'IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4), et d'IAS 39, *Instruments financiers* (IAS 39), respectivement. IFRS 17 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication des informations à fournir relativement aux contrats d'assurance. En vertu d'IFRS 17, les groupes de contrats sont évalués à la valeur actualisée estimative des flux de trésorerie d'exécution, ajustée pour tenir compte d'un ajustement explicite au titre du risque non financier et de la marge sur services contractuels (MSC).

IFRS 9 apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants : le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction d'un modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier, la dépréciation basée sur le modèle des pertes attendues, et la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité.

La compagnie a adopté les modifications aux IFRS pour IAS 1, *Présentation des états financiers*, IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, et IAS 12, *Impôts sur le résultat*, qui sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la compagnie.

Pour une description détaillée des méthodes comptables, y compris des changements futurs de méthodes comptables, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 31 mars 2023.

---

**AUTRES RENSEIGNEMENTS****MESURES FINANCIÈRES ET RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR****Mesures financières non conformes aux PCGR**

La compagnie utilise plusieurs mesures non conformes aux PCGR pour évaluer sa performance globale et chacune de ses unités d'exploitation. Une mesure financière est considérée comme une mesure non conforme aux PCGR aux fins des lois canadiennes sur les valeurs mobilières si elle est présentée autrement que conformément aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) utilisés aux fins de la préparation des états financiers consolidés de la compagnie. Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs peuvent se servir de ces mesures financières pour mieux comprendre comment la direction perçoit le rendement sous-jacent des activités de la compagnie.

**Bénéfice fondamental (perte fondamentale)**

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) exclut les éléments suivants du bénéfice net présenté selon les normes IFRS :

- Les incidences liées aux marchés, lorsque les rendements réels des marchés au cours de la période considérée diffèrent des rendements prévus à long terme sur les actifs et les passifs;
- La révision des hypothèses actuarielles et les mesures prises par la direction qui influent sur l'évaluation des actifs et des passifs;
- Les coûts de transaction liés aux acquisitions;
- Les coûts de restructuration et d'intégration;
- Les règlements juridiques significatifs, les charges pour perte de valeur significatives liées au goodwill et aux immobilisations incorporelles, les incidences des pertes de valeur liées aux modifications des taux d'imposition et autres éléments fiscaux, et les profits nets, pertes nettes ou coûts nets liés à la cession ou à l'acquisition d'une entreprise;
- Les autres éléments qui, lorsqu'ils sont déduits, aident à expliquer la performance sous-jacente de la compagnie.

La définition du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale) a été précisée (en 2023 et a été appliquée aux résultats comparatifs de 2022) pour exclure également les incidences suivantes, qui sont incluses dans le bénéfice net présenté selon les normes IFRS afin de mieux représenter le rendement sous-jacent des activités de la compagnie, ainsi que pour améliorer la cohérence et la comparabilité à l'égard des sociétés concurrentes du secteur des services financiers :

- Les profits (pertes) réalisés à la vente d'actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global;
- L'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt sur l'évaluation des actifs et des passifs excédents;
- L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions.

**Lifeco**

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
<b>Bénéfice fondamental</b>	<b>808 \$</b>	<b>869 \$</b>	<b>712 \$</b>
<b>Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco</b>			
Profits et pertes liés à l'expérience sur le marché (avant impôt)	(209) \$	(393) \$	864 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	41	7	(178)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	9	(46)	(19)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(2)	17	1
Coûts de transaction liés aux acquisitions (avant impôt)	—	(5)	(8)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	1
Coûts de restructuration et d'intégration (avant impôt)	(26)	(43)	(17)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	7	11	5
Incidence des modifications des lois fiscales (avant impôt)	—	—	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	63	—
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(45)	(37)	(35)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	12	9	8
Total avant impôt des éléments exclus du bénéfice fondamental	(271) \$	(524) \$	785 \$
Incidence sur l'impôt sur le résultat des éléments exclus du bénéfice fondamental	58	107	(163)
<b>Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires</b>	<b>595 \$</b>	<b>452 \$</b>	<b>1 334 \$</b>

**Exploitation canadienne**

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
<b>Bénéfice fondamental</b>	<b>278 \$</b>	<b>260 \$</b>	<b>224 \$</b>
<b>Éléments exclus du bénéfice fondamental</b>			
Profits et pertes liés à l'expérience sur le marché (avant impôt)	(60) \$	78 \$	298 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	17	(17)	(72)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	3	(37)	(3)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(1)	10	1
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(6)	(7)	(6)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	2	2	1
Incidence des modifications des lois fiscales (avant impôt)	—	—	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	63	—
<b>Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires</b>	<b>233 \$</b>	<b>352 \$</b>	<b>443 \$</b>

Exploitation américaine

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
<b>Bénéfice fondamental</b>	<b>200 \$</b>	190 \$	144 \$
<b>Éléments exclus du bénéfice fondamental</b>			
Profits et pertes liés à l'expérience sur le marché (avant impôt)	(5) \$	— \$	1 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	(1)
Coûts de restructuration et d'intégration (avant impôt)	(26)	(43)	(17)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	7	11	5
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(34)	(22)	(25)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	9	6	6
Coûts de transaction liés aux acquisitions (avant impôt)	—	—	(2)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	1
<b>Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires</b>	<b>151 \$</b>	142 \$	112 \$

Exploitation européenne

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
<b>Bénéfice fondamental</b>	<b>178 \$</b>	256 \$	176 \$
<b>Éléments exclus du bénéfice fondamental</b>			
Profits et pertes liés à l'expérience sur le marché (avant impôt)	(155) \$	(268) \$	463 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	16	6	(75)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	6	(14)	(11)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(1)	7	—
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(5)	(8)	(4)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	1	1
Coûts de transaction liés aux acquisitions (avant impôt)	—	(5)	(6)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	—
<b>Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires</b>	<b>40 \$</b>	(25) \$	544 \$

**Solutions de gestion du capital et des risques**

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
<b>Bénéfice fondamental</b>	<b>157 \$</b>	181 \$	171 \$
<b>Éléments exclus du bénéfice fondamental</b>			
Profits et pertes liés à l'expérience sur le marché (avant impôt)	22 \$	(201) \$	97 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	5	18	(29)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	—	5	(5)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	—
<b>Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires</b>	<b>184 \$</b>	3 \$	234 \$

**Exploitation générale de Lifeco**

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
<b>Bénéfice fondamental (perte fondamentale)</b>	<b>(5) \$</b>	(18) \$	(3) \$
<b>Éléments exclus du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale)</b>			
Profits et pertes liés à l'expérience sur le marché (avant impôt)	(11) \$	(2) \$	5 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	3	—	(1)
<b>Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires</b>	<b>(13) \$</b>	(20) \$	1 \$

**Actif géré et actif administré**

L'actif géré et l'actif administré sont des mesures non conformes aux PCGR qui constituent des indicateurs de la taille et du volume de l'ensemble des activités de la compagnie. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

Le total de l'actif administré inclut le total de l'actif selon les états financiers, l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels et les autres actifs administrés.

**Lifeco**

	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)
<b>Total de l'actif selon les états financiers</b>	<b>691 853 \$</b>	672 206 \$
Autres actifs gérés	348 361	331 734
<b>Total de l'actif géré</b>	<b>1 040 214 \$</b>	1 003 940 \$
Autres actifs administrés	1 555 937	1 464 523
<b>Total de l'actif administré</b>	<b>2 596 151 \$</b>	2 468 463 \$

**Exploitation canadienne**

	<b>31 mars 2023</b>	31 déc. 2022 (retraité)
<b>Activités liées aux honoraires tirés des produits de gestion du patrimoine de l'exploitation canadienne – actif administré</b>		
Actifs des fonds distincts	97 426 \$	93 816 \$
Autres actifs gérés	3 960	4 057
Activités liées aux honoraires tirés des produits de gestion du patrimoine – autres actifs administrés	<b>24 736</b>	23 975
<b>Activités liées aux honoraires tirés des produits de gestion du patrimoine de l'exploitation canadienne – total de l'actif administré</b>	<b>126 122 \$</b>	121 848 \$
Ajouter : autres actifs du bilan	98 876 \$	96 433 \$
Ajouter : autres actifs administrés	2 253	2 369
Actif consolidé de l'exploitation canadienne au bilan	<b>196 302 \$</b>	190 249 \$
Autres actifs gérés consolidés de l'exploitation canadienne	3 960	4 057
Autres actifs administrés consolidés de l'exploitation canadienne	<b>26 989</b>	26 344
<b>Total de l'actif administré de l'exploitation canadienne</b>	<b>227 251 \$</b>	220 650 \$

**Exploitation américaine**

	<b>31 mars 2023</b>	31 déc. 2022 (retraité)
<b>Actif administré – Empower</b>		
Fonds général	97 375 \$	99 839 \$
Fonds distincts	174 625	166 274
Autres actifs gérés	90 359	84 653
Autres actifs administrés	<b>1 517 070</b>	1 426 834
<b>Actif administré – Empower</b>	<b>1 879 429 \$</b>	1 777 600 \$
<b>Autres actifs gérés – Putnam</b>	<b>228 282 \$</b>	222 363 \$
<b>Total partiel</b>	<b>2 107 711 \$</b>	1 999 963 \$
Ajouter : ajustement consolidé des autres actifs gérés	(31 098) \$	(29 878) \$
Ajouter : autres actifs du bilan	31 444	30 088
Actif consolidé de l'exploitation américaine au bilan	<b>303 444 \$</b>	296 201 \$
Autres actifs gérés consolidés de l'exploitation américaine	287 543	277 138
Autres actifs administrés consolidés de l'exploitation américaine	<b>1 517 070</b>	1 426 834
<b>Total de l'actif administré de l'exploitation américaine</b>	<b>2 108 057 \$</b>	2 000 173 \$

**Exploitation européenne**

	<b>31 mars 2023</b>	31 déc. 2022 (retraité)
<b>Produits de gestion du patrimoine et de placement seulement de l'exploitation européenne – actif administré</b>		
Actifs des fonds distincts	<b>133 095 \$</b>	127 792 \$
Autres actifs gérés	<b>56 858</b>	50 539
Autres actifs administrés	<b>11 878</b>	11 345
<b>Produits de gestion du patrimoine et de placement seulement de l'exploitation européenne – total de l'actif administré</b>	<b>201 831 \$</b>	189 676 \$
Ajouter : autres actifs du bilan	<b>49 772 \$</b>	48 989 \$
Actif consolidé de l'exploitation européenne au bilan	<b>182 867 \$</b>	176 781 \$
Autres actifs gérés consolidés de l'exploitation européenne	<b>56 858</b>	50 539
Autres actifs administrés consolidés de l'exploitation européenne	<b>11 878</b>	11 345
<b>Total de l'actif administré de l'exploitation européenne</b>	<b>251 603 \$</b>	238 665 \$

**Bénéfice fondamental (perte fondamentale) des activités principales**

En ce qui a trait aux résultats de l'unité Gestion d'actifs de l'exploitation américaine, la compagnie présente le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) des activités principales, qui constitue une mesure de la performance de l'unité Gestion d'actifs. Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) des activités principales comprend l'incidence des commissions des courtiers et de l'amortissement des logiciels et exclut l'incidence de certaines charges financières et affectations de l'exploitation générale, de certains ajustements fiscaux et d'autres transactions non récurrentes. Le bénéfice fondamental des activités principales et le bénéfice fondamental des activités secondaires excluent également l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions, conformément aux changements apportés à la définition du bénéfice fondamental de Lifeco. Ces changements permettent de mieux représenter le rendement sous-jacent des activités de la compagnie ainsi que d'améliorer la cohérence et la comparabilité à l'égard des sociétés concurrentes du secteur des services financiers.

**Bénéfice fondamental (perte fondamentale) des activités principales**

*(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)*

	<b>Pour les trimestres clos les</b>		
	<b>31 mars 2023</b>	31 déc. 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
Honoraires et produits nets tirés des placements	<b>207 \$</b>	220 \$	229 \$
Déduire : charges	<b>226</b>	218	228
Bénéfice fondamental des activités principales	<b>(19) \$</b>	2 \$	1 \$
Déduire : impôt sur le résultat	<b>1</b>	1	—
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) des activités principales	<b>(18) \$</b>	1 \$	1 \$
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) des activités secondaires	<b>(2)</b>	(17)	(2)
<b>Bénéfice fondamental (perte fondamentale)</b>	<b>(20) \$</b>	(16) \$	(1) \$
<b>Bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars canadiens)</b>	<b>(27) \$</b>	(22) \$	(2) \$

**Ratios non conformes aux PCGR**

Un ratio non conforme aux PCGR est une mesure financière exprimée sous forme de ratio, de fraction, de pourcentage ou selon une représentation similaire qui n'est pas présentée dans les états financiers de la compagnie et qui contient une ou plusieurs mesures financières non conformes aux PCGR comme composantes. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs.



Tous les ratios non conformes aux PCGR présentés par la compagnie utilisent le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) à titre de composante non conforme aux PCGR. Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

- **Ratio de distribution fondamental** – Les dividendes versés aux détenteurs d’actions ordinaires sont divisés par le bénéfice fondamental (la perte fondamentale).
- **Bénéfice fondamental par action** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour la période est divisé par le nombre moyen d’actions ordinaires en circulation pour la période.
- **Bénéfice fondamental par action (dilué)** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour la période est divisé par le nombre moyen d’actions ordinaires en circulation pour la période, après dilution.
- **Rendement des capitaux propres fondamental** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) des quatre derniers trimestres est divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d’actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des unités d’exploitation.
- **Marge des activités principales (avant impôt)** – Cette mesure concerne les résultats de Putnam et son calcul correspond au bénéfice des activités principales divisé par les honoraires et les produits nets tirés des placements.
- **Ratio du coût de la direction** – Ce ratio permet de comparer la rémunération versée par la compagnie à ses hauts dirigeants désignés au bénéfice fondamental de la compagnie, pour une même période. Il est calculé en divisant la rémunération annuelle totale versée aux hauts dirigeants désignés (présentée dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la compagnie, à la rubrique Rémunération des hauts dirigeants) par le bénéfice fondamental pour l’exercice.
- **Taux d’imposition effectif** – bénéfice fondamental – détenteurs d’actions ordinaires – Le calcul de ce ratio correspond à l’ajustement de l’impôt sur le résultat et du bénéfice net avant impôt attribuable aux détenteurs d’actions ordinaires présentés par la compagnie afin d’éliminer l’incidence des éléments exclus du bénéfice fondamental dans le but de calculer le taux d’imposition effectif pour les détenteurs d’actions ordinaires.

## GLOSSAIRE

- **Révision des hypothèses et mesures prises par la direction** – L’incidence sur le bénéfice net découlant i) des révisions apportées aux méthodes et aux hypothèses utilisées pour évaluer les actifs et les passifs au titre des contrats d’assurance et d’investissement de la compagnie et ii) des mesures prises par la direction au cours de la période de présentation de l’information financière considérée, qui comprennent, sans s’y limiter, les changements apportés aux caractéristiques des produits en vigueur (y compris les prix), et les contrats de réassurance nouveaux ou révisés relatifs à des polices en vigueur. La révision des hypothèses et les mesures prises par la direction sont exclues du bénéfice fondamental.
- **Valeur comptable par action ordinaire** – Cette mesure correspond aux capitaux propres attribuables aux détenteurs d’actions ordinaires de Lifeco divisés par le nombre d’actions ordinaires en circulation à la fin de la période.
- **Capitaux propres attribuables aux détenteurs d’actions ordinaires** – Cette mesure financière se compose d’éléments figurant au bilan de Lifeco, soit les suivants : le capital social – actions ordinaires, le surplus cumulé, le cumul des autres éléments de bénéfice global et le surplus d’apport.
- **Ratio de distribution** – Les dividendes versés aux détenteurs d’actions ordinaires sont divisés par le bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires.
- **Ratio de levier financier** – Cette mesure est définie comme la dette, les titres hybrides et les actions privilégiées divisés par le total du capital investi consolidé. Le dénominateur inclut également le solde après impôt de la MSC pour les produits sans participation, autre que la MSC associée aux garanties liées aux fonds distincts, ce qui reflète le fait que la MSC représente le bénéfice futur et qu’elle est considérée comme étant du capital disponible en vertu du TSAV.

- **Incidence des fluctuations des devises (taux de change constant)** – Les éléments ayant une incidence sur les états consolidés du résultat net de la compagnie, comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net, sont convertis en dollars canadiens au taux de change moyen de la période. Ces mesures mettent en évidence l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux normes IFRS équivalents en dollars canadiens. Elles ont été établies d'après les taux moyens en vigueur à la date de la période correspondante, comme on le voit ci-dessous. Ces mesures fournissent des renseignements utiles, car elles accroissent la comparabilité des résultats entre les périodes.

	Périodes closes les	
	31 mars 2023	31 déc. 2022
Dollar américain	<b>1,35</b>	1,36
Livre sterling	<b>1,64</b>	1,59
Euro	<b>1,45</b>	1,39

- **Profits et pertes liés à l'expérience sur le marché** – Il s'agit de l'incidence sur le bénéfice net découlant de l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt du marché sur les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement, déduction faite de la couverture, et les passifs d'impôt différé connexes, qui comprend :
  - l'incidence de l'inefficacité de la couverture se rapportant aux passifs au titre des garanties liées aux fonds distincts qui sont couverts et le rendement des actifs de couvertures connexes;
  - l'incidence sur les passifs au titre des garanties liées aux fonds distincts qui ne sont pas couverts;
  - les incidences liées aux marchés qui diffèrent des attentes à l'égard des actifs couvrant le surplus, des actifs du fonds général et des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qu'ils couvrent;
  - les autres incidences liées aux marchés sur les actifs du fonds général et les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qu'ils couvrent qui ne peuvent être attribuées aux attentes pour la période.
- **Primes comptables nettes** – Pour l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie, cette mesure représente la valeur des primes en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.
- **Flux de trésorerie nets et entrées (sorties)** – Cette mesure sert d'indicateur de la capacité de la compagnie à attirer de nouvelles affaires et à conserver les affaires existantes. Les flux de trésorerie nets et les entrées (sorties) d'actifs nettes se composent des éléments suivants :
  - Pour les produits de gestion du patrimoine de l'exploitation canadienne, les flux de trésorerie nets comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, aux fonds communs de placement exclusifs et aux fonds communs de placement non exclusifs.
  - Pour les produits de gestion du patrimoine et de placement seulement de l'exploitation européenne, les flux de trésorerie nets comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, à l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels et aux autres actifs administrés.
  - Pour Empower, les flux de trésorerie nets comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, aux actifs du fonds général, aux fonds communs de placement exclusifs et aux fonds communs de placement non exclusifs, ainsi qu'aux autres actifs gérés.
  - Pour Putnam, les entrées (sorties) d'actifs nettes comprennent les souscriptions et les rachats liés aux fonds communs de placement et aux comptes institutionnels.
- **Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le BSIF)** – Le BSIF est un organisme indépendant du gouvernement fédéral canadien qui réglemente et supervise les institutions financières et les régimes de retraite sous réglementation fédérale afin de déterminer s'ils sont en bonne santé financière et s'ils respectent leurs exigences.

- **Autres actifs administrés** – Les autres actifs administrés comprennent les actifs pour lesquels la compagnie ne fournit que des services administratifs, contre des honoraires et autres produits. Les clients sont les propriétaires véritables de ces actifs et la compagnie ne dirige pas les activités de placement. Les services offerts relativement aux actifs administrés comprennent la tenue de livres, les services de garde, la collecte des produits tirés des placements, le règlement de transactions et d'autres services administratifs. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.
- **Autres actifs gérés** – Cette mesure tient compte des fonds des clients externes pour lesquels la compagnie surveille les politiques de placement. Les services offerts relativement à l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels comprennent le choix des placements, la prestation de conseils sur les placements et la gestion de portefeuilles discrétionnaires au nom des clients.
- **Ratio cours/valeur comptable** – Le cours de clôture de l'action de la compagnie divisé par sa valeur comptable par action.
- **Ratio cours/bénéfice** – Le cours de clôture de l'action de la compagnie divisé par son bénéfice net par action pour les quatre derniers trimestres.
- **Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires** – Le bénéfice net (la perte nette) des quatre derniers trimestres est divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des unités d'exploitation.
- **Souscriptions** – Les souscriptions sont évaluées selon le type de produit :
  - Les souscriptions de produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque comprennent la totalité des primes uniques et des primes annualisées prévues pour les 12 premiers mois du régime.
  - Les souscriptions d'assurance collective et de SAS reflètent les primes annualisées et les équivalents de primes pour les nouvelles polices et les nouveaux avantages couverts ou l'expansion de la couverture des polices existantes.
  - Dans le cas des produits individuels de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les dépôts des produits de fonds distincts, les dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ainsi que les dépôts des fonds communs de placement non exclusifs.
  - Dans le cas des produits collectifs de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les actifs transférés d'anciens fournisseurs de régimes et les cotisations annuelles prévues au nouveau régime.
- **Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires sectoriels** – La compagnie applique une méthode de répartition du capital aux termes de laquelle les coûts de financement sont ventilés au prorata du capital réparti. En ce qui concerne les secteurs Exploitation canadienne, Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques (essentiellement la Canada Vie), cette méthode de répartition est généralement orientée sur les exigences de capital réglementaire, alors que, pour Empower et Putnam, la méthode est axée sur la valeur comptable des unités d'exploitation présentée dans les états financiers. Le total du capital soumis à un effet de levier est réparti de façon uniforme entre les unités d'exploitation au prorata du total du capital, ce qui fait en sorte que le ratio d'endettement de chaque unité d'exploitation reflète celui de la société consolidée.

Cette méthode de répartition du capital permet à la compagnie de calculer des rendements des capitaux propres comparables pour chaque unité d'exploitation. Par conséquent, ces rendements des capitaux propres se fondent sur le capital qui a été alloué aux unités d'exploitation et sur les charges financières associées à ce capital. Les normes IFRS n'exigent pas le calcul du rendement des capitaux propres; par conséquent, aucune mesure comparable n'existe en vertu des normes IFRS.

**CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION**

Les contrôles et les procédures de communication de l'information de la compagnie sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information se rapportant à la compagnie devant être présentée dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales est a) consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais stipulés par les lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales, et b) réunie et transmise aux membres de la haute direction de la compagnie, notamment le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers, selon le cas, afin de leur permettre de prendre des décisions en temps opportun concernant la présentation de l'information.

**CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont dressés conformément aux normes IFRS. La direction de la compagnie est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites inhérentes et pourraient devenir inefficaces par suite de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence significative sur celui-ci.

**Limitation des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière**

Comme le permettent les lois sur les valeurs mobilières, pour la période close le 31 mars 2023, la direction de la compagnie a limité l'étendue de la conception de ses contrôles et procédures de communication de l'information et de son contrôle interne à l'égard de l'information financière pour en exclure les contrôles, les politiques et les procédures des affaires de retraite à service complet de Prudential, que la compagnie a acquises le 1<sup>er</sup> avril 2022.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, les activités de services de retraite acquises de Prudential ont enregistré des produits de 639 M\$ et un bénéfice net de 43 M\$ après impôt (bénéfice fondamental de 69 M\$ après impôt, compte non tenu de l'incidence défavorable des profits et pertes liés à l'expérience sur le marché de 4 M\$, des coûts d'intégration de 16 M\$ après impôt et de l'amortissement des immobilisations incorporelles de 5 M\$ après impôt). Les montants initiaux attribués aux actifs acquis, au goodwill et aux immobilisations incorporelles le 1<sup>er</sup> avril 2022 et présentés au 31 mars 2023 étaient de 124 988 M\$. Les montants initiaux attribués aux passifs repris le 1<sup>er</sup> avril 2022 et présentés au 31 mars 2023 s'établissaient à 122 329 M\$.

**TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES**

Le 3 avril 2023, la compagnie a annoncé que la Canada Vie avait conclu une entente visant l'acquisition d'Investment Planning Counsel Inc., une société indépendante de gestion du patrimoine de premier plan, auprès de la Société financière IGM Inc. (IGM), pour une contrepartie en trésorerie totale de 575 M\$, sous réserve d'ajustements. IGM est une société liée et est membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Par conséquent, le Comité de révision de la compagnie et celui de la Canada Vie ont examiné et approuvé la transaction. La clôture de la transaction devrait avoir lieu au cours du quatrième trimestre de 2023, sous réserve des conditions de clôture réglementaires et habituelles.

Autrement, les transactions entre parties liées n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2022.

**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS TRIMESTRIELS**

**Renseignements financiers trimestriels**

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	Présentation selon IFRS 17/9					Présentation selon IFRS 4/39		
	2023	2022 (retraité)				2021		
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
<b>Total des produits</b>	<b>12 359 \$</b>	10 510 \$	791 \$	(5 350) \$	(3 586) \$	18 122 \$	17 432 \$	17 955 \$
<b>Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires</b>								
Total	<b>595 \$</b>	452 \$	987 \$	823 \$	1 334 \$	765 \$	872 \$	784 \$
De base – par action	<b>0,64</b>	0,48	1,06	0,88	1,43	0,82	0,94	0,84
Dilué – par action	<b>0,64</b>	0,48	1,06	0,88	1,43	0,82	0,94	0,84

<sup>1</sup> Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Le bénéfice net consolidé attribuable aux détenteurs d’actions ordinaires de Lifeco s’est établi à 595 M\$ pour le premier trimestre de 2023, comparativement à 1 334 M\$ il y a un an. Ce montant représente 0,64 \$ par action ordinaire (0,64 \$ après dilution) pour le premier trimestre de 2023, comparativement à 1,43 \$ par action ordinaire (1,43 \$ après dilution) il y a un an.

Le total des produits pour le premier trimestre de 2023 s’est établi à 12 359 M\$ et comprend des produits des activités d’assurance de 5 037 M\$ (4 780 M\$ pour le trimestre correspondant de l’exercice précédent), des produits nets tirés des placements de 2 106 M\$ (1 481 M\$ pour le trimestre correspondant de l’exercice précédent), une variation à la hausse de 3 573 M\$ des actifs de placement à la juste valeur par le biais du résultat net (variation à la baisse de 11 298 M\$ pour le trimestre correspondant de l’exercice précédent) et des honoraires et autres produits de 1 643 M\$ (1 451 M\$ pour le trimestre correspondant de l’exercice précédent).

**CONVERSION DES DEVISES**

Lifeco exerce ses activités dans plusieurs devises par l’intermédiaire de ses filiales en exploitation. Les quatre principales devises sont le dollar canadien, le dollar américain, la livre sterling et l’euro. Dans le présent rapport, l’actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période. Voici les taux employés :

**Conversion des devises**

Périodes closes les	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022
<b>Dollar américain</b>					
Bilan	<b>1,35 \$</b>	1,35 \$	1,38 \$	1,29 \$	1,25 \$
Produits et charges	<b>1,35 \$</b>	1,36 \$	1,31 \$	1,28 \$	1,27 \$
<b>Livre sterling</b>					
Bilan	<b>1,67 \$</b>	1,64 \$	1,54 \$	1,57 \$	1,64 \$
Produits et charges	<b>1,64 \$</b>	1,59 \$	1,54 \$	1,60 \$	1,70 \$
<b>Euro</b>					
Bilan	<b>1,47 \$</b>	1,45 \$	1,35 \$	1,35 \$	1,38 \$
Produits et charges	<b>1,45 \$</b>	1,39 \$	1,31 \$	1,36 \$	1,42 \$

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Des renseignements supplémentaires sur Lifeco, y compris ses plus récents états financiers consolidés, l’attestation du chef de la direction et du chef des services financiers ainsi que la notice annuelle, sont accessibles sur le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

**ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET** *(non audité)*  
*(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)*

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022 (retraité)
<b>Résultat des activités d'assurance</b>		
Produits des activités d'assurance (note 8)	5 037 \$	4 780 \$
Charges afférentes aux activités d'assurance (note 9)	(3 995)	(3 737)
Charge nette liée aux contrats de réassurance	(342)	(362)
	<u>700</u>	<u>681</u>
<b>Résultat net des activités de placement (note 5)</b>		
Produits nets tirés des placements	2 106	1 481
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net	3 573	(11 298)
	<u>5 679</u>	<u>(9 817)</u>
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(3 570)	8 227
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	93	(453)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	(1 882)	3 190
	<u>320</u>	<u>1 147</u>
<b>Résultat net des activités de placement – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts</b>		
Produits nets tirés des (pertes nettes liées aux) placements	1 721	(1 384)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(1 721)	1 384
	<u>—</u>	<u>—</u>
<b>Autres produits (charges)</b>		
Honoraires et autres produits	1 643	1 451
Charges d'exploitation et frais administratifs (note 9)	(1 792)	(1 488)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	(96)	(86)
Coûts de financement	(115)	(88)
Charges de restructuration et d'intégration	(26)	(17)
	<u>634</u>	<u>1 600</u>
<b>Bénéfice avant impôt</b>	<u>29</u>	<u>207</u>
Impôt sur le résultat (note 17)	605	1 393
<b>Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle</b>	<u>(22)</u>	<u>27</u>
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	627	1 366
<b>Bénéfice net</b>	<u>32</u>	<u>32</u>
Dividendes sur actions privilégiées (note 14)	595 \$	1 334 \$
<b>Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires</b>	<u>595 \$</u>	<u>1 334 \$</u>
<b>Bénéfice par action ordinaire (note 14)</b>		
De base	<u>0,64 \$</u>	<u>1,43 \$</u>
Dilué	<u>0,64 \$</u>	<u>1,43 \$</u>

**ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL** (non audité)  
(en millions de dollars canadiens)

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022 (retraité)
<b>Bénéfice net</b>	<b>627 \$</b>	1 366 \$
<b>Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)</b>		
<b>Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement dans les états consolidés du résultat net</b>		
Profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger	144	(564)
Profits (pertes) latents sur les couvertures d'investissement net dans des établissements à l'étranger	(26)	130
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	2	(12)
Profits (pertes) latents sur les obligations et les prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	185	(481)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(43)	95
(Profits) pertes réalisés sur les obligations et les prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	36	12
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	(8)	—
Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	37	(8)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(10)	2
(Profits) pertes réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie	(29)	(7)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	8	2
Participations ne donnant pas le contrôle	(94)	184
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	26	(46)
<b>Total des éléments qui pourraient être reclassés</b>	<b>228</b>	(693)
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés dans les états consolidés du résultat net</b>		
Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (note 16)	(57)	412
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	15	(111)
Participations ne donnant pas le contrôle	4	(33)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(1)	9
<b>Total des éléments qui ne seront pas reclassés</b>	<b>(39)</b>	277
<b>Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)</b>	<b>189</b>	(416)
<b>Bénéfice global</b>	<b>816 \$</b>	950 \$

**BILANS CONSOLIDÉS** (non audité)  
(en millions de dollars canadiens)

	31 mars 2023	31 décembre 2022	1 <sup>er</sup> janvier 2022
		(retraité)	(retraité)
<b>Actif</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 666 \$	7 290 \$	6 075 \$
Obligations (note 5)	158 252	156 091	142 655
Prêts hypothécaires (note 5)	37 643	37 197	29 357
Actions (note 5)	15 309	14 301	14 225
Immeubles de placement (note 5)	8 328	8 344	7 763
	<b>226 198</b>	<b>223 223</b>	<b>200 075</b>
Actifs au titre des contrats d'assurance (note 10)	1 158	1 140	1 533
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus (note 11)	17 601	17 571	21 843
Goodwill	10 623	10 611	9 107
Immobilisations incorporelles	6 223	6 230	5 514
Instruments financiers dérivés	2 158	2 314	967
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	724	724	736
Immobilisations corporelles	403	399	422
Débiteurs et intérêts à recevoir	4 420	4 355	3 210
Autres actifs	15 450	15 949	14 435
Impôt exigible	170	338	268
Actifs d'impôt différé	1 579	1 470	1 325
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 12)	405 146	387 882	357 419
<b>Total de l'actif</b>	<b>691 853 \$</b>	<b>672 206 \$</b>	<b>616 854 \$</b>
<b>Passif</b>			
Passifs au titre des contrats d'assurance (note 10)	138 765 \$	135 438 \$	157 910 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	94 612	94 810	53 694
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus (note 11)	549	537	1 290
Débiteures et autres instruments d'emprunt	10 311	10 509	8 804
Instruments financiers dérivés	1 508	1 639	1 030
Créditeurs	2 347	2 758	2 469
Autres passifs	8 663	8 913	6 293
Impôt exigible	170	152	193
Passifs d'impôt différé	745	773	677
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 12)	59 435	57 841	65 253
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 12)	345 711	330 041	292 166
<b>Total du passif</b>	<b>662 816</b>	<b>643 411</b>	<b>589 779</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Participations ne donnant pas le contrôle			
Surplus attribuable au compte de participation de filiales	2 778	2 734	2 984
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	190	152	129
Capitaux propres attribuables aux actionnaires			
Capital social			
Billets avec remboursement de capital à recours limité	1 500	1 500	1 500
Actions privilégiées	2 720	2 720	2 720
Actions ordinaires (note 13)	5 804	5 791	5 748
Surplus cumulé	14 942	14 976	13 216
Cumul des autres éléments de bénéfice global	905	713	586
Surplus d'apport	198	209	192
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>29 037</b>	<b>28 795</b>	<b>27 075</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>691 853 \$</b>	<b>672 206 \$</b>	<b>616 854 \$</b>



**ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES** (non audité)  
(en millions de dollars canadiens)

31 mars 2023						
	Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<b>Solde au début de l'exercice (retraité)</b>	10 011 \$	209 \$	14 976 \$	713 \$	2 886 \$	28 795 \$
Incidence de la première application d'IFRS 9 (note 3)	—	—	(33)	3	—	(30)
Solde révisé au début de l'exercice	10 011	209	14 943	716	2 886	28 765
Bénéfice net	—	—	627	—	(22)	605
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	—	—	—	189	65	254
	10 011	209	15 570	905	2 929	29 624
Dividendes aux actionnaires						
Détenteurs d'actions privilégiées (note 14)	—	—	(32)	—	—	(32)
Détenteurs d'actions ordinaires	—	—	(485)	—	—	(485)
Actions exercées et émises en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions (note 13)	17	(34)	—	—	33	16
Actions achetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 13)	(22)	—	—	—	—	(22)
Excédent du produit du rachat sur le capital déclaré selon l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 13)	18	—	(18)	—	—	—
Charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions	—	23	—	—	—	23
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle dans une filiale	—	—	(52)	—	(35)	(87)
Perte de dilution sur les participations ne donnant pas le contrôle	—	—	(41)	—	41	—
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>10 024 \$</b>	<b>198 \$</b>	<b>14 942 \$</b>	<b>905 \$</b>	<b>2 968 \$</b>	<b>29 037 \$</b>

31 mars 2022 (retraité)						
	Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au début de l'exercice	9 968 \$	192 \$	16 424 \$	632 \$	3 267 \$	30 483 \$
Incidence de la première application d'IFRS 17 (note 3)	—	—	(4 835)	—	(517)	(5 352)
Incidence de l'application de la superposition liée à IFRS 9 (note 3)	—	—	1 627	(46)	363	1 944
Solde révisé au début de l'exercice	9 968	192	13 216	586	3 113	27 075
Bénéfice net	—	—	1 366	—	27	1 393
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	—	—	—	(416)	(114)	(530)
	9 968	192	14 582	170	3 026	27 938
Dividendes aux actionnaires						
Détenteurs d'actions privilégiées (note 14)	—	—	(32)	—	—	(32)
Détenteurs d'actions ordinaires	—	—	(457)	—	—	(457)
Actions exercées et émises en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions (note 13)	40	(31)	—	—	27	36
Charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions	—	22	—	—	—	22
Coûts liés au rachat d'actions privilégiées	—	—	(2)	—	—	(2)
Perte de dilution sur les participations ne donnant pas le contrôle	—	—	(54)	—	54	—
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>10 008 \$</b>	<b>183 \$</b>	<b>14 037 \$</b>	<b>170 \$</b>	<b>3 107 \$</b>	<b>27 505 \$</b>

**TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE** *(non audité)*  
*(en millions de dollars canadiens)*

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022 (retraité)
<b>Exploitation</b>		
Bénéfice avant impôt	634 \$	1 600 \$
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements reçus	(33)	(78)
Ajustements :		
Variation des passifs au titre des contrats d'assurance	2 837	(10 549)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	(203)	(2 571)
Variation des passifs au titre des contrats de réassurance détenus	7	1 260
Variation des actifs au titre des contrats de réassurance détenus	22	469
Variation des actifs au titre des contrats d'assurance	(69)	(189)
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(3 573)	11 298
Autres	(656)	200
	<u>(1 034)</u>	<u>1 440</u>
<b>Activités de financement</b>		
Émission d'actions ordinaires	17	40
Actions ordinaires achetées et annulées	(22)	—
Augmentation de la marge de crédit des filiales	—	1 028
Diminution de la marge de crédit des filiales	(230)	(25)
Coûts liés au rachat d'actions privilégiées	—	(2)
Dividendes sur actions ordinaires versés	(485)	(457)
Dividendes sur actions privilégiées versés	(32)	(32)
	<u>(752)</u>	<u>552</u>
<b>Activités d'investissement</b>		
Ventes et échéances d'obligations	6 835	7 702
Encaissements sur prêts hypothécaires	787	531
Ventes d'actions	497	1 314
Ventes d'immeubles de placement	2	5
Placement dans des obligations	(5 057)	(5 440)
Placement dans des prêts hypothécaires	(651)	(1 765)
Placement dans des actions	(1 195)	(924)
Placement dans des immeubles de placement	(82)	(66)
	<u>1 136</u>	<u>1 357</u>
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	26	(167)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(624)</b>	<b>3 182</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>7 290</b>	<b>6 075</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>	<b>6 666 \$</b>	<b>9 257 \$</b>
<b>Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie</b>		
Produits d'intérêts reçus	1 727 \$	1 182 \$
Intérêts versés	70	63
Dividendes reçus	105	88

## NOTES ANNEXES RÉSUMÉES (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et sauf indication contraire)

### 1. Renseignements généraux

Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) est une société inscrite en bourse (Bourse de Toronto : GWO), constituée en société par actions et domiciliée au Canada. L'adresse du siège social de la compagnie est la suivante : 100, rue Osborne Nord, Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans l'assurance vie, l'assurance maladie, l'épargne-retraite, la gestion d'actifs et du patrimoine et la réassurance, principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe, par l'entremise de ses filiales en exploitation, dont La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie), Empower Annuity Insurance Company of America (Empower) et Putnam Investments, LLC (Putnam).

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers) de la compagnie au 31 mars 2023 et pour le trimestre clos à cette date ont été approuvés par le conseil d'administration en date du 9 mai 2023.

### 2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables

Les présents états financiers devraient être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels audités et aux notes annexes de la compagnie au 31 décembre 2022.

Les états financiers de la compagnie au 31 mars 2023 ont été préparés conformément aux exigences de la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), publiée par l'International Accounting Standards Board (l'IASB), en utilisant les mêmes méthodes comptables et de calcul que pour les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, sauf dans les cas décrits ci-dessous.

#### Changements de méthodes comptables

La compagnie a adopté IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), et IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), le 1<sup>er</sup> janvier 2023, soit leur date d'entrée en vigueur, en remplacement d'IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4), et d'IAS 39, *Instruments financiers* (IAS 39), respectivement.

IFRS 17 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication des informations à fournir relativement aux contrats d'assurance. En vertu d'IFRS 17, les groupes de contrats sont évalués à la valeur actualisée estimative des flux de trésorerie d'exécution, ajustée pour tenir compte d'un ajustement explicite au titre du risque non financier et de la marge sur services contractuels (MSC).

IFRS 9 apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants : le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction d'un modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier, la dépréciation basée sur le modèle des pertes attendues, et la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité.

Les méthodes comptables qui sont touchées de façon significative par l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 sont décrites ci-dessous.

---

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Méthodes comptables touchées par IFRS 9

En vertu d'IFRS 9, un actif financier est évalué à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale et est classé, et ensuite évalué, à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti en fonction du modèle économique de la compagnie utilisé pour gérer ses actifs ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif.

Les modèles économiques de la compagnie sont déterminés à un niveau qui reflète la façon dont les groupes d'actifs financiers sont collectivement gérés en vue d'atteindre des objectifs économiques.

Un actif financier est classé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global s'il satisfait aux critères suivants et s'il n'est pas désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net :

- sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de le détenir afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre des actifs financiers;
- ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Un actif financier est classé au coût amorti s'il satisfait aux critères suivants et s'il n'est pas désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net :

- sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de le détenir afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Les placements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global à sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, et les profits et les pertes latents sont comptabilisés dans les états consolidés des autres éléments du résultat global. Les profits et les pertes réalisés sur les placements dans des obligations et les placements hypothécaires à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global font l'objet d'un reclassement des autres éléments du résultat global aux états consolidés du résultat net lorsque le placement est vendu.

Tout actif financier qui n'est pas admissible à l'évaluation au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est classé à la juste valeur par le biais du résultat net. Dans le cas des instruments financiers qui satisfont aux critères de classement au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, la compagnie peut exercer l'option de désigner, au moment de la comptabilisation initiale, ces instruments financiers comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit de façon importante une non-concordance comptable qui pourrait autrement se produire. Les placements évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net.

Les placements dans les actions, à l'exception de ceux sur lesquels la compagnie exerce une influence notable, sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la comptabilisation initiale, à moins qu'une désignation irrévocable ne soit faite pour classer un instrument individuel à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les produits d'intérêts gagnés sur les obligations et les prêts hypothécaires sont calculés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisés à titre de produits nets tirés des placements dans les états consolidés du résultat net.

---

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Évaluation de la juste valeur

Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous :

*Obligations – À la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global*

La juste valeur des obligations évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. Lorsqu'il n'existe pas de cours publié sur un marché actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours publiés sur un marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'obligations à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

La compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

*Prêts hypothécaires – À la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global*

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires, la juste valeur des prêts hypothécaires est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux du marché pour des instruments semblables. Les données d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

*Prêts hypothécaires rechargeables – À la juste valeur par le biais du résultat net*

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires rechargeables, les flux de trésorerie futurs prévus sont actualisés au moyen d'un modèle d'évaluation interne, lequel tient compte de la garantie contre une valeur nette réelle négative incorporée. Les données incluses dans le modèle comprennent des données observables sur le marché telles que les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque. Les données non observables sur le marché comprennent les taux de volatilité et de croissance liés aux immeubles, les taux prévus en ce qui a trait aux rachats volontaires, la mortalité, les hypothèses relatives aux transferts dans les établissements de soins de longue durée et à l'arrêt de la capitalisation des intérêts et la valeur de la garantie contre une valeur nette réelle négative.

*Actions – À la juste valeur par le biais du résultat net*

La juste valeur des actions négociées sur un marché actif est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la bourse où celui-ci se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen de la fluctuation du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours du marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'actions à la juste valeur par le biais du résultat net, à la date de clôture.

---

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Comptabilité de couverture

Tel qu'il est permis en vertu d'IFRS 9, la compagnie a choisi de continuer d'appliquer les principes de la comptabilité de couverture en vertu d'IAS 39 plutôt que ceux en vertu d'IFRS 9. La méthode comptable que la compagnie utilise pour la comptabilité de couverture est présentée dans les notes annexes des états financiers consolidés annuels audités au 31 décembre 2022.

Pertes de crédit attendues

En vertu d'IFRS 9, les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Le modèle des pertes de crédit attendues en vertu d'IFRS 9 remplace le modèle des pertes subies en vertu d'IAS 39.

La compagnie évalue les corrections de valeur soit en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir, soit en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir découlent de tout cas de défaillance qui pourrait survenir au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont calculées pour les actifs financiers dont le risque de crédit est faible ou n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Les pertes de crédit attendues pour la durée de vie découlent de la totalité des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet au cours de sa durée de vie attendue, soit la période contractuelle maximale au cours de laquelle la compagnie est exposée au risque de crédit. Des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées pour les actifs financiers dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale ou lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation.

*Évaluation des pertes de crédit attendues*

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues se fondent sur une estimation, pondérée selon les probabilités, des pertes de crédit attendues découlant des défaillances sur la période donnée pertinente en vertu du modèle des pertes de crédit. L'évaluation des pertes de crédit attendues pour un actif financier se fonde principalement sur l'exposition en cas de défaillance, la probabilité de défaillance et les pertes en cas de défaillance. L'évaluation des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues nécessite l'utilisation de jugements et d'hypothèses.

Pour les actifs financiers productifs, le calcul des pertes de crédit attendues correspond à la valeur actualisée de toutes les insuffisances de flux de trésorerie, qui constituent l'écart entre les flux de trésorerie dus à la compagnie et les flux de trésorerie qu'elle devrait recevoir. Pour les actifs financiers dépréciés, le calcul des pertes de crédit attendues correspond à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés. Les actifs financiers assujettis à des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont classés dans trois phases :

*Phase 1*

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale ou dont le risque de crédit est faible sont classés dans la phase 1. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir est calculée pour les actifs financiers de la phase 1. Pour évaluer si le risque de crédit a augmenté de façon importante, la compagnie compare le risque de défaillance au moment de la comptabilisation initiale avec le risque à la date de clôture de la période considérée.

---

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

*Phase 2*

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale sont classés dans la phase 2. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie est calculée pour les actifs financiers de la phase 2. Les actifs financiers font l'objet d'une évaluation individuelle visant à déterminer s'il y a une augmentation importante du risque de crédit, au moyen du système interne de notation du risque de crédit de la compagnie et d'un suivi des paiements faits sur les actifs en temps opportun. Les actifs financiers dont les paiements contractuels sont en souffrance depuis plus de 30 jours sont généralement considérés comme comportant une augmentation importante du risque de crédit, et sont donc classés dans la phase 2. Un actif financier classé dans la phase 2 peut être reclassé dans la phase 1 si le risque de crédit diminue par la suite.

*Phase 3*

Les actifs financiers dépréciés sont classés dans la phase 3 et nécessitent une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les actifs financiers font individuellement l'objet d'examen réguliers afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. Différents facteurs sont pris en compte par la compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions défavorables propres à un secteur ou à une région, une baisse de la juste valeur sans lien avec les taux d'intérêt, une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital. Les actifs financiers sont réputés avoir subi une perte de valeur lorsqu'il existe une indication objective montrant que le recouvrement ultime des flux de trésorerie futurs ne peut plus être estimé de façon fiable. La juste valeur d'un actif financier n'est pas en soi un indicateur définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le prix sur le marché est pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

*Présentation des pertes de crédit attendues*

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues pour les actifs financiers classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisées dans les états consolidés des autres éléments du résultat global et ne réduisent pas la valeur comptable de l'actif. Les actifs financiers classés au coût amorti sont présentés déduction faite des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues dans les bilans consolidés.

Lorsqu'il n'y a aucune attente de recouvrement, la compagnie radiera partiellement ou intégralement un actif financier au titre des corrections de valeur pour pertes de crédit connexes. Les actifs financiers radiés pourraient encore faire l'objet de mesures d'exécution. Au cours des périodes ultérieures, les recouvrements de montants précédemment radiés sont portés au crédit de la charge pour pertes de crédit et sont comptabilisés dans les produits nets tirés des placements dans les états consolidés du résultat net.

Méthodes comptables touchées par IFRS 17

**Classement des contrats**

Contrats d'assurance

La compagnie identifie les contrats d'assurance comme étant des ententes en vertu desquelles la compagnie accepte de prendre en charge un risque d'assurance important pour une autre partie (le titulaire de polices) en convenant d'indemniser le titulaire de polices ou le bénéficiaire du contrat pour des événements futurs incertains spécifiés qui porteraient préjudice au titulaire de polices, indemnisation dont le montant et l'échéancier sont inconnus.

## 2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

La compagnie détermine si un contrat comporte un risque d'assurance important en évaluant si un événement assuré pourrait faire en sorte que la compagnie verse au titulaire de polices des sommes supplémentaires importantes dans tout scénario ayant une substance commerciale, même si l'événement assuré est extrêmement improbable ou si la valeur actualisée prévue des flux de trésorerie éventuels ne représente qu'une faible part de la valeur actualisée prévue des flux de trésorerie restants du contrat d'assurance. En procédant à cette évaluation, la compagnie prend en considération tous ses droits et obligations substantiels, que ceux-ci découlent de dispositions contractuelles, légales ou réglementaires.

Lorsque la compagnie émet des contrats d'assurance pour indemniser une autre entité pour des sinistres découlant d'un ou de plusieurs contrats d'assurance émis par cette autre entité, les contrats connexes sont des contrats de réassurance émis qui font partie des contrats d'assurance émis.

### Contrats de réassurance détenus

La compagnie a conclu des accords visant le transfert du risque d'assurance et des primes connexes à un ou à plusieurs réassureurs qui partageront les risques. Dans l'éventualité où lesdits réassureurs ne peuvent respecter leurs obligations à cet égard, la compagnie demeure responsable auprès de ses titulaires de polices en ce qui a trait à la partie réassurée. Les contrats de cette nature sont appelés « contrats de réassurance détenus ».

### Séparation des composants des contrats d'assurance et de réassurance

À la date de passation, la compagnie sépare les composants suivants d'un contrat d'assurance ou de réassurance détenu et les comptabilise comme des instruments financiers autonomes :

- Les dérivés incorporés dans le contrat qui présentent des caractéristiques et risques économiques qui ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte, et dont les modalités ne répondraient pas à la définition d'un contrat d'assurance ou de réassurance détenu en tant qu'instrument autonome;
- Les composants investissements distincts : les composants investissements qui ne sont pas étroitement liés aux composants assurance et pour lesquels des contrats aux modalités équivalentes sont vendus, ou pourraient être vendus, séparément dans le même marché ou dans le même espace juridique.

Après avoir séparé tout composant des instruments financiers, la compagnie sépare toute promesse de fournir des biens distincts ou des services non liés à l'assurance distincts aux titulaires de polices et les comptabilise en tant que contrats distincts conclus avec les clients. Un bien ou un service est distinct si le titulaire de polices peut tirer parti du bien ou du service pris isolément ou en combinaison avec d'autres ressources qui lui sont aisément disponibles. Un bien ou un service n'est pas distinct et est comptabilisé avec le composant assurance si les flux de trésorerie et les risques liés aux biens ou aux services sont étroitement liés aux flux de trésorerie et aux risques liés au composant assurance, et si la compagnie réalise un important travail d'intégration du bien ou du service et du composant assurance.

### Niveau de regroupement

La compagnie détermine son niveau de regroupement des contrats d'assurance émis en divisant les affaires souscrites en portefeuilles. Les portefeuilles sont constitués de groupes de contrats qui comportent des risques similaires et sont gérés ensemble. La compagnie a défini des portefeuilles de contrats d'assurance émis en fonction de ses gammes de produits. Les portefeuilles sont divisés en groupes de contrats qui sont émis au cours d'une période annuelle (habituellement un exercice) et sont ensuite subdivisés dans une première catégorie comprenant les contrats déficitaires et dans une seconde catégorie comprenant tous les autres contrats. Un contrat d'assurance est déficitaire si, à la date de comptabilisation initiale, les attentes à l'égard des flux de trésorerie d'exécution estimatifs déterminés sur une base pondérée selon les probabilités constituent une sortie de trésorerie nette. La compagnie se base sur des informations raisonnables et justifiables pour déterminer si les contrats sont déficitaires.

Pour déterminer les groupes de contrats, la compagnie a choisi d'inclure dans le même groupe les contrats pour lesquels sa capacité de fixer un prix ou un niveau de prestations pour les titulaires de polices qui diffère en fonction des caractéristiques est soumise à des restrictions imposées par la réglementation. Les contrats sont regroupés en groupes après leur comptabilisation initiale.



---

## 2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

La compagnie a défini des portefeuilles de contrats de réassurance détenus en fonction des portefeuilles des contrats d'assurance émis sous-jacents. Les groupes de contrats de réassurance détenus qui sont conclus au cours d'une période annuelle (habituellement un exercice) sont divisés en fonction du fait qu'ils donnent lieu à une situation de profit net ou à une situation de perte nette au moment de la comptabilisation initiale.

Certains contrats de réassurance détenus fournissent une couverture pour des contrats sous-jacents qui sont inclus dans des groupes différents. Cependant, la forme juridique d'un contrat unique de ces contrats reflète la substance des droits et obligations contractuels de la compagnie, étant donné que les différentes couvertures restantes tombent en déchéance ensemble et ne sont pas vendues séparément. Par conséquent, le contrat de réassurance détenu n'est pas séparé en plusieurs composants d'assurance liés à des groupes sous-jacents différents.

### **Comptabilisation initiale**

La compagnie comptabilise à compter de la première des dates suivantes un groupe de contrats d'assurance qu'elle émet :

- la date du début de la période de couverture du groupe de contrats;
- la date à laquelle le premier paiement d'un titulaire de polices du groupe devient exigible ou lorsque le premier paiement est reçu si aucune date d'exigibilité n'est prévue;
- dans le cas d'un groupe de contrats déficitaires, la date à laquelle le groupe devient déficitaire, si les faits et circonstances indiquent l'existence d'un tel groupe.

Un groupe de contrats de réassurance détenus est comptabilisé à la date suivante :

- Dans le cas des contrats de réassurance détenus et mis en place par la compagnie qui fournissent une couverture proportionnelle : la date de comptabilisation initiale de tout contrat d'assurance sous-jacent.
- Dans le cas des autres contrats de réassurance détenus et mis en place par la compagnie : le début de la période de couverture du groupe de contrats de réassurance. Toutefois, si la compagnie comptabilise un groupe déficitaire de contrats d'assurance sous-jacents à une date antérieure et que le contrat de réassurance détenu correspondant avait été conclu avant cette date antérieure, alors le groupe de contrats de réassurance détenus est comptabilisé à cette date antérieure.
- Dans le cas des contrats de réassurance détenus qui sont acquis par la compagnie : la date d'acquisition.

### **Périmètre des contrats**

La compagnie inclut dans l'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance et de réassurance détenus tous les flux de trésorerie futurs compris dans le périmètre de chacun des contrats du groupe. Les flux de trésorerie sont compris dans le périmètre d'un contrat s'ils découlent de droits et obligations substantiels qui existent au cours de la période de présentation de l'information financière dans laquelle la compagnie peut contraindre le titulaire de polices à payer les primes (ou dans laquelle elle est contrainte de payer des montants à un réassureur) ou au cours de la période de présentation de l'information financière dans laquelle la compagnie a une obligation substantielle de fournir des services au titulaire de polices (ou dans laquelle elle reçoit des services d'un réassureur). Une obligation substantielle de fournir des services cesse dans l'une ou l'autre des situations suivantes :

- la compagnie a la capacité pratique de réévaluer les risques posés spécifiquement par le titulaire de polices et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement ces risques;
- les deux critères ci-dessous sont remplis :
  - la compagnie a la capacité pratique de réévaluer les risques posés par le portefeuille de contrats d'assurance dont fait partie le contrat en cause et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement le risque posé par le portefeuille;
  - l'établissement du montant des primes pour une couverture s'étendant jusqu'à la date de réévaluation des risques ne tient pas compte des risques liés aux périodes postérieures à la date de réévaluation.

## 2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Dans le cas des contrats de réassurance détenus, une obligation substantielle de recevoir des services cesse lorsque le réassureur a la capacité pratique de réévaluer les risques qui lui sont transférés et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement ces risques, ou lorsque le réassureur a le droit substantiel de résilier la couverture.

Dans le cas des contrats d'assurance assortis de périodes de renouvellement, la compagnie détermine si les primes et les flux de trésorerie connexes qui découlent du contrat renouvelé sont compris dans le périmètre du contrat. La compagnie établit les prix relatifs aux renouvellements après avoir tenu compte des risques et des modalités de la couverture pour le titulaire de polices, en se référant à la tarification des contrats assortis de risques et de modalités équivalents aux dates de renouvellement. La compagnie réévalue le périmètre des contrats de chaque groupe à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les passifs ou les actifs liés aux primes attendues ou aux sinistres attendus qui n'entrent pas dans le périmètre du contrat d'assurance ne sont pas comptabilisés; ces montants sont liés à des contrats d'assurance futurs.

### **Évaluation des contrats d'assurance**

IFRS 17 fournit trois modèles d'évaluation pour les contrats d'assurance :

- le modèle d'évaluation général (MEG);
- la méthode fondée sur les honoraires variables (MHV);
- la méthode de la répartition des primes (MRP).

### **Le modèle d'évaluation général**

La compagnie applique ce modèle à ses produits d'assurance à moyen et à long terme, tels que l'assurance individuelle, les rentes immédiates et les swaps de longévité.

#### *Évaluation initiale*

Lors de la comptabilisation initiale, l'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance par la compagnie correspond au total des flux de trésorerie d'exécution et de la MSC.

#### *Flux de trésorerie d'exécution*

Les flux de trésorerie d'exécution se composent d'estimations pondérées selon les probabilités des flux de trésorerie futurs, actualisées pour refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers connexes, majorées de l'ajustement au titre du risque non financier.

La compagnie estime les flux de trésorerie contractuels futurs compris dans le périmètre des contrats en tenant compte des éléments probants liés aux circonstances actuelles et passées, ainsi que des circonstances futures possibles afin de refléter les variables de marché et les variables autres que de marché ayant une incidence sur l'évaluation des flux de trésorerie. Les estimations de ces flux de trésorerie se basent sur les valeurs attendues, pondérées selon les probabilités, qui reflètent la moyenne d'un éventail complet des résultats possibles, en tenant compte d'un ajustement explicite au titre du risque non financier. L'ajustement au titre du risque correspond à l'indemnité que la compagnie reçoit dans le cadre de l'exécution d'un contrat d'assurance découlant d'incertitudes relatives au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie découlant des risques non financiers. Les hypothèses relatives au risque non financier sont celles portant sur la mortalité, la longévité, la morbidité, la déchéance et les charges. Les estimations et les hypothèses sont examinées périodiquement afin de déterminer si elles reflètent adéquatement les conditions actuelles, passées et futures.

Lorsqu'elle estime les flux de trésorerie d'exécution, la compagnie inclut tous les flux de trésorerie compris dans le périmètre du contrat, y compris les éléments suivants :

- les primes et les flux de trésorerie connexes;
- les réclamations et les prestations, y compris les sinistres déclarés, mais non encore payés, les sinistres survenus, mais non encore déclarés, et les sinistres futurs prévus;
- les taxes sur les primes et les autres taxes transactionnelles et les flux de trésorerie afférents aux prêts consentis aux titulaires de polices;

---

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

- les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition affectés aux groupes de contrats selon une méthode systématique et rationnelle;
- les autres charges fixes et variables directement attribuables à l'exécution des contrats d'assurance;
- les frais de placement engagés dans le cadre des activités d'investissement relativement aux éléments sous-jacents, comme les soldes des comptes de produits d'assurance vie universelle et des fonds distincts, qui sont également inclus dans les flux de trésorerie d'exécution;
- l'incidence des fonds retenus pour les contrats de réassurance émis afin de gérer le risque de crédit.

*Marge sur services contractuels*

La MSC d'un groupe de contrats d'assurance représente le profit non acquis que la compagnie s'attend à comptabiliser dans l'avenir à mesure qu'elle fournira les services prévus à ces contrats.

Lors de la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance, si le total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition et des flux de trésorerie ayant lieu à cette date constitue une entrée nette, le groupe de contrats n'est pas déficitaire. Dans ce cas, la MSC correspond à un montant égal et opposé à l'entrée nette, ce qui n'entraîne aucun bénéfice net ni aucune charge nette à la comptabilisation initiale.

*Taux d'actualisation*

La compagnie évalue la valeur temps de l'argent au moyen de taux d'actualisation qui sont conformes aux prix de marché observables et qui reflètent les caractéristiques de liquidité des contrats d'assurance. Ces taux excluent l'effet des facteurs qui influent sur ces prix de marché observables, mais pas sur les flux de trésorerie futurs des contrats d'assurance (p. ex., le risque de crédit).

La compagnie applique l'approche descendante pour les passifs au titre des contrats d'assurance couverts par des actifs. Selon cette approche, les taux d'actualisation sont estimés en partant de la courbe de rendement implicite d'un portefeuille d'actifs de référence qui reflète étroitement les caractéristiques de durée, de monnaie et de liquidité des flux de trésorerie d'assurance, puis en excluant l'incidence des risques (p. ex., le risque de crédit) présents dans les flux de trésorerie des instruments financiers qui font partie du portefeuille de référence, mais non dans les flux de trésorerie des contrats d'assurance. La compagnie utilise les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance comme portefeuille de référence pour déterminer les taux d'actualisation, au cours de la période observable, alors que les taux d'actualisation pour la période non observable sont basés sur un taux d'investissement ultime. Dans les cas où les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance ne reflètent pas adéquatement les caractéristiques d'illiquidité du passif, un ajustement supplémentaire est apporté au taux d'actualisation.

Dans les cas où il n'y a aucun actif qui couvre les passifs, la compagnie applique une approche ascendante dans sa détermination du taux d'actualisation. Cette approche utilise un taux sans risque majoré d'un écart afin de refléter les caractéristiques de liquidité des passifs. Les taux sans risque sont établis en fonction de la valeur de titres de créance d'État très liquides libellés dans la même monnaie que celle des passifs au titre du contrat d'assurance, et l'écart est tiré d'un élément de référence externe.

*Ajustement au titre du risque*

L'ajustement au titre du risque non financier représente l'indemnité que la compagnie exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et le calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance en raison du risque non financier. La compagnie estime la distribution de probabilité pour chaque risque non financier et applique une méthode matricielle de diversification pour déterminer le niveau de confiance relatif à l'ajustement au titre du risque. Le niveau de confiance cible de la compagnie se situe entre le 85<sup>e</sup> et le 90<sup>e</sup> centile. L'ajustement au titre du risque est calculé en appliquant une marge aux hypothèses non financières.

---

## 2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

### *Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition*

Les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition sont occasionnés par les activités de vente et de souscription requises dans la création d'un groupe de contrats.

Les actifs ou les passifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition sont comptabilisés avant la comptabilisation des contrats d'assurance correspondants et sont inclus dans la valeur comptable de groupes de contrats d'assurance émis connexes. La direction exerce son jugement pour déterminer les coûts qui sont directement attribuables à l'émission d'un groupe de contrats et la tranche de ces coûts qui est affectée aux groupes de contrats en raison des renouvellements prévus.

L'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition est soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les faits et circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Lors du test de dépréciation, la valeur comptable de l'actif est comparée aux entrées nettes de trésorerie attendues pour le groupe de contrats d'assurance connexe.

De plus, si une partie de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition a été affectée aux renouvellements futurs du groupe de contrats connexe, la valeur comptable de l'actif est comparée aux entrées de trésorerie nettes attendues pour ces renouvellements prévus. Si la valeur comptable excède les entrées de trésorerie nettes attendues décrites ci-dessus, une perte est comptabilisée dans les résultats des activités d'assurance. Dans le cas où les faits et circonstances indiquent que l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition n'est plus déprécié, la perte de valeur est reprise, en entier ou en partie.

### *Évaluation ultérieure*

La valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance à chaque date de clôture correspond à la somme du passif au titre de la couverture restante et du passif au titre des sinistres survenus.

- Le passif au titre de la couverture restante se compose des flux de trésorerie d'exécution liés aux services qui seront fournis en vertu des contrats au cours de périodes futures et de toute MSC restante à cette date.
- Le passif au titre des sinistres survenus se compose des flux de trésorerie d'exécution afférents aux sinistres déjà survenus et aux frais déjà engagés qui n'ont toutefois pas encore été déboursés, y compris les sinistres survenus, mais non encore déclarés.

Les flux de trésorerie d'exécution pour les groupes de contrats d'assurance sont évalués à la date de clôture au moyen des estimations à jour des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation courants et des estimations à jour de l'ajustement au titre du risque non financier.

Dans le cas d'un groupe de contrats d'assurance, la valeur comptable de la MSC du groupe à la date de clôture de la période de présentation de l'information financière correspond à la valeur comptable à la date d'ouverture de la période de présentation de l'information financière, ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- la MSC des nouveaux contrats ajoutés au groupe au cours de la période;
- l'intérêt capitalisé sur la valeur comptable de la MSC au cours de la période, qui est évalué au moyen des taux d'actualisation applicables aux flux de trésorerie nominaux qui ne varient pas en fonction des rendements d'éléments sous-jacents déterminés lors de la comptabilisation initiale;
- les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs (évalués au moyen de taux d'actualisation applicables lors de la comptabilisation), sauf dans la mesure où :
  - toute augmentation des flux de trésorerie d'exécution excède la valeur comptable de la MSC, auquel cas l'excédent est comptabilisé à titre de perte dans les états consolidés du résultat net et crée un élément de perte; ou
  - toute diminution des flux de trésorerie d'exécution est affectée à l'élément de perte, ce qui entraîne la reprise des pertes comptabilisées antérieurement dans les états consolidés du résultat net;
- l'effet des écarts de change sur la MSC;
- le montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les services fournis au cours de la période.

---

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs qui donnent lieu à un ajustement de la MSC se composent des éléments suivants :

- les ajustements liés à l'expérience découlant des primes et des flux de trésorerie liés aux primes reçus au cours de la période qui se rapportent aux services futurs;
- les variations dans les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs et de l'ajustement au titre du risque pour le passif au titre de la couverture restante, évaluées à l'aide des taux d'actualisation déterminés lors de la comptabilisation initiale, sauf celles qui se rapportent à l'effet des variations de la valeur temps de l'argent et des risques financiers;
- les écarts entre les composants investissements qui n'ont pas été séparés du contrat dont la compagnie s'attendait à ce qu'ils deviennent dus au cours de la période (après avoir tenu compte de la variation de l'expérience financière) et les composants investissements qui deviennent réellement dus au cours de la période, selon une évaluation au moyen des taux d'actualisation déterminés au moment de la comptabilisation initiale.

Les variations des flux de trésorerie discrétionnaires futurs attendus sont considérées comme une hypothèse liée aux services futurs et elles entraînent donc un ajustement de la MSC.

Les variations des flux de trésorerie d'exécution qui sont liées aux services fournis au cours de la période ou aux services passés sont comptabilisées dans les résultats des activités d'assurance dans les états consolidés du résultat net. Les variations qui se rapportent à l'effet de la valeur temps de l'argent et des risques financiers sont comptabilisées dans les produits financiers ou les charges financières d'assurance.

**Méthode fondée sur les honoraires variables**

La compagnie applique ce modèle aux contrats avec participation directe, comme l'assurance avec participation et les affaires de fonds distincts assortis de garanties d'assurance, pour lesquels un rendement d'investissement est fourni au titulaire de polices en fonction d'un ensemble d'éléments défini (p. ex. un portefeuille d'actifs).

*Comptabilisation*

La compagnie comptabilisera un contrat d'assurance selon la MHV s'il remplit toutes les conditions suivantes au moment de la comptabilisation initiale :

- le titulaire de polices a droit à une part d'un portefeuille d'éléments sous-jacents clairement défini;
- la compagnie s'attend à verser au titulaire de polices une somme correspondant à une part substantielle du rendement obtenu sur les éléments sous-jacents;
- la proportion substantielle des flux de trésorerie que la compagnie s'attend à verser aux titulaires de polices devrait varier en fonction des flux de trésorerie provenant des éléments sous-jacents.

La compagnie effectue le test d'applicabilité à l'égard de la MHV au moment de la comptabilisation initiale.

*Évaluation initiale*

De façon similaire au procédé du MEG, l'évaluation initiale des passifs au titre des contrats d'assurance en vertu de la MHV correspond aux flux de trésorerie d'exécution plus la MSC.

---

## 2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

### *Évaluation ultérieure*

Dans le cas d'un groupe de contrats d'assurance auquel s'applique la MHV, la valeur comptable de la MSC du groupe à la date de clôture de la période de présentation de l'information financière correspond à la valeur comptable à la date d'ouverture de la période de présentation de l'information financière, ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- l'incidence des nouveaux contrats ajoutés au groupe;
- la quote-part revenant à la compagnie de la variation de la juste valeur des éléments sous-jacents, sauf dans la mesure où :
  - la compagnie a déjà consigné un objectif et une stratégie de gestion des risques liés à l'utilisation de dérivés pour atténuer le risque financier découlant des contrats d'assurance, comme elle le fait pour les contrats sur les actifs assurés;
  - la quote-part revenant à la compagnie d'une diminution de la juste valeur des éléments sous-jacents excède la valeur comptable de la marge sur services contractuels, ce qui donne lieu à une perte; ou
  - la quote-part revenant à la compagnie d'une augmentation de la juste valeur des éléments sous-jacents permet de reprendre le montant comptabilisé antérieurement comme une perte.
- les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs, sauf dans la mesure où :
  - la compagnie a déjà consigné un objectif et une stratégie de gestion des risques liés à l'utilisation de dérivés pour atténuer le risque financier découlant des contrats d'assurance, comme elle le fait pour les contrats sur les actifs assurés;
  - les augmentations des flux de trésorerie d'exécution excèdent la valeur comptable de la marge sur services contractuels, ce qui donne lieu à une perte; ou
  - les diminutions des flux de trésorerie d'exécution sont affectées à l'élément de perte du passif au titre de la couverture restante.
- l'effet des écarts de change sur la MSC;
- le montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les services fournis au cours de la période.

### *Atténuation des risques*

La compagnie a recours à des dérivés pour atténuer les risques financiers découlant des garanties intégrées dans certains de ses contrats d'assurance avec participation directe. Les dérivés entrent dans le champ d'application d'IFRS 9, et les variations de leur juste valeur sont reflétées dans les états consolidés du résultat net. Dans le cadre des activités d'atténuation des risques, l'incidence financière sur les garanties incorporées dans ces contrats avec participation directe n'entraîne pas d'ajustement de la MSC et elle est également reflétée dans les états consolidés du résultat net.

### **Méthode de la répartition des primes**

La compagnie applique ce modèle à ses produits d'assurance à court terme, tels que l'assurance vie et l'assurance maladie collectives.

#### Comptabilisation

##### *Contrats dont la période de couverture n'excède pas un an*

La compagnie applique la MRP dans son évaluation du passif au titre de la couverture restante des contrats d'assurance dont la période de couverture n'excède pas un an.

##### *Contrats dont la période de couverture excède un an*

La compagnie applique la MRP aux contrats dont les périodes de couverture sont de plus de un an, et qui sont relativement stables et dont les flux de trésorerie d'exécution varient peu. La faible variabilité des flux de trésorerie d'exécution indique qu'il n'y a pas d'écart significatif entre l'évaluation du passif au titre de la couverture restante en vertu de la MRP et celle en vertu du MEG. En règle générale, cela s'applique aux produits assortis de garanties de taux allant de 2 à 5 ans.

---

## 2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Les nouveaux groupes de contrats d'assurance sont examinés pour déterminer s'ils peuvent être évalués au moyen de la MRP au moment de la comptabilisation initiale.

Les tests d'admissibilité pour la MRP ne seront pas réalisés ultérieurement après la comptabilisation initiale, à moins que des changements substantiels ne soient apportés aux modalités des groupes de contrats d'assurance.

### Évaluation

#### *Évaluation initiale du passif au titre de la couverture restante*

Au moment de la comptabilisation initiale, l'évaluation initiale du passif au titre de la couverture restante correspond aux primes reçues au cours de la période, moins les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition qui ne sont pas passés en charges, plus ou moins tout montant découlant de la décomptabilisation d'un actif ou d'un passif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, qui représente les coûts d'acquisition payés avant la comptabilisation des contrats.

Les frais d'acquisition sont inclus dans les flux de trésorerie d'exécution du passif et sont répartis dans le périmètre du contrat de manière linéaire. Pour les contrats dont les renouvellements futurs sont attendus, une partie des frais d'acquisition sont inscrits à l'actif et différés jusqu'à ce que les renouvellements futurs de contrats soient comptabilisés.

Les flux de trésorerie d'exécution des contrats dont les périodes de couverture excèdent un an sont actualisés afin de refléter l'incidence du risque financier sur le contrat. Les taux d'actualisation utilisés reflètent les caractéristiques des flux de trésorerie au titre des contrats. Dans le cas des contrats pour lesquels les primes sont reçues dans l'année qui suit la période de couverture, la compagnie a choisi de ne pas ajuster le passif pour refléter la valeur temps de l'argent.

#### *Évaluation ultérieure*

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, l'évaluation par la compagnie du passif au titre de la couverture restante pour les contrats en vertu de la MRP correspond à la valeur comptable du passif au titre de la couverture restante au début de la période, ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- ajouter les primes reçues au cours de la période;
- déduire les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition au cours de la période qui n'ont pas été directement passés en charges;
- ajouter l'amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, plus les ajustements apportés à un composant financement;
- déduire le montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les couvertures fournies au cours de la période;
- déduire les composants investissement payés ou transférés au passif au titre des sinistres survenus.

Si les circonstances indiquent qu'un contrat en vertu de la MRP est devenu déficitaire, une perte est immédiatement comptabilisée dans les états consolidés du résultat net, et un composant distinct du passif au titre de la couverture restante est créé pour comptabiliser cet élément de perte. La perte correspond à l'écart entre les flux de trésorerie d'exécution liés à la couverture restante du groupe et la valeur comptable actuelle du passif au titre de la couverture restante, en fonction de la méthode d'évaluation décrite ci-dessus.

Le passif au titre des sinistres survenus est évalué selon la même approche que le MEG, soit au moyen des flux de trésorerie d'exécution liés aux sinistres survenus. Lorsqu'il est prévu que les sinistres soient réglés moins de un an après qu'ils soient survenus, la compagnie a choisi de ne pas actualiser le passif au titre des sinistres survenus.

---

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

**Évaluation des contrats de réassurance détenus**

*Modèle d'évaluation général*

Les méthodes comptables utilisées pour évaluer un groupe de contrats d'assurance en vertu du MEG s'appliquent à l'évaluation d'un groupe de contrats de réassurance détenus, en tenant compte des modifications suivantes :

- La valeur comptable d'un groupe de contrats de réassurance détenus à chaque date de clôture correspond à la somme du composant de couverture restante et du composant de sinistres survenus. Le composant de couverture restante se compose des éléments suivants :
  - les flux de trésorerie d'exécution liés aux services qui seront reçus en vertu des contrats au cours de périodes futures;
  - toute MSC restante à cette date.

La compagnie évalue les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs à partir d'hypothèses qui cadrent avec celles qu'elle utilise pour évaluer les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, et un ajustement est appliqué pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur. L'incidence du risque de non-exécution par le réassureur est évaluée à chaque date de clôture, et l'incidence des variations du risque de non-exécution est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net.

L'ajustement au titre du risque non financier correspond au montant du risque transféré par la compagnie au réassureur.

Au moment de la comptabilisation initiale, la MSC d'un groupe de contrats de réassurance détenus représente un coût net ou un profit net à l'achat de réassurance. Elle correspond à un montant égal et opposé au total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés pour les flux de trésorerie survenus avant la comptabilisation du groupe, des flux de trésorerie ayant lieu à cette date et des produits comptabilisés dans les états consolidés du résultat net en raison des contrats sous-jacents déficitaires comptabilisés à cette date. Toutefois, si le coût net de l'achat d'une couverture de réassurance est lié à des événements assurés survenus avant l'achat du groupe, la compagnie comptabilise immédiatement ce coût en tant que charge dans les états consolidés du résultat net.

La compagnie ajuste la valeur comptable de la MSC d'un groupe de contrats de réassurance détenus à la fin de la période de présentation de l'information financière afin de refléter les variations des flux de trésorerie d'exécution en appliquant la même méthode que celle utilisée pour les contrats d'assurance émis, sauf lorsque le contrat sous-jacent est déficitaire et que la variation des flux de trésorerie d'exécution pour les contrats d'assurance sous-jacents est comptabilisée en résultat net en ajustant l'élément de perte. Les variations respectives des contrats de réassurance détenus sont aussi comptabilisées en résultat net (ajustement du composant recouvrement de perte).

Les fonds détenus en vertu de contrats de réassurance détenus dans le but de gérer le risque de crédit sont inclus dans la valeur comptable de l'actif au titre des contrats de réassurance détenus.

*Méthode de la répartition des primes*

La compagnie détient des contrats de réassurance pour les contrats d'assurance avec participation directe qu'elle émet. Les contrats de réassurance détenus dont les contrats avec participation directe sous-jacents sont évalués en vertu de la MRP sont également classés et évalués en vertu de la MRP.

*Contrats d'assurance sous-jacents déficitaires*

La compagnie ajuste la MSC du groupe auquel le contrat de réassurance détenu appartient et, par conséquent, comptabilise les produits lorsqu'elle comptabilise une perte au moment de la comptabilisation initiale de contrats sous-jacents déficitaires, si le contrat de réassurance détenu est conclu au plus tard au moment de la comptabilisation des contrats sous-jacents déficitaires. L'ajustement à la MSC est déterminé en multipliant :

- le montant de la perte liée aux contrats sous-jacents par
- le pourcentage de sinistres relatifs aux contrats sous-jacents que la compagnie s'attend à recouvrer au titre des contrats de réassurance détenus.



## 2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Dans le cas des contrats de réassurance détenus que la compagnie acquiert dans le cadre d'un transfert de contrats ou d'un regroupement d'entreprises couvrant des contrats sous-jacents déficitaires, l'ajustement de la MSC est calculé en multipliant :

- le montant de l'élément de perte lié aux contrats sous-jacents à la date d'acquisition par
- le pourcentage de sinistres relatifs aux contrats sous-jacents que la compagnie s'attend à recouvrer à la date d'acquisition au titre des contrats de réassurance détenus.

Un composant recouvrement de perte est créé ou ajusté pour le groupe de contrats de réassurance détenus afin de refléter l'ajustement à la MSC, qui détermine les montants qui sont présentés ultérieurement dans les états consolidés du résultat net en tant qu'ajustements à la baisse du recouvrement de perte découlant des contrats de réassurance détenus et qui sont exclus de la répartition des primes de réassurance payées dans les charges nettes liées aux contrats de réassurance détenus.

### **Unités de couverture**

#### *Amortissement de la marge sur services contractuels*

La MSC est un composant du groupe de contrats d'assurance qui représente le profit non acquis que la compagnie comptabilisera à la suite de la prestation de services dans l'avenir. Le montant relatif à la MSC pour un groupe de contrats d'assurance est comptabilisé dans les états consolidés du résultat net dans les produits des activités d'assurance pour chaque période afin de refléter les services fournis au titre du groupe de contrats d'assurance au cours de la période. Le montant comptabilisé dans les états consolidés du résultat net pour la période considérée est déterminé en identifiant les unités de couverture du groupe et en affectant la MSC à la fin de la période à chaque unité de couverture fournie au cours de la période considérée et qui devrait être fournie au cours des périodes ultérieures.

Le nombre d'unités de couverture d'un groupe correspond au volume de couverture fourni par les contrats du groupe, qui est déterminé en tenant compte du volume de prestations fourni et de la durée de couverture prévue.

Dans le cas des contrats de réassurance émis, le nombre d'unités de couverture d'un groupe reflète les tendances prévues en matière de tarification des contrats sous-jacents, car le niveau de service fourni dépend du nombre de contrats sous-jacents en vigueur.

Dans le cas des contrats de réassurance détenus, l'amortissement de la MSC est similaire à celui des contrats de réassurance émis et reflète les tendances prévues en matière de tarification des contrats sous-jacents, car le niveau de service fourni dépend du nombre de contrats sous-jacents en vigueur.

### **Produits des activités d'assurance**

Les produits des activités d'assurance de la compagnie représentent la prestation des services se rapportant à un groupe de contrats d'assurance par un montant qui correspond à la contrepartie à laquelle la compagnie s'attend à avoir droit en échange de ces services. Les produits des activités d'assurance tirés d'un groupe de contrats d'assurance correspondent donc à la partie pertinente, pour la période, du total de la contrepartie pour les contrats (c.-à-d. le montant des primes versées à la compagnie, ajusté pour tenir compte de l'effet du financement, soit la valeur temps de l'argent, et pour exclure les composants investissements).

### **Produits financiers ou charges financières d'assurance**

Les produits financiers ou les charges financières d'assurance sont constitués de la variation de la valeur comptable du groupe de contrats d'assurance qui découle de ce qui suit :

- l'effet de la valeur temps de l'argent et de ses variations;
- l'effet du risque financier et de ses variations.

La compagnie a choisi de comptabiliser les produits financiers ou les charges financières d'assurance dans les états consolidés du résultat net.

---

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

**Produits nets ou charges nettes liés à des contrats de réassurance détenus**

La compagnie présente séparément dans les états consolidés du résultat net les montants qu'elle s'attend à recouvrer auprès des réassureurs, ainsi que la répartition des primes de réassurance payées. La compagnie traite les flux de trésorerie liés à la réassurance qui dépendent de la survenance de sinistres couverts par les contrats sous-jacents comme faisant partie des indemnisations dont le contrat de réassurance détenu prévoit le remboursement, et elle exclut les composantes investissement et les commissions de la répartition des primes de réassurance payées présentée dans les états consolidés du résultat net. Les montants liés au recouvrement de pertes découlant de la réassurance de contrats avec participation directe déficitaires sont inclus à titre de montants recouvrables auprès du réassureur.

**Modifications et décomptabilisation de contrats**

*Modifications de contrats*

Lorsque les modalités d'un contrat d'assurance sont modifiées, la compagnie évalue si la modification est suffisamment substantielle pour donner lieu à la décomptabilisation du contrat initial et à la comptabilisation d'un nouveau contrat modifié, comme s'il avait été conclu pour la première fois. Si la modification du contrat n'entraîne pas une nouvelle comptabilisation de celui-ci, l'effet de la modification est traité comme un changement dans les estimations des flux de trésorerie d'exécution, qui est inscrit comme un ajustement lié à l'expérience au titre du contrat existant.

*Décomptabilisation de contrats*

La compagnie décomptabilise un contrat lorsqu'il est éteint, c'est-à-dire lorsque les obligations qui y sont précisées expirent ou qu'elles sont acquittées ou résiliées.

Les actions suivantes sont entreprises lorsqu'un contrat d'assurance non comptabilisé en vertu de la MRP est décomptabilisé d'un groupe de contrats d'assurance :

- les flux de trésorerie d'exécution affectés au groupe sont ajustés pour éliminer ceux qui ont trait aux droits et aux obligations décomptabilisés;
- la MSC du groupe est ajustée pour tenir compte de la variation des flux de trésorerie d'exécution, sauf si ces variations sont affectées à un élément de perte;
- le nombre d'unités de couverture pour la couverture restante prévue est ajusté pour refléter les unités de couverture décomptabilisées du groupe.

Si un contrat est décomptabilisé parce qu'il est transféré à un tiers, la MSC est également ajustée pour tenir compte de la prime demandée par le tiers, à moins que le groupe ne soit déficitaire.

Lorsqu'un contrat d'assurance comptabilisé en vertu de la MRP est décomptabilisé, les ajustements apportés aux flux de trésorerie d'exécution visant à supprimer les droits et obligations connexes et à comptabiliser l'incidence de la décomptabilisation donnent lieu à l'imputation immédiate des montants suivants aux états consolidés du résultat net :

- si le contrat est éteint : l'écart net entre la partie décomptabilisée du passif au titre de la couverture restante du contrat initial et les autres flux de trésorerie résultant de l'extinction;
- si le contrat est transféré à un tiers : l'écart entre la partie décomptabilisée du passif au titre de la couverture restante du contrat initial et la prime demandée par le tiers.

**Autres changements de méthodes comptables**

La compagnie a adopté les modifications aux normes IFRS pour IAS 1, *Présentation des états financiers*, IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, et IAS 12, *Impôts sur le résultat*, qui sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la compagnie.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations, d'hypothèses et de jugements importants – Application d'IFRS 17 et d'IFRS 9

Aux fins de la préparation des présents états financiers, la direction doit porter des jugements importants, faire des estimations importantes et formuler des hypothèses importantes qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et sur l'information fournie à leur sujet. Bien que ces jugements et estimations comportent un degré d'incertitude inhérente, la direction est d'avis que les montants présentés sont raisonnables. Les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et les secteurs où des jugements importants ont été portés sont décrits dans les méthodes comptables concernées, présentées à la note 2 des états financiers consolidés annuels audités de la compagnie au 31 décembre 2022. Les estimations, hypothèses et jugements importants qui ont changé ou qui sont nouveaux en vertu d'IFRS 17 et d'IFRS 9 comprennent les suivants :

- La direction exerce son jugement pour évaluer le classement des contrats d'assurance et des contrats de réassurance afin de déterminer si ces derniers doivent être comptabilisés à titre de contrats d'assurance, de contrats d'investissement ou de contrats de service.
- Les hypothèses actuarielles, comme la mortalité, la longévité, la morbidité, les charges et le comportement des titulaires de polices, qui sont utilisées dans l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance et à certains contrats d'investissement reposent sur des jugements importants et sur des estimations importantes (note 10).
- La direction exerce son jugement lorsqu'elle détermine les unités de couverture qui se fondent sur une estimation du volume de couverture fourni par les contrats d'un groupe, en tenant compte du volume de prestations fourni et de la durée de couverture prévue.
- Lorsqu'elle détermine les taux d'actualisation à appliquer à la plupart des flux de trésorerie des passifs au titre des contrats d'assurance, la compagnie utilise généralement l'approche descendante pour les flux de trésorerie liés aux contrats sans participation qui ne sont pas tributaires d'éléments sous-jacents. En appliquant cette approche, la compagnie utilise la courbe de rendement implicite d'un portefeuille d'actifs de référence et ajuste celle-ci pour exclure l'incidence des risques (p. ex. le risque de crédit) présents dans les flux de trésorerie des instruments financiers qui font partie du portefeuille de référence, mais non dans les flux de trésorerie générés par les activités d'assurance. L'une des principales sources d'incertitudes relatives aux estimations concerne les primes de risque de crédit du marché des éléments sous-jacents qui ne sont pertinents que pour les actifs compris dans le portefeuille de référence, mais pas pour les contrats sans participation. Pour certains produits, les taux d'actualisation sont établis selon une approche ascendante, fondés sur des taux sans risque, majorés une prime d'illiquidité, ce qui requiert l'exercice du jugement.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

La compagnie applique les taux suivants pour actualiser les flux de trésorerie, en fonction des principales devises :

	Année 1				Année 5				Année 10				Année 15				Année 20			
	31 mars 2023		31 déc. 2022		31 mars 2023		31 déc. 2022		31 mars 2023		31 déc. 2022		31 mars 2023		31 déc. 2022		31 mars 2023		31 déc. 2022	
	Min	Max	Min	Max	Min	Max	Min	Max	Min	Max	Min	Max	Min	Max	Min	Max	Min	Max	Min	Max
<b>Contrats d'assurance émis</b>																				
\$ CA	5,8	% 6,2	% 6,0	% 6,3	4,1	% 4,4	% 4,4	% 4,8	4,7	% 5,1	% 5,0	% 5,3	5,3	% 5,7	% 5,2	% 5,5	5,1	% 5,5	% 5,0	% 5,3
\$ US	5,7	% 5,9	% 5,8	% 6,0	4,2	% 4,3	% 4,7	% 4,9	4,4	% 4,6	% 5,2	% 5,3	5,1	% 5,2	% 5,4	% 5,5	6,8	% 7,0	% 7,0	% 7,2
€	3,0	% 4,6	% 2,5	% 4,1	2,3	% 3,9	% 2,8	% 4,4	2,8	% 4,4	% 3,0	% 4,6	3,2	% 4,8	% 3,2	% 4,8	2,6	% 4,2	% 2,6	% 4,2
£	4,4	% 6,1	% 4,0	% 5,6	3,6	% 5,3	% 4,1	% 5,7	4,5	% 6,2	% 4,8	% 6,4	5,3	% 7,0	% 5,5	% 7,0	4,9	% 6,6	% 4,9	% 6,4
<b>Contrats de réassurance émis</b>																				
\$ CA	4,6	% 6,2	% 4,9	% 6,3	2,9	% 4,4	% 3,3	% 4,8	3,5	% 5,0	% 3,8	% 5,3	4,1	% 5,7	% 4,0	% 5,5	3,9	% 5,5	% 3,9	% 5,3
\$ US	5,6	% 6,3	% 5,8	% 6,4	4,1	% 4,8	% 4,7	% 5,3	4,3	% 5,0	% 5,1	% 5,7	5,0	% 5,6	% 5,3	% 5,9	6,7	% 7,4	% 7,0	% 7,6
€	3,0	% 4,6	% 2,5	% 4,2	2,3	% 3,9	% 2,8	% 4,5	2,8	% 4,4	% 3,0	% 4,7	3,2	% 4,8	% 3,2	% 4,9	2,6	% 4,2	% 2,6	% 4,3
£	4,4	% 5,8	% 4,0	% 5,3	3,6	% 5,0	% 4,1	% 5,4	4,5	% 5,8	% 4,8	% 6,1	5,3	% 6,6	% 5,5	% 6,7	4,9	% 6,2	% 4,9	% 6,1

Les taux à terme présentés dans le tableau ci-dessus sont calculés en fonction des taux d'intérêt en vigueur observés dans leurs marchés respectifs. Lorsque les taux d'intérêt ne sont pas observables, la courbe de rendement utilisée pour actualiser les flux de trésorerie passe à un taux ultime qui se compose d'un taux sans risque et d'une prime d'illiquidité. Ces montants sont établis en fonction de données historiques.

- Lorsqu'elle détermine l'ajustement au titre du risque, la compagnie exerce considérablement son jugement pour estimer la distribution de probabilité de chaque risque non financier et elle applique la matrice de diversification pour établir le niveau de confiance.
- La détermination du caractère déficitaire d'un contrat ou d'un groupe de contrats est fondée sur les attentes à la date de comptabilisation initiale, les attentes à l'égard des flux de trésorerie d'exécution étant déterminées sur une base pondérée selon les probabilités. La compagnie détermine qu'elle a obtenu suffisamment d'informations raisonnables et justifiables nécessaires pour faire cette évaluation. La compagnie exerce son jugement pour déterminer à quel niveau de granularité les informations qu'elle détient sont suffisantes pour conclure que tous les contrats d'un même ensemble feront partie du même groupe.
- Dans le cas des contrats émis plusieurs années avant la date d'entrée en vigueur d'IFRS 17, la compagnie a exercé un jugement important pour déterminer qu'il était impraticable d'obtenir des informations raisonnables et justifiables pour mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale sans coût ou effort excessif.
- L'évaluation des pertes de valeur des actifs financiers pertinents en vertu d'IFRS 9 nécessite l'exercice du jugement, en particulier dans le cadre de l'estimation des montants et des échéances des flux de trésorerie futurs pour déterminer les pertes de valeur et de l'appréciation d'une augmentation importante du risque de crédit.

Méthodes comptables futures

La compagnie surveille activement les modifications des normes IFRS qui sont proposées et publiées par l'IASB afin de déterminer l'incidence qu'elles pourraient avoir sur elle. Aucune nouvelle norme n'a été publiée et aucun changement important n'a été apporté aux méthodes comptables futures présentées dans les états financiers consolidés annuels audités au 31 décembre 2022.

### 3. Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 – Incidences de la transition

#### IFRS 17

IFRS 17 apporte des changements importants à la présentation des états financiers de la compagnie. Les portefeuilles de contrats d'assurance émis et de contrats de réassurance détenus qui sont des actifs et des passifs sont présentés séparément, respectivement.

IFRS 17 présente également d'importantes différences en matière d'évaluation, notamment les suivantes :

- reclassement de contrats d'assurance en contrats d'investissement;
- établissement de la MSC pour les polices en vigueur;
- incidence nette de l'élimination des marges pour écarts défavorables et de l'établissement d'un ajustement au titre du risque non financier;
- ajustement pour tenir compte de la différence entre les taux d'actualisation utilisés;
- ajustement pour tenir compte des charges non attribuables;
- autres incidences sur l'évaluation.

Au moment de la transition à IFRS 17, l'entité est tenue d'appliquer la norme de façon rétrospective, à moins que ce ne soit impraticable, auquel cas l'entité devra opter pour l'application rétrospective modifiée ou l'approche fondée sur la juste valeur.

L'application rétrospective intégrale exige que la compagnie applique les indications présentées dans IFRS 17 comme si elle avait toujours appliqué IFRS 17. L'application rétrospective serait considérée comme impraticable dans les situations suivantes :

- Il a été impossible d'obtenir des données historiques suffisamment détaillées en déployant des efforts raisonnables.
- Il a été impossible d'établir les estimations suffisamment détaillées qui sont nécessaires pour effectuer l'évaluation sans avoir recours à des connaissances a posteriori, ou il a été impossible d'exercer un jugement professionnel à ces estimations conformément aux exigences d'IFRS 17 ou aux interprétations et aux politiques établies de la compagnie.

La compagnie a effectué une évaluation de la date de séparation des périodes (par région et par produit) pour déterminer les contrats qui sont visés par l'application rétrospective intégrale. La compagnie met en œuvre l'application rétrospective intégrale pour tous les contrats d'assurance identifiés, à moins que ce ne soit impraticable, c'est-à-dire lorsqu'il est impossible d'obtenir les informations raisonnables et justifiables nécessaires pour mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale.

Selon l'approche fondée sur la juste valeur, la MSC ou l'élément de perte du passif au titre de la couverture restante est déterminé d'après la différence entre la juste valeur d'un groupe de contrats d'assurance à la date de transition et les flux de trésorerie d'exécution évalués à cette date. La compagnie a appliqué l'approche fondée sur la juste valeur aux contrats pour lesquels il était impossible de mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale.

#### IFRS 9

IFRS 9 apporte des changements qui portent sur le classement et l'évaluation des instruments financiers ainsi que sur le passage d'un modèle des pertes subies en vertu d'IAS 39 à un modèle des pertes de crédit attendues pour déterminer les corrections de valeur pour pertes de crédit.

À l'adoption d'IFRS 9, la compagnie a choisi de présenter des informations comparatives à l'égard de ses actifs financiers comme si les exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation avaient été appliquées au cours de la période comparative, comme le permet la modification apportée à IFRS 17 et publiée par l'IASB en décembre 2021.

Les changements de méthodes comptables découlant de l'adoption de ces normes ont eu une incidence sur le solde d'ouverture de la composante capitaux propres de la compagnie.

3. Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 – Incidences de la transition (suite)

Le tableau de rapprochement suivant portant sur le bilan d'ouverture présente l'incidence quantitative de la transition à IFRS 17 et à IFRS 9.

Vue résumée du bilan	Montants présentés en vertu d'IFRS 4 et d'IAS 39 au 31 décembre 2021	Reclassement dans l'actif ou le passif	Évaluation selon la superposition liée à IFRS 9	Évaluation selon IFRS 17	Impôt sur le résultat	Montants retraités du bilan selon IFRS 17 et IFRS 9 au 1 <sup>er</sup> janvier 2022
<b>Actif</b>						
Obligations	140 612 \$	— \$	2 043 \$	— \$	— \$	142 655 \$
Prêts hypothécaires	28 852	—	505	—	—	29 357
Actions	14 183	16	26	—	—	14 225
Actifs au titre des contrats d'assurance	—	1 533	—	—	—	1 533
Autres actifs touchés par IFRS 17 et IFRS 9	67 677	(18 723)	—	697	269	49 920
Autres actifs non touchés par IFRS 17 et IFRS 9	21 745	—	—	—	—	21 745
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	357 419	—	—	—	—	357 419
<b>Total de l'actif</b>	<b>630 488 \$</b>	<b>(17 174) \$</b>	<b>2 574 \$</b>	<b>697 \$</b>	<b>269 \$</b>	<b>616 854 \$</b>
<b>Passif</b>						
Passifs au titre des contrats d'assurance	208 378 \$	(57 284) \$	— \$	6 816 \$	— \$	157 910 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	12 455	41 239	—	—	—	53 694
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	—	1 290	—	—	—	1 290
Autres passifs touchés par IFRS 17 et IFRS 9	11 726	(1 874)	—	—	(413)	9 439
Autres passifs non touchés par IFRS 17 et IFRS 9	10 027	—	—	—	—	10 027
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	357 419	(357 419)	—	—	—	—
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	—	65 253	—	—	—	65 253
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds	—	292 166	—	—	—	292 166
<b>Total du passif</b>	<b>600 005</b>	<b>(16 629)</b>	<b>—</b>	<b>6 816</b>	<b>(413)</b>	<b>589 779</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>30 483</b>	<b>(545)</b>	<b>2 574</b>	<b>(6 119)</b>	<b>682</b>	<b>27 075</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>630 488 \$</b>	<b>(17 174) \$</b>	<b>2 574 \$</b>	<b>697 \$</b>	<b>269 \$</b>	<b>616 854 \$</b>

L'adoption d'IFRS 17 et la superposition liée à IFRS 9 se sont traduites par une réduction globale du total de l'actif de 13,6 G\$, du total du passif de 10,2 G\$ et du total des capitaux propres de 3,4 G\$, par rapport au bilan de transition au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### 3. Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 – Incidences de la transition (suite)

Les reclassements d'actifs et de passifs découlent des changements apportés aux regroupements de certains actifs et passifs. Les reclassements importants comprennent des avances consenties aux titulaires de polices de 8,3 G\$, des fonds détenus par des assureurs cédants de 7,9 G\$ et des primes en voie de recouvrement de 1,9 G\$ reclassés dans les passifs au titre des contrats d'assurance. De plus, des passifs au titre des contrats d'assurance d'un montant de 40,5 G\$ ont été reclassés dans les passifs au titre des contrats d'investissement, et des actifs au titre des contrats d'assurance de 1,5 G\$ et des passifs au titre des contrats de réassurance détenus de 1,3 G\$ ont été établis. Les passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont été présentés de manière distincte dans les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement.

Les ajustements liés à IFRS 9 ont principalement donné lieu à une augmentation du total de l'actif de 2,6 G\$ en raison d'un changement de désignation de certaines obligations et de certains prêts hypothécaires détenus au coût amorti selon IAS 39, qui sont maintenant détenus à la juste valeur par le biais du résultat net selon IFRS 9.

Les ajustements liés à IFRS 17 ont principalement donné lieu à une augmentation de 6,8 G\$ des passifs au titre des contrats d'assurance, qui s'explique principalement par la mise en place de la MSC pour les contrats en vigueur de 5,9 G\$ relativement au compte de l'actionnaire et de 2,6 G\$ relativement au compte de participation, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence de 2,0 G\$ de la transition d'IFRS 4 à IFRS 17 pour ce qui est des ajustements au titre du risque. Cela ne comprend pas la MSC pour les affaires relatives aux fonds distincts en vigueur, qui n'a pas d'incidence significative sur le capital.

Le total des capitaux propres a diminué de 3,4 G\$, soit de 3,1 G\$ pour le surplus cumulé attribuable au compte de l'actionnaire, de 0,2 G\$ pour le surplus attribuable au compte de participation et de 0,1 G\$ pour le cumul des autres éléments du résultat global.

Le surplus cumulé attribuable au compte de l'actionnaire a diminué de 3,1 G\$, principalement en raison de la mise en place de la MSC de 6,3 G\$ et de l'ajustement pour tenir compte des différences du taux d'actualisation de 1,9 G\$, facteurs contrebalancés par des augmentations attribuables à la transition des ajustements au titre du risque d'IFRS 4 vers IFRS 17 de 2,0 G\$ et à l'incidence de la première application de la superposition liée à IFRS 9 de 2,2 G\$. Toutes les autres incidences, y compris l'impôt, les ajustements liés aux charges non attribuables et les reclassements, ont donné lieu à une augmentation totale de 0,9 G\$.

La diminution de 0,2 G\$ du surplus attribuable au compte de participation s'explique par l'incidence de la première application d'IFRS 17 de 0,7 G\$, facteur contrebalancé par l'effet de la superposition liée à IFRS 9 de 0,5 G\$.

Le cumul des autres éléments du résultat global a diminué de 0,1 G\$ en raison de l'incidence de l'application de la superposition liée à IFRS 9.

3. Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 – Incidences de la transition (suite)

**Rapprochement du résultat net consolidé selon IFRS 4 et IAS 39 et selon IFRS 17 et la superposition liée à IFRS 9**

	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022
<b>Résultat net en vertu d'IFRS 4 et d'IAS 39, présenté antérieurement</b>	<b>3 219 \$</b>
Incidence de la première application d'IFRS 17 et de la superposition liée à IFRS 9 :	
Report de profits attribuables aux nouvelles affaires dans la MSC	(170)
MSC comptabilisée au cours de la période, déduction faite de l'incidence des variations des passifs attribuables aux risques liés à l'assurance	157
Modifications des incidences découlant de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction	(131)
Modifications des incidences liées aux marchés	653
Autres, y compris les modifications des incidences liées aux résultats au chapitre de l'assurance	152
Incidences fiscales	(284)
<b>Résultat net retraité en vertu d'IFRS 17 et de la superposition liée à IFRS 9</b>	<b>3 596 \$</b>

**Fluctuations de la MSC en fonction de la composante d'évaluation au moment de la transition**

**Contrats d'assurance**

**Contrats d'assurance évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur**

MSC, solde d'ouverture, au 1 <sup>er</sup> janvier 2022	10 197 \$
Variation liée aux services fournis au cours de la période	
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(947)
Variations liées aux services futurs	
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	917
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(30)
Charges financières nettes afférentes aux contrats d'assurance	64
Incidence des fluctuations des taux de change	54
Incidence des acquisitions et cessions	294

**Total des variations**

**382 \$**

**Autres contrats d'assurance**

MSC, solde d'ouverture, au 1 <sup>er</sup> janvier 2022	2 859 \$
Variation liée aux services fournis au cours de la période	
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(222)
Variations liées aux services futurs	
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	766
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	152
Total des variations du résultat des activités d'assurance	696
Charges financières nettes afférentes aux contrats d'assurance	52
Incidence des fluctuations des taux de change	(52)

**Total des variations**

**696 \$**

**Solde de clôture net, au 31 décembre 2022**

**14 134 \$**



3. Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 – Incidences de la transition (suite)

**Contrats de réassurance détenus**

**Contrats de réassurance détenus selon l'approche fondée sur la juste valeur**

MSC, solde d'ouverture, au 1 <sup>er</sup> janvier 2022	938 \$
Variation liée aux services fournis au cours de la période	
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(82)
Variations liées aux services futurs	
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	3
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	11
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(68)
Charges financières nettes afférentes aux contrats de réassurance	21
<b>Total des variations</b>	<b>(47) \$</b>

**Autres contrats de réassurance détenus**

MSC, solde d'ouverture, au 1 <sup>er</sup> janvier 2022	137 \$
Variation liée aux services fournis au cours de la période	
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(13)
Variations liées aux services futurs	
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	50
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(53)
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(16)
Charges financières nettes afférentes aux contrats de réassurance	(1)
<b>Total des variations</b>	<b>(17) \$</b>

**Solde de clôture net, au 31 décembre 2022**

**1 011 \$**

3. Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 – Incidences de la transition (suite)

**Transition à IFRS 9**

***Incidence de la première application d'IFRS 9 – Actifs***

Le tableau suivant présente un rapprochement des catégories d'évaluation d'origine selon IAS 39 et des nouvelles catégories d'évaluation selon IFRS 9 pour les actifs financiers.

	Classement	
	IAS 39	IFRS 9
<b><u>Actifs financiers</u></b>		
<b>Obligations</b>		
	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)
	Juste valeur par le biais du résultat net (classement)	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Disponibles à la vente	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Disponibles à la vente	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
	Prêts et créances	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)
	Prêts et créances	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
	Prêts et créances	Coût amorti
<b>Prêts hypothécaires</b>		
	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Disponibles à la vente	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Prêts et créances	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)
	Prêts et créances	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
	Prêts et créances	Coût amorti
<b>Actions</b>		
	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Disponibles à la vente	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Disponibles à la vente, au coût	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)

3. Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 – Incidences de la transition (suite)

**Rapprochement de la valeur comptable des actifs selon IAS 39 et IFRS 9**

Le tableau suivant présente le rapprochement de la valeur comptable des actifs financiers en vertu d'IAS 39 et d'IFRS 9.

	IAS 39 31 décembre 2022	Reclassement	Réévaluation	IFRS 9 1 <sup>er</sup> janvier 2023
<b><u>Juste valeur par le biais du résultat net</u></b>				
<b>Obligations</b>				
Désignées	113 596 \$	— \$	— \$	113 596 \$
Reclassées des prêts et créances	—	33 570	(3 480)	30 090
Total – désignées	113 596	33 570	(3 480)	143 686
Obligatoire	181	—	—	181
Reclassées des actifs disponibles à la vente	—	67	—	67
Total - obligatoire	181	67	—	248
<b>Prêts hypothécaires</b>				
Désignés	3 125	(3 125)	—	—
Reclassés des prêts et créances	—	31 310	(2 297)	29 013
Total – désignés	3 125	28 185	(2 297)	29 013
Reclassés des actifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	—	3 125	6	3 131
Reclassés des actifs disponibles à la vente	—	240	—	240
Total – obligatoire	—	3 365	6	3 371
<b>Actions</b>				
Reclassées des actifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	13 305	—	16	13 321
Reclassées des actifs disponibles à la vente	—	325	17	342
Total – obligatoire	13 305	325	33	13 663
<b>Total à la juste valeur par le biais du résultat net</b>	<b>130 207 \$</b>	<b>65 512 \$</b>	<b>(5 738) \$</b>	<b>189 981 \$</b>
<b><u>Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</u></b>				
<b>Obligations</b>				
Reclassées des actifs disponibles à la vente	— \$	11 797 \$	— \$	11 797 \$
Reclassées des prêts et créances	—	376	(16)	360
	—	12 173	(16)	12 157
<b>Prêts hypothécaires</b>				
Reclassés des prêts et créances	—	662	(41)	621
<b>Total à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>	<b>— \$</b>	<b>12 835 \$</b>	<b>(57) \$</b>	<b>12 778 \$</b>

3. Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 – Incidences de la transition (suite)

	IAS 39 31 décembre 2022	Reclassement	Réévaluation	IFRS 9 1 <sup>er</sup> janvier 2023
<b><u>Disponibles à la vente</u></b>				
<b>Obligations</b>				
Reportées	11 864 \$	— \$	— \$	
Reclassées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	—	(67)	—	
Reclassées comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	—	(11 797)	—	
	11 864	(11 864)	—	—
<b>Prêts hypothécaires</b>				
Reportés	240	—	—	
Reclassés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	—	(240)	—	
	240	(240)	—	—
<b>Actions</b>				
Reportées	325	—	—	
Reclassées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	—	(325)	—	
	325	(325)	—	—
<b>Total des actifs disponibles à la vente</b>	<b>12 429 \$</b>	<b>(12 429) \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>
<b><u>Coût amorti</u></b>				
<b>Obligations</b>				
Reportées : prêts et créances	33 946 \$	— \$	— \$	
Reclassées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	—	(33 570)	—	
Reclassées comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	—	(376)	—	
	33 946	(33 946)	—	—
<b>Prêts hypothécaires</b>				
Reportés : prêts et créances	36 164	—	—	
Reclassés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	—	(31 310)	—	
Reclassés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	—	(662)	—	
	36 164	(31 972)	—	4 192
<b>Total du coût amorti</b>	<b>70 110 \$</b>	<b>(65 918) \$</b>	<b>— \$</b>	<b>4 192 \$</b>

***Correction de valeur pour pertes sur créances***

La majorité des actifs financiers de la compagnie sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net et, par conséquent, ils ne sont pas assujettis au modèle des pertes de crédit attendues. Le modèle des pertes de crédit attendues s'applique uniquement aux actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti, et les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues à l'adoption d'IFRS 9 au 1<sup>er</sup> janvier 2023 d'un montant de 36 \$ ne diffèrent pas de façon significative de celles comptabilisées en vertu d'IAS 39. De la correction de valeur pour pertes de crédit attendues de 36 \$ au 1<sup>er</sup> janvier 2023, une tranche de 4 \$ était classée dans la phase 1 et une tranche de 32 \$, dans la phase 2.

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues s'élevaient à 35 \$ au 31 mars 2023, dont une tranche de 4 \$ était classée dans la phase 1 et une tranche de 31 \$, dans la phase 2.

#### 4. Acquisition d'entreprise et autre transaction

##### Événements postérieurs à la date de clôture

##### a) Acquisition d'Investment Planning Counsel

Le 3 avril 2023, la compagnie a annoncé que la Canada Vie avait conclu une entente visant l'acquisition d'Investment Planning Counsel Inc., une société indépendante de gestion du patrimoine de premier plan, auprès de la Société financière IGM Inc. (IGM), pour une contrepartie en trésorerie totale de 575 \$, sous réserve d'ajustements. L'acquisition accroît la portée et les capacités des services de gestion du patrimoine de la Canada Vie. IGM est une société liée et est membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Par conséquent, le Comité de révision de la compagnie et celui de la Canada Vie ont examiné et approuvé la transaction. La clôture de la transaction devrait avoir lieu au cours du quatrième trimestre de 2023, sous réserve des conditions de clôture réglementaires et habituelles.

##### b) Débentures et autres instruments d'emprunt

Le 18 avril 2023, la compagnie a remboursé le montant en capital de ses obligations de premier rang à 2,50 % arrivant à échéance de 500 €, ainsi que les intérêts courus.

#### 5. Placements de portefeuille

##### a) Les valeurs comptables et les justes valeurs estimatives des placements de portefeuille sont les suivantes :

	31 mars 2023		31 décembre 2022 <sup>1</sup>	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<b>Obligations</b>				
Juste valeur par le biais du résultat net – désignation	145 268 \$	145 268 \$	143 686 \$	143 686 \$
Juste valeur par le biais du résultat net – obligatoire	150	150	248	248
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	12 834	12 834	12 157	12 157
	<b>158 252</b>	<b>158 252</b>	156 091	156 091
<b>Prêts hypothécaires</b>				
Juste valeur par le biais du résultat net – désignation	29 056	29 056	29 013	29 013
Juste valeur par le biais du résultat net – obligatoire	3 654	3 654	3 371	3 371
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	599	599	621	621
Coût amorti	4 334	3 758	4 192	3 577
	<b>37 643</b>	<b>37 067</b>	37 197	36 582
<b>Actions</b>				
Juste valeur par le biais du résultat net – obligatoire	14 593	14 593	13 663	13 663
Méthode de la mise en équivalence	716	709	638	610
	<b>15 309</b>	<b>15 302</b>	14 301	14 273
<b>Immeubles de placement</b>	<b>8 328</b>	<b>8 328</b>	8 344	8 344
<b>Total</b>	<b>219 532 \$</b>	<b>218 949 \$</b>	215 933 \$	215 290 \$

<sup>1</sup> Représente l'application de la superposition liée à IFRS 9.

5. Placements de portefeuille (suite)

**b) Les produits nets tirés des placements se répartissent comme suit :**

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023	Prêts Obligations hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total	
Produits nets tirés des placements :						
Produits tirés des placements – gagnés	1 580 \$	345 \$	107 \$	120 \$	80 \$	2 232 \$
Profits nets (perte nettes) réalisés à la vente d'actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(36)	—	—	—	—	(36)
Recouvrement (charge) au titre des pertes de crédit attendues, montant net	—	1	—	—	—	1
Autres produits (charges)	—	—	—	(46)	(45)	(91)
	<b>1 544</b>	<b>346</b>	<b>107</b>	<b>74</b>	<b>35</b>	<b>2 106</b>
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net :						
Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)	2 849	359	—	—	125	3 333
Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)	—	89	291	—	—	380
Comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	—	—	(140)	—	(140)
	<b>2 849</b>	<b>448</b>	<b>291</b>	<b>(140)</b>	<b>125</b>	<b>3 573</b>
<b>Total</b>	<b>4 393 \$</b>	<b>794 \$</b>	<b>398 \$</b>	<b>(66) \$</b>	<b>160 \$</b>	<b>5 679 \$</b>
Pour le trimestre clos le 31 mars 2022 <sup>1</sup>	Prêts Obligations hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total	
Produits nets tirés des placements :						
Produits tirés des placements – gagnés	1 052 \$	232 \$	87 \$	109 \$	96 \$	1 576 \$
Profits nets (perte nettes) réalisés à la vente d'actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(12)	—	—	—	—	(12)
Profits (pertes) à la vente d'actifs au coût amorti	—	8	—	—	—	8
Autres produits (charges)	—	—	—	(39)	(52)	(91)
	1 040	240	87	70	44	1 481
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net :						
Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)	(10 101)	(1 114)	—	—	(581)	(11 796)
Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)	—	(224)	402	—	—	178
Comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	—	—	320	—	320
	(10 101)	(1 338)	402	320	(581)	(11 298)
<b>Total</b>	<b>(9 061) \$</b>	<b>(1 098) \$</b>	<b>489 \$</b>	<b>390 \$</b>	<b>(537) \$</b>	<b>(9 817) \$</b>

<sup>1</sup> Représente l'application de la superposition liée à IFRS 9.

5. Placements de portefeuille (suite)

Les produits tirés des placements liés aux obligations et aux prêts hypothécaires comprennent les produits d'intérêts ainsi que l'amortissement des primes et de l'escompte. Les produits tirés des placements dans les actions comprennent les dividendes, les distributions provenant de titres de capitaux propres d'entités non cotées et les produits tirés de la participation de la compagnie dans IGM. Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les produits locatifs gagnés à l'égard de ces immeubles, les loyers fonciers gagnés sur les terrains loués et sous-loués, le recouvrement des frais, les produits au titre de la résiliation de baux ainsi que les intérêts et les autres produits tirés des placements gagnés sur les immeubles de placement. Les autres produits tirés des placements comprennent les profits et les pertes de change, les produits gagnés sur les instruments financiers dérivés, ainsi que les autres produits divers.

c) **Résultat net des activités de placement**

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
<b>Rendement d'investissement</b>		
Produits nets tirés des placements	2 106 \$	1 481 \$
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net	3 573	(11 298)
<b>Total du rendement d'investissement</b>	<b>5 679 \$</b>	<b>(9 817) \$</b>
<b>Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance</b>		
Variations de la juste valeur des éléments sous-jacents des contrats avec participation directe	(1 425) \$	1 588 \$
Effets du choix relatif à l'atténuation des risques	(25)	125
Intérêt capitalisé	(730)	(547)
Effet des changements de taux d'actualisation et des autres hypothèses financières	(1 397)	7 076
Effet de l'évaluation des variations des estimations selon les taux courants et de l'ajustement de la MSC selon les taux en vigueur lors de la comptabilisation initiale	7	(15)
<b>Total des charges financières nettes liées aux contrats d'assurance</b>	<b>(3 570) \$</b>	<b>8 227 \$</b>
<b>Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance</b>		
Intérêt capitalisé	5 \$	101 \$
Autres	88	(554)
<b>Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance</b>	<b>93</b>	<b>(453)</b>
Effet de la variation du risque de non-exécution des réassureurs	—	—
<b>Total des produits financiers nets liés aux contrats de réassurance présentés dans les états consolidés du résultat net</b>	<b>93</b>	<b>(453)</b>
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	(1 882)	3 190
	<b>320 \$</b>	<b>1 147 \$</b>

## 6. Gestion des risques liés aux instruments financiers

La compagnie dispose de politiques pour déterminer, mesurer, gérer, surveiller et signaler les risques liés à ses instruments financiers. Les principaux risques à cet égard sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (change, taux d'intérêt et marchés boursiers). Le comité de gestion des risques du conseil d'administration est responsable du suivi des principaux risques auxquels la compagnie est exposée. L'approche de gestion des risques de la compagnie n'a essentiellement pas changé par rapport à celle décrite dans les états financiers consolidés annuels audités de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Certains risques sont décrits ci-dessous. Une analyse de la structure de gouvernance de la compagnie et de son approche de gestion à l'égard du risque est présentée à la note Gestion des risques liés aux instruments financiers dans les états financiers consolidés annuels audités de la compagnie au 31 décembre 2022.

La compagnie a également établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres conclues par la direction.

### a) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la compagnie subisse une perte découlant de l'incapacité ou du refus éventuel d'un débiteur de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles.

#### Concentration du risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit proviennent de l'exposition à un seul débiteur, à un groupe de débiteurs liés ou à un groupe de débiteurs partageant des caractéristiques de risque de crédit similaires et exerçant leurs activités dans la même région ou dans des secteurs similaires. Ces caractéristiques font en sorte que leur capacité à respecter leurs obligations est touchée de façon semblable par des changements des conditions économiques ou politiques. Aucun changement important n'est survenu depuis l'exercice clos le 31 décembre 2022.

### b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la compagnie ne soit pas en mesure de répondre à la totalité de ses engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance. La compagnie gère ce risque en appliquant les politiques et les procédures suivantes :

- La compagnie gère étroitement les liquidités d'exploitation au moyen de l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif et par l'établissement de prévisions quant aux rendements obtenus et nécessaires. Cette façon de procéder assure une correspondance entre les obligations à l'égard des titulaires de polices et le rendement de l'actif.
- La direction surveille de près la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. La compagnie peut obtenir des liquidités supplémentaires par l'intermédiaire de marges de crédit établies ou de transactions sur les marchés financiers. La compagnie dispose de marges de crédit engagées auprès de banques à charte canadiennes.



---

6. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

**c) Risque de marché**

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement fluctuent en raison de variations des facteurs du marché qui peuvent être classés dans trois catégories : le risque de change, le risque de taux d'intérêt (compte tenu de l'inflation) et le risque lié aux marchés boursiers.

Mise en garde au sujet des sensibilités au risque

Les présents états financiers contiennent des estimations de sensibilité et de mesures d'exposition relatives à certains risques, notamment la sensibilité à des fluctuations précises des taux d'intérêt projetés et des cours de marché à la date d'évaluation. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations pour diverses raisons, notamment, sans s'y limiter, en raison des changements dans le profil de l'actif ou du passif de la compagnie, des changements apportés à la répartition des activités, des taux d'imposition effectifs, d'autres facteurs liés au marché, des différences dans l'exposition réelle par rapport aux indices boursiers généraux, de la variation des expositions par territoire et des limites générales des modèles internes de la compagnie.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs. Étant donné la nature de ces calculs, la compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le bénéfice net correspondra à celle qui est indiquée.

**i) Risque de change**

Le risque de change réside dans le fait que les activités de la compagnie et les instruments financiers qu'elle détient sont libellés en diverses devises. En ce qui concerne l'actif couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qui n'est pas libellé dans la même devise, les fluctuations des taux de change peuvent exposer la compagnie au risque que les pertes de change ne soient pas contrebalancées par des diminutions du passif.

- Un affaiblissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une augmentation des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif connexe, ce qui donnerait lieu à une variation immédiate non significative du bénéfice net. Un raffermissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une diminution des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif connexe, ce qui donnerait lieu à une variation immédiate non significative du bénéfice net.

La compagnie détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Les dettes de la compagnie sont libellées en dollars canadiens, en euros et en dollars américains. En vertu des normes IFRS, les profits et les pertes de change liés à l'investissement net dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total des capitaux propres de la compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres de la compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

6. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

ii) Risque de taux d'intérêt

Il existe un risque de taux d'intérêt lorsqu'il n'y a pas appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne un écart entre la valeur de l'actif et la valeur du passif. Les politiques et les procédures suivantes ont été mises en œuvre afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt auquel la compagnie est exposée.

- Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus.
- La compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur.
- Pour les produits accordant des prestations fixes et fortement prévisibles, les placements sont généralement effectués dans des instruments à revenu fixe ou des immeubles de placement dont les flux de trésorerie suivent de près ceux qui se rapportent aux passifs. Lorsqu'aucun actif ne peut être apparié aux flux de trésorerie d'une période, par exemple, des flux de trésorerie d'une durée indéterminée, une partie des actifs sont effectués dans des titres de participation et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, tandis que les autres sont appariés en fonction de la durée.
- En l'absence de placements permanents convenables, ou afin de gérer le niveau des risques de pertes attribuables aux fluctuations des taux d'intérêt, on a recours à des instruments de couverture.
- Dans la mesure où il y a appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif, on obtient une protection contre la fluctuation des taux d'intérêt, et toute variation de la juste valeur de marché des actifs est compensée par une variation semblable de la juste valeur de marché des passifs.
- Pour les produits dont la date de versement des prestations est incertaine, la compagnie investit dans des instruments à revenu fixe dont les flux de trésorerie sont d'une durée qui prend fin avant le versement des prestations prévues, ou dans des titres de participation et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe.
- Les risques liés à la non-concordance des durées des placements du portefeuille, à la non-concordance des flux de trésorerie, à la possibilité de rachat anticipé de l'actif et au rythme d'acquisition de l'actif sont quantifiés et révisés périodiquement.

L'incidence de la variation des taux d'intérêt sur le bénéfice net serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs financiers qui couvrent les passifs. Toutefois, les différences de sensibilité aux taux d'intérêt dans la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement donnent lieu à une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt pour le bénéfice net en vertu d'IFRS 17 et d'IFRS 9.

La stratégie de gestion des actifs et des passifs de la compagnie fait appel à l'utilisation d'actions et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe à titre de composant des actifs du fonds général qui couvrent les passifs, ce qui fait en sorte que le bénéfice net est exposé aux taux d'intérêt. De plus, le classement des actifs financiers en vertu d'IFRS 9, comme les actifs hypothécaires évalués au coût amorti et détenus dans les actifs du fonds général qui couvrent les passifs, contribue également à ce que le bénéfice net soit exposé aux taux d'intérêt.

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate sur le bénéfice net d'une augmentation ou d'une diminution parallèle immédiate de 50 points de base des taux d'intérêt :

**Variation des courbes de taux du marché**

	<b>Bénéfice net</b>	
	<b>Hausse de 50 points de base des taux d'intérêt</b>	<b>Baisse de 50 points de base des taux d'intérêt</b>
<b>31 mars 2023</b>	<b>100 \$</b>	<b>(150) \$</b>
31 décembre 2022	75 \$	(125) \$

6. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

Les sensibilités aux taux d'intérêt varient selon les régions géographiques. La hausse des taux au Canada et au Royaume-Uni a une incidence positive sur le bénéfice net, et la baisse des taux dans la zone euro a une incidence positive sur bénéfice net.

L'incidence potentielle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie ne tient pas compte des modifications éventuelles futures des hypothèses relatives au taux d'investissement final de la compagnie. Au 31 décembre 2022, une hausse ou une baisse de 10 points de base du taux d'investissement ultime dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 25 \$ ou une diminution de 25 \$ après impôt du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie.

iii) Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des actifs et des passifs découlant des fluctuations des marchés boursiers et à d'autres risques de prix. Afin d'atténuer ce risque, la politique de placement de la compagnie prévoit le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, selon des limites clairement définies. Le risque associé aux garanties liées aux fonds distincts ou aux garanties de retrait minimum à vie a été atténué au moyen d'un programme de couverture, lequel prévoit l'utilisation de contrats à terme normalisés sur actions, de contrats à terme de gré à gré sur devises et d'instruments dérivés sur taux.

Certains passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement dont les flux de trésorerie sont d'une durée indéterminée sont soutenus par des actions ordinaires cotées en bourse et des placements dans d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, principalement des immeubles de placement, des fonds immobiliers, des actions non cotées en bourse et des prêts hypothécaires rechargeables. Le bénéfice net reflétera les variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Toutefois, dans la plupart des cas, la valeur des passifs ne fluctue pas en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

Les passifs au titre des produits de fonds distincts assortis de garanties fluctuent en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Dans les conditions actuelles du marché, la compagnie n'a subi aucune incidence sur le bénéfice des affaires relatives aux fonds distincts qu'elle ne couvre pas, car les variations du coût des garanties sont entièrement compensées dans la MSC. Dans le cas des affaires relatives aux fonds distincts couverts de la compagnie, la variation du passif par rapport à la variation des actifs de couverture a une incidence limitée sur le bénéfice.

Le tableau ci-après présente les répercussions immédiates attendues sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 10 % ou de 20 % de la valeur des actions ordinaires cotées en bourse.

**Variation des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse**

	Bénéfice net			
	Hausse de 20 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Baisse de 20 %
<b>31 mars 2023</b>	<b>200 \$</b>	<b>100 \$</b>	<b>(125) \$</b>	<b>(250) \$</b>
31 décembre 2022	200 \$	100 \$	(125) \$	(225) \$

6. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

Le tableau ci-après présente les répercussions attendues d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 5 % ou de 10 % de la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires.

**Variation des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe**

	Bénéfice net			
	Hausse de 10 %	Hausse de 5 %	Baisse de 5 %	Baisse de 10 %
31 mars 2023	400 \$	200 \$	(200) \$	(425) \$
31 décembre 2022	400 \$	200 \$	(200) \$	(425) \$

7. Évaluation de la juste valeur

La compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Les évaluations de la juste valeur de niveau 1 utilisent des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la compagnie a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de participation négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en bourse ainsi que les fonds communs de placement et les fonds distincts dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Les évaluations de la juste valeur de niveau 2 utilisent des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement. Ces données du niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif et du passif, par exemple, les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables aux intervalles usuels. Les justes valeurs de certains titres du niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Ces données incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les négociations publiées, les prix obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs correspondant au niveau 2 comprennent ceux dont le prix est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée moyenne, des titres de gouvernements et d'agences, des actions incessibles, un certain nombre d'obligations et de fonds de placement privés, la plupart des obligations de sociétés assorties d'une notation élevée et de grande qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les prêts hypothécaires. Les contrats d'investissement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement compris dans le niveau 2.

Les évaluations de la juste valeur de niveau 3 utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables; il s'agit de cas où il n'y a que peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif. Les valeurs pour la plupart des titres correspondant au niveau 3 ont été obtenues à partir des prix d'un seul courtier, de modèles internes d'établissement des prix ou d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs financiers évalués en fonction du niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations, certains titres adossés à des actifs, des actions privées, les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant certaines clauses de rachat restrictives, certains contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les immeubles de placement et les prêts hypothécaires rechargeables.

7. Évaluation de la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs et des passifs de la compagnie évalués à la juste valeur sur une base récurrente, en fonction des niveaux de hiérarchie.

	31 mars 2023			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
<b>Actifs évalués à la juste valeur</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 666 \$	— \$	— \$	6 666 \$
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Obligations	—	145 193	225	145 418
Prêts hypothécaires	—	29 056	3 654	32 710
Actions	11 308	111	3 174	14 593
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	11 308	174 360	7 053	192 721
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Obligations	—	12 834	—	12 834
Prêts hypothécaires	—	599	—	599
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	—	13 433	—	13 433
Immeubles de placement	—	—	8 328	8 328
Dérivés <sup>1</sup>	—	2 158	—	2 158
Autres actifs :				
Actifs du compte de négociation	362	2 526	951	3 839
Autres <sup>2</sup>	11	279	—	290
<b>Total des actifs évalués à la juste valeur</b>	<b>18 347 \$</b>	<b>192 756 \$</b>	<b>16 332 \$</b>	<b>227 435 \$</b>
<b>Passifs évalués à la juste valeur</b>				
Dérivés <sup>3</sup>	15 \$	1 493 \$	— \$	1 508 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	—	94 612	—	94 612
Autres passifs	11	279	—	290
<b>Total des passifs évalués à la juste valeur</b>	<b>26 \$</b>	<b>96 384 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>96 410 \$</b>

<sup>1</sup> Compte non tenu de garanties de 1 184 \$ reçues de contreparties.

<sup>2</sup> Compte tenu d'une garantie reçue en vertu d'ententes de prêt de titres.

<sup>3</sup> Compte non tenu de garanties de 433 \$ données à des contreparties.

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au titre des actifs et des passifs de la compagnie au cours de la période considérée.

7. Évaluation de la juste valeur (suite)

	31 décembre 2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs évalués à la juste valeur				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 290 \$	— \$	— \$	7 290 \$
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Obligations	—	143 739	195	143 934
Prêts hypothécaires	—	29 013	3 371	32 384
Actions	10 548	86	3 029	13 663
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	10 548	172 838	6 595	189 981
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Obligations	—	12 157	—	12 157
Prêts hypothécaires	—	621	—	621
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	—	12 778	—	12 778
Immeubles de placement	—	—	8 344	8 344
Dérivés <sup>1</sup>	13	2 301	—	2 314
Autres actifs :				
Actifs du compte de négociation	309	1 723	940	2 972
Autres <sup>2</sup>	11	180	—	191
Total des actifs évalués à la juste valeur	18 171 \$	189 820 \$	15 879 \$	223 870 \$
Passifs évalués à la juste valeur				
Dérivés <sup>3</sup>	— \$	1 639 \$	— \$	1 639 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	—	94 810	—	94 810
Autres passifs	11	180	—	191
Total des passifs évalués à la juste valeur	11 \$	96 629 \$	— \$	96 640 \$

<sup>1</sup> Compte non tenu de garanties de 1 348 \$ reçues de contreparties.

<sup>2</sup> Compte tenu d'une garantie reçue en vertu d'ententes de prêt de titres.

<sup>3</sup> Compte non tenu de garanties de 532 \$ données à des contreparties.

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au titre des actifs et des passifs de la compagnie au cours de l'exercice considéré.

7. Évaluation de la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des actifs et des passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente pour lesquels la compagnie a utilisé des données du niveau 3.

	31 mars 2023					
	Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net	Prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais du résultat net	Actions à la juste valeur par le biais du résultat net <sup>3</sup>	Immeubles de placement	Actifs du compte de négociation	Total de l'actif de niveau 3
<b>Solde au début de l'exercice</b>	195 \$	3 371 \$	3 029 \$	8 344 \$	940 \$	15 879 \$
Total des profits (pertes)						
Compris dans le résultat net	1	81	27	(140)	(13)	(44)
Compris dans les autres éléments du résultat global <sup>1</sup>	1	30	—	44	—	75
Achats	30	—	154	82	24	290
Émissions	—	208	—	—	—	208
Ventes	(2)	—	(36)	(2)	—	(40)
Règlements	—	(36)	—	—	—	(36)
Autres	—	—	—	—	—	—
Transferts vers le niveau 3 <sup>2</sup>	—	—	—	—	—	—
Transferts hors du niveau 3 <sup>2</sup>	—	—	—	—	—	—
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>225 \$</b>	<b>3 654 \$</b>	<b>3 174 \$</b>	<b>8 328 \$</b>	<b>951 \$</b>	<b>16 332 \$</b>
<b>Total des profits (pertes) pour la période compris dans les produits nets tirés des placements</b>	<b>1 \$</b>	<b>81 \$</b>	<b>27 \$</b>	<b>(140) \$</b>	<b>(13) \$</b>	<b>(44) \$</b>
<b>Variation des profits (pertes) latents pour la période compris dans le résultat pour les actifs détenus au 31 mars 2023</b>	<b>1 \$</b>	<b>81 \$</b>	<b>27 \$</b>	<b>(140) \$</b>	<b>(13) \$</b>	<b>(44) \$</b>

<sup>1</sup> Le montant des autres éléments du résultat global pour les obligations et les prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais du résultat net et les immeubles de placement représente les profits et les pertes de change latents.

<sup>2</sup> Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation ou à la mise en place de clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts.

<sup>3</sup> Comprend les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

7. Évaluation de la juste valeur (suite)

	31 décembre 2022						
	Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net	Prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais du résultat net	Actions à la juste valeur par le biais du résultat net <sup>3</sup>	Actions disponibles à la vente	Immeubles de placement	Actifs du compte de négociation	Total de l'actif de niveau 3
Solde au début de l'exercice	100 \$	2 609 \$	1 680 \$	204 \$	7 763 \$	531 \$	12 887 \$
Incidence de l'application de la superposition liée à IFRS 9	45	6	349	(204)	—	—	196
Solde révisé au début de l'exercice	145	2 615	2 029	—	7 763	531	13 083
Total des profits (pertes)							
Compris dans le résultat net	(12)	(644)	225	—	(41)	(125)	(597)
Compris dans les autres éléments du résultat global <sup>1</sup>	—	(70)	(7)	—	(42)	30	(89)
Achats	82	—	924	—	710	710	2 426
Émissions	—	1 631	—	—	—	—	1 631
Ventes	(20)	—	(142)	—	(55)	(168)	(385)
Règlements	—	(161)	—	—	—	—	(161)
Autres	—	—	—	—	9	—	9
Transferts vers le niveau 3 <sup>2</sup>	—	—	—	—	—	12	12
Transferts hors du niveau 3 <sup>2</sup>	—	—	—	—	—	(50)	(50)
Solde à la fin de l'exercice	195 \$	3 371 \$	3 029 \$	— \$	8 344 \$	940 \$	15 879 \$
Total des profits (pertes) pour l'exercice compris dans les produits nets tirés des placements	(12) \$	(644) \$	225 \$	— \$	(41) \$	(125) \$	(597) \$
Variation des profits (pertes) latents pour l'exercice compris dans le résultat pour les actifs détenus au 31 décembre 2022	(12) \$	(642) \$	199 \$	— \$	(34) \$	(126) \$	(615) \$

<sup>1</sup> Le montant des autres éléments du résultat global pour les obligations et les prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais du résultat net et les immeubles de placement représente les profits et les pertes de change latents.

<sup>2</sup> Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation ou à la mise en place de clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur l'investissement dans des fonds communs de placement et des fonds distincts.

<sup>3</sup> Comprend les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.



7. Évaluation de la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des données importantes non observables utilisées en fin de période aux fins de l'évaluation des actifs et des passifs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations de la juste valeur.

Type d'actif	Méthode d'évaluation	Données importantes non observables	Valeur des données	Interdépendance entre les données importantes non observables et l'évaluation de la juste valeur
Immeubles de placement	L'évaluation des immeubles de placement est généralement déterminée au moyen de modèles d'évaluation des immeubles qui sont fondés sur les taux de capitalisation attendus et sur des modèles qui actualisent le montant net des flux de trésorerie futurs prévus. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives, taux de location, dépenses d'investissement et dépenses d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, le taux de capitalisation réversif et le taux de capitalisation global applicables aux actifs selon les taux du marché.	Taux d'actualisation  Taux réversif  Taux d'inoccupation	Fourchette de 4,0 % à 16,1 %  Fourchette de 4,0 % à 7,8 %  Moyenne pondérée de 2,8 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.  Une diminution du taux réversif se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux réversif se traduirait par une diminution de la juste valeur.  Une diminution du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une diminution de la juste valeur.
Prêts hypothécaires – prêts hypothécaires rechargeables (à la juste valeur par le biais du résultat net)	La méthode d'évaluation pour les prêts hypothécaires rechargeables consiste à utiliser un modèle d'évaluation interne pour déterminer les flux de trésorerie prévus des actifs, y compris le coût calculé de façon stochastique de la garantie contre une valeur nette réelle négative pour chaque prêt, afin de les regrouper pour tous les prêts et d'actualiser ces flux de trésorerie à la date d'évaluation. La projection est revue chaque mois jusqu'au rachat prévu du prêt, soit sur une base volontaire, soit au décès des titulaires du prêt ou à leur entrée dans un établissement de soins de longue durée.	Taux d'actualisation	Fourchette de 4,3 % à 7,0 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.
Actions	L'établissement de la juste valeur des actions exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs, les taux d'actualisation, les multiples de capitalisation prévus ou l'utilisation de données liées aux transactions récentes.	Taux d'actualisation	Divers	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur.  Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.

## 8. Produits des activités d'assurance

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
<b>Contrats non évalués en vertu de la MRP</b>		
Montants relatifs aux variations des passifs au titre de la couverture restante		
Ajustements liés à l'expérience	(14) \$	(53) \$
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	307	282
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier à l'égard du risque expiré	149	165
Charges de sinistres et autres charges afférentes aux activités d'assurance attendues	2 243	2 284
Recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	138	104
	<b>2 823 \$</b>	<b>2 782 \$</b>
<b>Contrats évalués en vertu de la MRP</b>	<b>2 214</b>	<b>1 998</b>
<b>Total des produits des activités d'assurance</b>	<b>5 037 \$</b>	<b>4 780 \$</b>

## 9. Charges afférentes aux activités d'assurance et autres charges d'exploitation et frais administratifs

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Charges de sinistres et prestations	3 446 \$	3 260 \$
Affectation des primes directement au recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	173	163
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	(86)	(130)
Pertes et reprise de pertes sur les contrats d'assurance déficitaires	14	5
Salaires et autres avantages du personnel	1 258	1 077
Frais généraux et administratifs	476	343
Charges d'intérêts sur les contrats de location	5	5
Amortissement des immobilisations corporelles	24	27
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	17	16
Commissions	460	459
<b>Total des charges</b>	<b>5 787</b>	<b>5 225</b>
<b>Représentés par :</b>		
Charges afférentes aux activités d'assurance	3 995 \$	3 737 \$
Autres charges d'exploitation et frais administratifs	1 792	1 488
<b>Total des charges</b>	<b>5 787 \$</b>	<b>5 225 \$</b>

**10. Contrats d'assurance**

	31 mars 2023	31 décembre 2022
<b>Passifs au titre des contrats d'assurance</b>		
Soldes des contrats d'assurance	138 937 \$	135 609 \$
Actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(172)	(171)
Total des contrats d'assurance autres que de fonds distincts	138 765	135 438
Contrats d'assurance de fonds distincts (note 12)	59 435	57 841
<b>Total</b>	<b>198 200 \$</b>	<b>193 279 \$</b>
 <b>Actifs au titre des contrats d'assurance</b>		
Soldes des contrats d'assurance	1 161 \$	1 142 \$
Actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(3)	(2)
<b>Total</b>	<b>1 158 \$</b>	<b>1 140 \$</b>

Un montant de 9 013 \$ au titre des avances consenties aux titulaires de polices et un montant de 4 152 \$ au titre des fonds retenus à l'égard des contrats de réassurance émis par la compagnie sont inclus dans les soldes des contrats d'assurance (montants respectifs de 8 999 \$ et de 4 105 \$ au 31 décembre 2022).

Pour une analyse des soldes des actifs et des passifs au titre des contrats d'assurance, y compris les soldes des fonds distincts, mais excluant les actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, se reporter à la note 10a.

Pour une analyse des soldes des actifs et des passifs au titre des contrats d'assurance, y compris les soldes des fonds distincts, mais excluant les actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, pour les contrats d'assurance qui ne sont pas évalués au moyen de la MRP, se reporter à la note 10b.

Pour une analyse des actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, se reporter à la note 10e.

10. Contrats d'assurance (suite)

a) Analyse en fonction de la couverture restante et des sinistres survenus

Contrats d'assurance

31 mars 2023

	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus			Total
	Excluant l'élément de perte	Élément de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats évalués selon la MRP		
				Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	
Actifs d'ouverture	(1 277) \$	2 \$	197 \$	(64) \$	— \$	(1 142) \$
Passifs d'ouverture	176 346	199	3 366	12 994	545	193 450
<b>Solde d'ouverture net</b>	<b>175 069 \$</b>	<b>201 \$</b>	<b>3 563 \$</b>	<b>12 930 \$</b>	<b>545 \$</b>	<b>192 308 \$</b>
<b>Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global</b>						
Produits des activités d'assurance	(5 037)	—	—	—	—	(5 037)
Charges afférentes aux activités d'assurance						
Sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	—	(6)	2 327	1 517	56	3 894
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	173	—	—	—	—	173
Pertes et reprise de pertes sur les contrats déficitaires	—	14	—	—	—	14
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	—	—	(4)	(19)	(63)	(86)
	173	8	2 323	1 498	(7)	3 995
Composants investissements	(2 518)	—	1 818	700	—	—
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(7 382)	8	4 141	2 198	(7)	(1 042)
Charges financières nettes afférentes aux contrats d'assurance	4 933	5	1 292	344	17	6 591
<b>Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global</b>	<b>(2 449) \$</b>	<b>13 \$</b>	<b>5 433 \$</b>	<b>2 542 \$</b>	<b>10 \$</b>	<b>5 549 \$</b>
<b>Flux de trésorerie</b>						
Primes reçues	7 135 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	7 135 \$
Paiements faits en règlement des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(15)	—	(5 345)	(2 215)	—	(7 575)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(223)	—	—	—	—	(223)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition transférés de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition au moment de la comptabilisation initiale	(8)	—	—	—	—	(8)
Autres flux de trésorerie <sup>1</sup>	179	—	—	—	—	179
<b>Total des flux de trésorerie</b>	<b>7 068 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>(5 345) \$</b>	<b>(2 215) \$</b>	<b>— \$</b>	<b>(492) \$</b>
Autres variations <sup>2</sup>	(154)	—	—	—	—	(154)
<b>Solde de clôture net</b>	<b>179 534 \$</b>	<b>214 \$</b>	<b>3 651 \$</b>	<b>13 257 \$</b>	<b>555 \$</b>	<b>197 211 \$</b>
<b>Comptabilisé dans :</b>						
Actifs de clôture	(1 899) \$	4 \$	779 \$	(45) \$	— \$	(1 161) \$
Passifs de clôture	181 433	210	2 872	13 302	555	198 372
<b>Solde de clôture net</b>	<b>179 534 \$</b>	<b>214 \$</b>	<b>3 651 \$</b>	<b>13 257 \$</b>	<b>555 \$</b>	<b>197 211 \$</b>

<sup>1</sup> Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, du règlement net et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

<sup>2</sup> Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

10. Contrats d'assurance (suite)

Contrats d'assurance

31 décembre 2022

	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus			Total
	Excluant l'élément de perte	Élément de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats évalués selon la MRP		
				Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	
Actifs d'ouverture	(2 125) \$	— \$	730 \$	(138) \$	— \$	(1 533) \$
Passifs d'ouverture	205 431	181	2 963	14 155	595	223 325
Solde d'ouverture net	203 306 \$	181 \$	3 693 \$	14 017 \$	595 \$	221 792 \$
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global						
Produits des activités d'assurance	(19 638)	—	—	—	—	(19 638)
Charges afférentes aux activités d'assurance						
Sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	—	(26)	8 848	5 668	344	14 834
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	635	—	—	—	—	635
Pertes et reprise de pertes sur les contrats déficitaires	—	61	—	—	—	61
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	—	—	(66)	105	(299)	(260)
	635	35	8 782	5 773	45	15 270
Composants investissements	(9 018)	—	6 072	2 946	—	—
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(28 021)	35	14 854	8 719	45	(4 368)
Charges financières nettes afférentes aux contrats d'assurance	(27 829)	(15)	4 397	(1 498)	(95)	(25 040)
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(55 850) \$	20 \$	19 251 \$	7 221 \$	(50) \$	(29 408) \$
Flux de trésorerie						
Primes reçues	30 508 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	30 508 \$
Paiements faits en règlement des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(55)	—	(19 362)	(8 280)	—	(27 697)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(832)	—	—	—	—	(832)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition transférés de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition au moment de la comptabilisation initiale	(98)	—	—	—	—	(98)
Autres flux de trésorerie <sup>1</sup>	898	—	—	—	—	898
Total des flux de trésorerie	30 421 \$	— \$	(19 362) \$	(8 280) \$	— \$	2 779 \$
Autres variations <sup>2</sup>	(2 982)	—	(19)	(28)	—	(3 029)
Incidence des acquisitions et des cessions <sup>3</sup>	174	—	—	—	—	174
Solde de clôture net	175 069 \$	201 \$	3 563 \$	12 930 \$	545 \$	192 308 \$
Comptabilisé dans :						
Actifs de clôture	(1 277) \$	2 \$	197 \$	(64) \$	— \$	(1 142) \$
Passifs de clôture	176 346	199	3 366	12 994	545	193 450
Solde de clôture net	175 069 \$	201 \$	3 563 \$	12 930 \$	545 \$	192 308 \$

<sup>1</sup> Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, du règlement net et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

<sup>2</sup> Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

<sup>3</sup> Le 1<sup>er</sup> avril 2022, la compagnie a conclu l'acquisition des affaires de retraite à service complet de Prudential Financial, Inc. L'apport de l'entreprise acquise aux résultats globaux de la compagnie a été présenté séparément pour la période comparative.

10. Contrats d'assurance (suite)

**b) Analyse en fonction de la composante d'évaluation pour les contrats d'assurance non évalués en vertu de la MRP**

Contrats d'assurance	31 mars 2023			
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
Actifs d'ouverture	(4 271) \$	515 \$	2 773 \$	(983) \$
Passifs d'ouverture	163 119	6 036	11 361	180 516
<b>Solde d'ouverture net</b>	<b>158 848 \$</b>	<b>6 551 \$</b>	<b>14 134 \$</b>	<b>179 533 \$</b>
<b>Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global</b>				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	—	—	(307)	(307)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour le risque échu	—	(149)	—	(149)
Ajustements liés à l'expérience	91	—	—	91
Variations liées aux services futurs				
Contrats comptabilisés initialement au cours de la période	(199)	68	136	5
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	64	10	(74)	—
Variations dans les estimations qui entraînent des pertes et des reprises de pertes sur les contrats déficitaires	8	3	—	11
Variations liées aux services passés				
Ajustement du passif au titre des sinistres survenus	(4)	—	—	(4)
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(40)	(68)	(245)	(353)
Charges financières nettes afférentes aux contrats d'assurance	1 550	260	37	1 847
Incidence des fluctuations des taux de change	571	47	90	708
Variation de la juste valeur des éléments sous-jacents	3 670	—	—	3 670
<b>Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global</b>	<b>5 751 \$</b>	<b>239 \$</b>	<b>(118) \$</b>	<b>5 872 \$</b>
<b>Flux de trésorerie</b>				
Primes reçues	4 255 \$	— \$	— \$	4 255 \$
Paiements faits en règlement des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(5 361)	—	—	(5 361)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(192)	—	—	(192)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition transférés de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition au moment de la comptabilisation initiale	—	—	—	—
Autres flux de trésorerie <sup>1</sup>	177	—	—	177
<b>Total des flux de trésorerie</b>	<b>(1 121) \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>(1 121) \$</b>
Autres variations <sup>2</sup>	(154)	—	—	(154)
<b>Solde de clôture net</b>	<b>163 324 \$</b>	<b>6 790 \$</b>	<b>14 016 \$</b>	<b>184 130 \$</b>
Comptabilisé dans :				
Actifs de clôture	(6 416) \$	1 516 \$	3 882 \$	(1 018) \$
Passifs de clôture	169 740	5 274	10 134	185 148
<b>Solde de clôture net</b>	<b>163 324 \$</b>	<b>6 790 \$</b>	<b>14 016 \$</b>	<b>184 130 \$</b>

<sup>1</sup> Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, des règlements nets et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

<sup>2</sup> Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

10. Contrats d'assurance (suite)

Contrats d'assurance	31 décembre 2022			
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
Actifs d'ouverture	(7 289) \$	2 376 \$	3 609 \$	(1 304) \$
Passifs d'ouverture	192 896	7 067	9 447	209 410
Solde d'ouverture net	185 607 \$	9 443 \$	13 056 \$	208 106 \$
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	—	—	(1 169)	(1 169)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour le risque échu	—	(638)	—	(638)
Ajustements liés à l'expérience	140	1	—	141
Variations liées aux services futurs				
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	(1 138)	385	766	13
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(958)	(112)	1 069	(1)
Variations dans les estimations qui entraînent des pertes et des reprises de pertes sur les contrats déficitaires	21	21	—	42
Variations liées aux services passés				
Ajustement du passif au titre des sinistres survenus	(68)	1	—	(67)
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(2 003)	(342)	666	(1 679)
Charges financières nettes afférentes aux contrats d'assurance	(11 498)	(2 497)	116	(13 879)
Incidence des fluctuations des taux de change	254	(83)	2	173
Variation de la juste valeur des éléments sous-jacents	(9 713)	—	—	(9 713)
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(22 960) \$	(2 922) \$	784 \$	(25 098) \$
Flux de trésorerie				
Primes reçues	18 672 \$	— \$	— \$	18 672 \$
Paiements faits en règlement des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(19 417)	—	—	(19 417)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(746)	—	—	(746)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition transférés de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition au moment de la comptabilisation initiale	—	—	—	—
Transferts d'honoraires des fonds distincts	(52)	—	—	(52)
Autres flux de trésorerie <sup>1</sup>	936	—	—	936
Total des flux de trésorerie	(607) \$	— \$	— \$	(607) \$
Autres variations <sup>2</sup>	(3 042)	—	—	(3 042)
Incidence des acquisitions et des cessions <sup>3</sup>	(150)	30	294	174
Solde de clôture net	158 848 \$	6 551 \$	14 134 \$	179 533 \$
Comptabilisé dans :				
Actifs de clôture	(4 271) \$	515 \$	2 773 \$	(983) \$
Passifs de clôture	163 119	6 036	11 361	180 516
Solde de clôture net	158 848 \$	6 551 \$	14 134 \$	179 533 \$

<sup>1</sup> Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, des règlements nets et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

<sup>2</sup> Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

<sup>3</sup> Le 1<sup>er</sup> avril 2022, la compagnie a conclu l'acquisition des affaires de retraite à service complet de Prudential Financial, Inc. L'apport de l'entreprise acquise aux résultats globaux de la compagnie a été présenté séparément pour la période comparative.

10. Contrats d'assurance (suite)

**c) Incidence sur les composantes d'évaluation des contrats initialement comptabilisés au cours de la période**

Contrats d'assurance	31 mars 2023		
	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	69 \$	13 \$	82 \$
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	2 053	24	2 077
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	2 122	37	2 159
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(2 320)	(38)	(2 358)
Ajustement au titre du risque non financier	62	6	68
MSC	136	—	136
<b>Total des pertes comptabilisées au moment de la comptabilisation initiale</b>	<b>— \$</b>	<b>5 \$</b>	<b>5 \$</b>

Contrats d'assurance	31 décembre 2022		
	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	343 \$	64 \$	407 \$
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	10 753	526	11 279
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	11 096	590	11 686
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(12 155)	(669)	(12 824)
Ajustement au titre du risque non financier	296	89	385
MSC	755	11	766
<b>Total des pertes comptabilisées au moment de la comptabilisation initiale</b>	<b>(8) \$</b>	<b>21 \$</b>	<b>13 \$</b>

La compagnie n'a acquis aucun contrat d'assurance détenu dans le cadre d'un transfert ou d'un regroupement d'entreprises.

**d) Comptabilisation attendue de la MSC restante**

	Contrats d'assurance							Total
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	
31 mars 2023	1 140 \$	1 053 \$	975 \$	902 \$	833 \$	4 344 \$	4 769 \$	14 016 \$
31 décembre 2022	1 139	1 060	972	899	832	4 342	4 890	14 134

**e) Analyse de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition**

	31 mars 2023	31 décembre 2022
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>(171) \$</b>	<b>(162) \$</b>
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition payés au cours de la période	(9)	(107)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition attribués aux groupes de contrats d'assurance comptabilisés au cours de la période	8	98
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>(172) \$</b>	<b>(171) \$</b>



10. Contrats d'assurance (suite)

**f) Décomptabilisation attendue de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition**

	Contrats d'assurance							Total
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	
31 mars 2023	29 \$	27 \$	25 \$	23 \$	20 \$	48 \$	— \$	172 \$
31 décembre 2022	29	27	25	23	21	46	—	171

**g) Risque d'assurance**

Les sensibilités à l'égard du bénéfice et de la MSC illustrées dans le tableau ci-dessous représentent l'incidence, au 31 décembre 2022, des méthodes comptables actuelles de la compagnie au 31 mars 2023, y compris la comptabilisation des contrats d'assurance en vertu d'IFRS 17. Les sensibilités au risque d'assurance de la compagnie au 31 mars 2023 n'ont pas changé de façon importante par rapport aux montants présentés dans le tableau ci-dessous.

	Bénéfice net	MSC
Augmentation de 2 % de la mortalité pour l'assurance vie	25 \$	(325) \$
Diminution de 2 % de la mortalité pour les produits de rentes	200	(650)
Variation défavorable de 5 % de la morbidité	(100)	(125)
Augmentation de 5 % des charges	—	(175)
Variation défavorable de 10 % des résiliations et renouvellements de polices	150	(1 100)

Ces sensibilités reflètent l'incidence d'une modification immédiate des hypothèses utilisées pour établir les passifs au titre des contrats d'assurance sur le bénéfice et la MSC. L'incidence sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires est égale à l'incidence sur le bénéfice net.

En vertu d'IFRS 17, la plupart des modifications des hypothèses ont une incidence directe sur la MSC, plutôt que sur le bénéfice. Pour les produits évalués en vertu du MEG, il y a une incidence de second ordre qui représente l'écart entre l'incidence des modifications des hypothèses évaluée aux taux d'actualisation en vigueur et l'incidence évaluée aux taux d'actualisation arrêtés. La plupart des taux arrêtés aux fins du calcul des incidences de la MSC ont été conclus au 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour le portefeuille de contrats en vigueur. Compte tenu de l'importante hausse des taux d'intérêt en 2022, les taux d'actualisation en vigueur diffèrent maintenant de façon importante des taux d'actualisation arrêtés. Par conséquent, compte tenu des conditions actuelles du marché, une modification des hypothèses qui renforce les passifs sera évaluée, dans la MSC, à des taux d'intérêt plus bas que les taux en vigueur, ce qui donnera lieu à un renforcement des passifs, contrebalancé par la réduction de la MSC, et à une augmentation courante du bénéfice en raison de l'incidence des taux d'intérêt.

La MSC décrite ci-dessus est présentée déduction faite des contrats de réassurance détenus.

**11. Contrats de réassurance détenus**

	31 mars 2023	31 décembre 2022
<b>Contrats de réassurance détenus</b>		
Actif	17 601 \$	17 571 \$
Passif	(549)	(537)

Des fonds retenus par la compagnie en vertu de contrats de réassurance de 1 078 \$ (1 039 \$ au 31 décembre 2022) sont inclus dans les montants des contrats de réassurance détenus.

Pour une analyse des soldes des actifs et des passifs au titre des contrats de réassurance détenus, se reporter à la note 11a.

Pour une analyse des soldes des actifs et des passifs au titre des contrats de réassurance détenus pour les contrats qui ne sont pas évalués au moyen de la MRP, se reporter à la note 11b.

11. Contrats de réassurance détenus (suite)

a) Analyse en fonction de la couverture restante et des sinistres survenus

Contrats de réassurance détenus	31 mars 2023					
	Composant de couverture restante			Composant de sinistres survenus		
	Excluant le composant recouvrement de perte	Composant recouvrement de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Total
Actifs d'ouverture	16 212 \$	76 \$	952 \$	320 \$	11 \$	17 571 \$
Passifs d'ouverture	(760)	—	223	—	—	(537)
<b>Solde d'ouverture net</b>	<b>15 452 \$</b>	<b>76 \$</b>	<b>1 175 \$</b>	<b>320 \$</b>	<b>11 \$</b>	<b>17 034 \$</b>
<b>Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global</b>						
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(892) \$	4 \$	344 \$	202 \$	— \$	(342) \$
Composants investissements	(27)	—	27	—	—	—
Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	111	1	25	2	—	139
Incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	—	—	—	—	—	—
<b>Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global</b>	<b>(808) \$</b>	<b>5 \$</b>	<b>396 \$</b>	<b>204 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>(203) \$</b>
<b>Flux de trésorerie</b>						
Primes versées	832	—	—	—	—	832
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	—	—	(246)	(223)	—	(469)
Autres flux de trésorerie <sup>1</sup>	12	—	—	—	—	12
<b>Total des flux de trésorerie</b>	<b>844 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>(246) \$</b>	<b>(223) \$</b>	<b>— \$</b>	<b>375 \$</b>
Autres variations <sup>2</sup>	(154)	—	—	—	—	(154)
<b>Solde de clôture net</b>	<b>15 334 \$</b>	<b>81 \$</b>	<b>1 325 \$</b>	<b>301 \$</b>	<b>11 \$</b>	<b>17 052 \$</b>
Comptabilisé dans :						
Actifs de clôture	16 143 \$	81 \$	1 064 \$	302 \$	11 \$	17 601 \$
Passifs de clôture	(809)	—	261	(1)	—	(549)
<b>Solde de clôture net</b>	<b>15 334 \$</b>	<b>81 \$</b>	<b>1 325 \$</b>	<b>301 \$</b>	<b>11 \$</b>	<b>17 052 \$</b>

<sup>1</sup> Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, des règlements nets et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

<sup>2</sup> Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

11. Contrats de réassurance détenus (suite)

Contrats de réassurance détenus	31 décembre 2022					
	Composant de couverture restante			Composant de sinistres survenus		
	Excluant le composant recouvrement de perte	Composant recouvrement de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Total
Actifs d'ouverture	20 425 \$	65 \$	1 003 \$	342 \$	8 \$	21 843 \$
Passifs d'ouverture	(1 314)	—	24	—	—	(1 290)
Solde d'ouverture net	19 111 \$	65 \$	1 027 \$	342 \$	8 \$	20 553 \$
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global						
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(3 536) \$	17 \$	1 196 \$	788 \$	6 \$	(1 529) \$
Composants investissements	(63)	—	63	—	—	—
Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	(432)	(6)	(45)	(15)	(3)	(501)
Incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	—	—	—	—	—	—
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(4 031) \$	11 \$	1 214 \$	773 \$	3 \$	(2 030) \$
Flux de trésorerie						
Primes versées	3 295	—	—	—	—	3 295
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	—	—	(1 034)	(794)	—	(1 828)
Autres flux de trésorerie	29	—	—	—	—	29
Total des flux de trésorerie	3 324 \$	— \$	(1 034) \$	(794) \$	— \$	1 496 \$
Autres variations <sup>2</sup>	(2 952)	—	(32)	(1)	—	(2 985)
Solde de clôture net	15 452 \$	76 \$	1 175 \$	320 \$	11 \$	17 034 \$
Comptabilisé dans :						
Actifs de clôture	16 212 \$	76 \$	952 \$	320 \$	11 \$	17 571 \$
Passifs de clôture	(760)	—	223	—	—	(537)
Solde de clôture net	15 452 \$	76 \$	1 175 \$	320 \$	11 \$	17 034 \$

<sup>1</sup> Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, des règlements nets et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

<sup>2</sup> Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

11. Contrats de réassurance détenus (suite)

**b) Analyse en fonction de la composante d'évaluation pour les contrats de réassurance détenus non évalués en vertu de la MRP**

Contrats de réassurance détenus	31 mars 2023			
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
Actifs d'ouverture	15 791 \$	1 062 \$	514 \$	17 367 \$
Passifs d'ouverture	(1 458)	429	497	(532)
<b>Solde d'ouverture net</b>	<b>14 333 \$</b>	<b>1 491 \$</b>	<b>1 011 \$</b>	<b>16 835 \$</b>
<b>Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global</b>				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée à l'égard des services reçus	— \$	— \$	(23) \$	(23) \$
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour le risque échu	—	(36)	—	(36)
Ajustements liés à l'expérience	22	—	—	22
Variations liées aux services futurs				
Contrats comptabilisés initialement au cours de la période	(24)	24	3	3
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	27	1	(28)	—
Variations dans les estimations qui entraînent des pertes et des reprises de pertes sur les contrats déficitaires	1	2	—	3
Variations liées aux services passés				
Variations dans le composant de sinistres survenus	1	—	—	1
Variations de la valeur recouvrable découlant des variations du passif au titre des sinistres survenus	1	—	—	1
Ajustements liés à l'expérience se rapportant aux services passés	—	—	—	—
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	28	(9)	(48)	(29)
Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	56	70	10	136
Incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	—	—	—	—
<b>Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global</b>	<b>84 \$</b>	<b>61 \$</b>	<b>(38) \$</b>	<b>107 \$</b>
<b>Flux de trésorerie</b>				
Primes versées	293 \$	— \$	— \$	293 \$
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	(245)	—	—	(245)
Autres flux de trésorerie <sup>1</sup>	12	—	—	12
<b>Total des flux de trésorerie</b>	<b>60 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>60 \$</b>
Autres variations <sup>2</sup>	(154)	—	—	(154)
<b>Solde de clôture net</b>	<b>14 323 \$</b>	<b>1 552 \$</b>	<b>973 \$</b>	<b>16 848 \$</b>
Comptabilisé dans :				
Actifs de clôture	15 682 \$	1 188 \$	521 \$	17 391 \$
Passifs de clôture	(1 359)	364	452	(543)
<b>Solde de clôture net</b>	<b>14 323 \$</b>	<b>1 552 \$</b>	<b>973 \$</b>	<b>16 848 \$</b>

<sup>1</sup> Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, des règlements nets et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

<sup>2</sup> Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

11. Contrats de réassurance détenus (suite)

Contrats de réassurance détenus	31 décembre 2022			
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
Actifs d'ouverture	19 427 \$	1 496 \$	705 \$	21 628 \$
Passifs d'ouverture	(2 123)	472	371	(1 280)
Solde d'ouverture net	17 304 \$	1 968 \$	1 076 \$	20 348 \$
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée à l'égard des services reçus	— \$	— \$	(95) \$	(95) \$
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour le risque échu	—	(153)	—	(153)
Ajustements liés à l'expérience	(54)	—	—	(54)
Variations liées aux services futurs				
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	(113)	74	53	14
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(39)	72	(44)	(11)
Variations dans les estimations qui entraînent des pertes et des reprises de pertes sur les contrats déficitaires	5	11	—	16
Variations liées aux services passés				
Variations dans le composant de sinistres survenus	—	—	—	—
Variations de la valeur recouvrable découlant des variations du passif au titre des sinistres survenus	18	1	—	19
Ajustements liés à l'expérience se rapportant aux services passés	—	—	—	—
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(183)	5	(86)	(264)
Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	(28)	(482)	21	(489)
Incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	—	—	—	—
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(211) \$	(477) \$	(65) \$	(753) \$
Flux de trésorerie				
Primes versées	1 231 \$	— \$	— \$	1 231 \$
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	(1 035)	—	—	(1 035)
Autres flux de trésorerie <sup>1</sup>	29	—	—	29
Total des flux de trésorerie	225 \$	— \$	— \$	225 \$
Autres variations <sup>2</sup>	(2 985)	—	—	(2 985)
Solde de clôture net	14 333 \$	1 491 \$	1 011 \$	16 835 \$
Comptabilisé dans :				
Actifs de clôture	15 791 \$	1 062 \$	514 \$	17 367 \$
Passifs de clôture	(1 458)	429	497	(532)
Solde de clôture net	14 333 \$	1 491 \$	1 011 \$	16 835 \$

<sup>1</sup> Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, des règlements nets et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

<sup>2</sup> Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

11. Contrats de réassurance détenus (suite)

**c) Incidence sur les composantes d'évaluation des contrats initialement comptabilisés au cours de la période**

<b>Contrats de réassurance détenus</b>	<b>31 mars 2023</b>	31 décembre 2022
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	<b>396 \$</b>	1 199 \$
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	<b>(372)</b>	(1 086)
Ajustement au titre du risque non financier	<b>(24)</b>	(74)
Produits comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	<b>3</b>	14
<b>MSC</b>	<b>(3) \$</b>	<b>(53) \$</b>

La compagnie n'a acquis aucun contrat de réassurance détenu dans le cadre d'un transfert ou d'un regroupement d'entreprises.

**d) Comptabilisation attendue de la MSC restante**

	Contrats de réassurance détenus							Total
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	
<b>31 mars 2023</b>	<b>(98) \$</b>	<b>(89) \$</b>	<b>(78) \$</b>	<b>(73) \$</b>	<b>(64) \$</b>	<b>(509) \$</b>	<b>(62) \$</b>	<b>(973) \$</b>
31 décembre 2022	(91)	(82)	(75)	(68)	(61)	(494)	(140)	(1 011)

**12. Fonds distincts et autres entités structurées**

Les tableaux ci-dessous présentent des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, conformément aux exigences de présentation de l'information prévues par la loi qui s'appliquent dans chacune des régions où la compagnie exerce ses activités.

**a) Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts**

	<b>31 mars 2023</b>	31 décembre 2022 <sup>1</sup>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>15 187 \$</b>	14 562 \$
Obligations	<b>72 893</b>	69 371
Prêts hypothécaires	<b>2 080</b>	2 159
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	<b>123 633</b>	117 863
Fonds communs de placement	<b>178 082</b>	168 459
Immeubles de placement	<b>12 907</b>	13 035
	<b>404 782</b>	385 449
Produits à recevoir	<b>829</b>	692
Autres passifs	<b>(5 585)</b>	(4 647)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	<b>5 120</b>	6 388
<b>Total<sup>2</sup></b>	<b>405 146 \$</b>	<b>387 882 \$</b>

<sup>1</sup> La compagnie a ajusté certains chiffres comparatifs pour que la présentation soit conforme à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces ajustements n'ont eu aucune incidence sur les capitaux propres et sur le bénéfice net de la compagnie.

<sup>2</sup> Au 31 mars 2023, des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts de 67 679 \$ étaient réassurés par la compagnie au moyen d'une entente de coassurance modifiée (66 283 \$ au 31 décembre 2022). Ce montant comprend de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 276 \$, des obligations de 12 343 \$, des actions et des parts de fiducies d'investissement à participation unitaire de 15 \$, des fonds communs de placement de 55 121 \$, des produits à recevoir de 90 \$ et d'autres passifs de (166) \$.

12. Fonds distincts et autres entités structurées (suite)

**b) Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts**

	31 mars 2023	31 décembre 2022
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	59 435 \$	57 841 \$
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	345 711	330 041
	405 146 \$	387 882 \$

**c) Contrats pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts**

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022 <sup>1</sup>
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>387 882 \$</b>	<b>357 419 \$</b>
Ajouter (déduire) :		
Dépôts des titulaires de polices	14 905	8 273
Produits nets tirés des placements	861	446
Profits en capital réalisés sur les placements, montant net	65	1 786
Profits (pertes) en capital latents sur les placements, montant net	14 724	(18 131)
Profits (pertes) latents attribuables aux fluctuations des taux de change	1 953	(7 296)
Retraits des titulaires de polices	(14 028)	(8 957)
Variation du placement des fonds distincts dans le fonds général	13	21
Variation du placement du fonds général dans les fonds distincts	2	(9)
Virement du (vers le) fonds général, montant net	37	(5)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	(1 268)	671
<b>Total</b>	<b>17 264</b>	<b>(23 201)</b>
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>405 146 \$</b>	<b>334 218 \$</b>

<sup>1</sup> La compagnie a ajusté certains chiffres comparatifs pour que la présentation soit conforme à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces ajustements n'ont eu aucune incidence sur les capitaux propres et sur le bénéfice net de la compagnie.

**d) Contrats pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts en fonction des niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur**

	31 mars 2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts <sup>1</sup>	278 495 \$	117 082 \$	14 550 \$	410 127 \$

<sup>1</sup> Compte non tenu d'un montant de 4 981 \$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

12. Fonds distincts et autres entités structurées (suite)

	31 décembre 2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts <sup>1,2</sup>	270 892 \$	106 720 \$	14 455 \$	392 067 \$

<sup>1</sup> Compte non tenu d'un montant de 4 185 \$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

<sup>2</sup> La compagnie a ajusté certains chiffres comparatifs pour que la présentation soit conforme à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces ajustements n'ont eu aucune incidence sur les capitaux propres et sur le bénéfice net de la compagnie.

Au cours du premier trimestre de 2023, des placements dans des actions étrangères d'une valeur de 4 580 \$ ont été transférés du niveau 1 au niveau 2 (2 301 \$ transférés du niveau 2 au niveau 1 au 31 décembre 2022), principalement parce que la compagnie avait changé l'utilisation des données d'entrée en plus des prix cotés observables sur des marchés actifs pour certains placements dans des actions étrangères. Les actifs du niveau 2 incluent les actifs pour lesquels les sources de prix du marché usuelles ne fournissent pas la juste valeur, pour lesquels des données d'entrée sont utilisées en plus des prix cotés observables et pour lesquels la compagnie ne peut accéder aux renseignements relatifs aux actifs sous-jacents des fonds de placement.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts évalués à la juste valeur pour lesquels la compagnie a utilisé les données du niveau 3.

	31 mars 2023	31 décembre 2022
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>14 455 \$</b>	13 822 \$
Total des profits (pertes) inclus dans les produits tirés des placements liés aux fonds distincts	(167)	(310)
Achats	300	1 011
Ventes	(11)	(366)
Transferts vers le niveau 3	7	343
Transferts hors du niveau 3	(34)	(45)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>14 550 \$</b>	14 455 \$

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples.



### 13. Capital social

#### Actions ordinaires

	<b>Pour les trimestres clos les 31 mars</b>			
	<b>2023</b>		<b>2022</b>	
	<b>Nombre</b>	<b>Valeur comptable</b>	Nombre	Valeur comptable
<b>Actions ordinaires</b>				
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>931 853 110</b>	<b>5 791 \$</b>	930 620 338	5 748 \$
Exercées et émises en vertu du régime d'options sur actions	<b>508 108</b>	<b>17</b>	1 150 972	40
Achetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	<b>(629 900)</b>	<b>(22)</b>	—	—
Excédent du produit du rachat sur le capital déclaré selon l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	—	<b>18</b>	—	—
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>931 731 318</b>	<b>5 804 \$</b>	<b>931 771 310</b>	<b>5 788 \$</b>

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, 508 108 actions ordinaires ont été exercées en vertu du régime d'actionnariat de la compagnie, pour une valeur comptable de 17 \$, ce qui comprend un surplus d'apport de 2 \$ transféré lors de l'exercice (1 150 972 actions au cours du trimestre clos le 31 mars 2022, pour une valeur comptable de 40 \$, ce qui comprend un surplus d'apport de 4 \$ transféré lors de l'exercice).

Le 25 janvier 2023, la compagnie a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre ») d'au plus 20 000 000 de ses actions ordinaires aux fins d'annulation, au cours du marché. L'offre a débuté le 27 janvier 2023 et se terminera le 26 janvier 2024.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, la compagnie a racheté, puis annulé, 629 900 actions ordinaires en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en cours au coût de 22 \$ (aucune pour le trimestre clos le 31 mars 2022 en vertu de l'offre publique de rachat précédente). Le capital social de la compagnie a été diminué de la valeur comptable moyenne des actions rachetées aux fins d'annulation. L'excédent payé sur la valeur comptable moyenne s'est établi à 18 \$ et a été porté en réduction du surplus cumulé au cours du trimestre clos le 31 mars 2023 (néant pour le trimestre clos le 31 mars 2022 en vertu de l'offre publique de rachat précédente).

#### 14. Bénéfice par action ordinaire

Le tableau qui suit permet de rapprocher le bénéfice de base par action ordinaire et le bénéfice dilué par action ordinaire.

	<b>Pour les trimestres clos les 31 mars</b>	
	<b>2023</b>	2022
<b>Bénéfice</b>		
Bénéfice net	<b>627 \$</b>	1 366 \$
Dividendes sur actions privilégiées	<b>(32)</b>	(32)
<b>Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires</b>	<b>595 \$</b>	1 334 \$
 <b>Nombre d’actions ordinaires</b>		
Nombre moyen d’actions ordinaires en circulation	<b>932 015 857</b>	931 317 508
Ajouter : exercice potentiel d’options sur actions en circulation	<b>928 968</b>	2 060 419
<b>Nombre moyen d’actions ordinaires en circulation – dilué</b>	<b>932 944 825</b>	933 377 927
<b>Bénéfice de base par action ordinaire</b>	<b>0,64 \$</b>	1,43 \$
<b>Bénéfice dilué par action ordinaire</b>	<b>0,64 \$</b>	1,43 \$
<b>Dividendes par action ordinaire</b>	<b>0,52 \$</b>	0,49 \$

#### 15. Gestion du capital

##### a) Politiques et objectifs

La gestion du capital consiste à établir et à maintenir de façon constante la quantité et la qualité du capital pour les besoins de la compagnie et à faire en sorte que celui-ci soit affecté conformément aux attentes des parties prenantes de la compagnie. À cet égard, le conseil d’administration considère que les principales parties prenantes sont les actionnaires, les titulaires de polices et les détenteurs de créances subordonnées de la compagnie, ainsi que les organismes de réglementation concernés dans les divers territoires où la compagnie et ses filiales exercent leurs activités.

La compagnie gère son capital sur une base consolidée ainsi qu’au niveau de chaque filiale en exploitation. Les principaux objectifs de la stratégie de gestion du capital de la compagnie sont les suivants :

- maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités;
- conserver d’excellentes notations de crédit et de solidité financière qui lui garantissent un accès stable aux marchés financiers;
- offrir une structure du capital efficace afin de maximiser la valeur pour les actionnaires, en tenant compte des risques opérationnels et des plans stratégiques de la compagnie.

La capitalisation cible de la compagnie et de ses filiales est déterminée en tenant compte de divers facteurs tels que la probabilité qu’elle devienne inférieure aux exigences minimales de capital réglementaire dans les territoires où les activités sont exercées, les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d’autres notations à la compagnie et la volonté de réunir suffisamment de capitaux pour avoir un degré de confiance élevé quant à sa capacité de respecter ses obligations envers les titulaires de polices et ses autres obligations.

15. Gestion du capital (suite)

La compagnie a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter tous les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital.

Le processus de planification en matière de capital incombe au chef des services financiers de la compagnie. Le plan de capital est approuvé par le conseil d'administration de la compagnie, sur une base annuelle. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres conclues par la direction.

**b) Capital réglementaire**

Au Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières (le BSIF) a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales.

Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) permet de comparer les ressources en capital réglementaire d'une société avec son capital requis, défini par le BSIF comme la somme des exigences de capital définies. Le total des ressources en capital correspond à la somme du capital disponible, de la provision d'excédent et des dépôts admissibles.

Le tableau qui suit présente un sommaire des données et ratios relatifs au TSAV pour la Canada Vie.

	<b>31 mars 2023</b>
<b>Capital de première catégorie</b>	<b>18 523 \$</b>
<b>Capital de deuxième catégorie</b>	<b>5 225</b>
<b>Total du capital disponible</b>	<b>23 748</b>
<b>Provision d'excédent et dépôts admissibles</b>	<b>5 322</b>
<b>Total des ressources en capital</b>	<b>29 070 \$</b>
<b>Capital requis</b>	<b>22 926 \$</b>
<b>Ratio total du TSAV (cible de surveillance du BSIF = 100 %)<sup>1</sup></b>	<b>127 %</b>

<sup>1</sup> Ratio total (en %) = (total des ressources en capital/capital requis)

D'autres établissements et filiales à l'étranger de la compagnie doivent se conformer aux exigences de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents.

## 16. Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Le total de la charge au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi incluse dans les charges d'exploitation et les autres éléments du résultat global s'établit comme suit :

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Régimes de retraite		
Coût des services	70 \$	69 \$
Intérêts, montant net	(3)	1
Réductions	2	—
	<u>69</u>	<u>70</u>
Autres avantages postérieurs à l'emploi		
Coût des services	1	1
Intérêts, montant net	3	3
	<u>4</u>	<u>4</u>
(Produits) charges au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi – états consolidés du résultat net	73	74
(Profit) perte au titre des réévaluations des régimes de retraite		
(Gains actuariels) pertes actuarielles	234	(845)
Rendement (plus élevé) moins élevé que le rendement prévu de l'actif	(113)	467
Variation du plafond de l'actif	(70)	11
(Profit) perte au titre des réévaluations des régimes de retraite	51	(367)
Réévaluations des autres avantages postérieurs à l'emploi		
(Gains actuariels) pertes actuarielles	6	(45)
Réévaluations au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi – autres éléments (de bénéfice global) de perte globale	57	(412)
<b>Total des (produits) charges au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, y compris les réévaluations</b>	<b>130 \$</b>	<b>(338) \$</b>

Le tableau ci-après présente le taux d'actualisation moyen pondéré qui a été utilisé pour réévaluer l'obligation au titre des prestations définies des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi aux dates suivantes.

	31 mars		31 décembre	
	2023	2022	2022	2021
Taux d'actualisation moyen pondéré	4,8 %	3,5 %	5,0 %	2,6 %

## 17. Impôt sur le résultat

### a) Charge d'impôt sur le résultat

Impôt sur le résultat comptabilisé dans les états consolidés du résultat net

	<b>Pour les trimestres clos les 31 mars</b>	
	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Impôt exigible	175 \$	131 \$
Impôt différé	(146)	76
<b>Total de la charge d'impôt</b>	<b>29 \$</b>	<b>207 \$</b>

### b) Taux d'imposition effectif

Les taux d'imposition effectifs sont généralement inférieurs au taux d'imposition de la compagnie prévu par la loi, qui se chiffre à 28,0 %, situation qui s'explique par les avantages fiscaux liés aux produits tirés des placements non imposables et aux taux d'imposition inférieurs dans certains territoires étrangers.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, le taux d'imposition effectif global s'est établi à 4,6 %, comparativement à 12,9 % pour le trimestre clos le 31 mars 2022. Le taux d'imposition effectif pour le trimestre clos le 31 mars 2023 a été inférieur à celui pour le trimestre clos le 31 mars 2022, principalement en raison de la répartition des bénéfices parmi les territoires et de l'augmentation des produits tirés des placements non imposables.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, le taux d'imposition effectif pour le compte de l'actionnaire s'est établi à 6,6 %, comparativement à 14,8 % pour le trimestre clos le 31 mars 2022.

Les taux d'imposition effectifs pour les chiffres comparatifs ont été retraités afin de refléter l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9. Étant donné qu'IFRS 17 et IFRS 9 ont eu une incidence sur la composition du bénéfice dans tous les territoires, les changements des taux d'imposition effectifs sont attribuables à la répartition des bénéfices parmi les territoires.

En décembre 2021, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié un modèle de règles qui définit la structure d'un nouveau régime prévoyant un impôt minimum mondial de 15 %, lequel sera appliqué par les pays participants à une date future convenue, soit en 2024 selon ce qui est actuellement prévu (pour la plupart des pays). L'OCDE a publié en 2022 des commentaires détaillés sur ces règles. Pour l'instant, les pays où la compagnie exerce actuellement des activités ont tous annoncé leur participation. Un certain nombre de ces pays fonctionnent actuellement selon un taux d'imposition inférieur au taux minimal proposé, et la compagnie s'attend à ce que l'adoption des lois se traduise par une hausse du taux d'imposition effectif. La compagnie attend les dispositions législatives et les directives détaillées pour évaluer toutes les répercussions du régime prévoyant un impôt minimum.

## 18. Information sectorielle

### a) Résultat net consolidé

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023

	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale de Lifeco	Total
<b>Produits sectoriels</b>						
Produits des activités d'assurance <sup>1</sup>	2 357 \$	61 \$	1 472 \$	1 147 \$	— \$	5 037 \$
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) <sup>2</sup>	757	1 001	293	52	3	2 106
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net <sup>2</sup>	1 551	1 376	469	183	(6)	3 573
	4 665	2 438	2 234	1 382	(3)	10 716
Honoraires et autres produits <sup>3</sup>	325	1 130	186	2	—	1 643
	4 990	3 568	2 420	1 384	(3)	12 359
<b>Autres résultats des activités d'assurance</b>						
Charges afférentes aux activités d'assurance	(1 682)	(46)	(1 281)	(986)	—	(3 995)
Produits nets (charges nettes) liés aux contrats de réassurance	(334)	2	(9)	(1)	—	(342)
	(2 016)	(44)	(1 290)	(987)	—	(4 337)
<b>Autres résultats des activités de placement</b>						
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	(2 314)	(188)	(892)	(176)	—	(3 570)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	17	(2)	73	5	—	93
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	(34)	(1 825)	(1)	(22)	—	(1 882)
	(2 331)	(2 015)	(820)	(193)	—	(5 359)
<b>Résultat net des activités de placement – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts</b>						
Produits nets tirés des placements	1 272	—	449	—	—	1 721
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	(1 272)	—	(449)	—	—	(1 721)
	—	—	—	—	—	—
<b>Autres produits et charges</b>						
Charges d'exploitation et frais administratifs	(335)	(1 206)	(233)	(12)	(6)	(1 792)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	(25)	(54)	(16)	(1)	—	(96)
Coûts de financement	(34)	(65)	(14)	(1)	(1)	(115)
Charges de restructuration et d'intégration	—	(26)	—	—	—	(26)
	249	158	47	190	(10)	634
<b>Bénéfice (perte) avant impôt</b>						
Impôt sur le résultat	33	9	(9)	(1)	(3)	29
	216	149	56	191	(7)	605
<b>Bénéfice net (perte nette) avant les participations ne donnant pas le contrôle</b>						
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(22)	—	—	—	—	(22)
	238	149	56	191	(7)	627
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>						
Dividendes sur actions privilégiées	28	—	4	—	—	32
	210	149	52	191	(7)	595
<b>Bénéfice net (perte nette) avant la répartition du capital</b>						
Incidence de la répartition du capital	23	2	(12)	(7)	(6)	—
	233 \$	151 \$	40 \$	184 \$	(13) \$	595 \$
<b>Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires</b>						

<sup>1</sup> Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat des activités d'assurance.

<sup>2</sup> Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat net des activités de placement.

<sup>3</sup> Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Autres produits (charges).

18. Information sectorielle (suite)

Pour le trimestre clos le 31 mars 2022

	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale de Lifeco	Total
<b>Produits sectoriels</b>						
Produits des activités d'assurance <sup>1</sup>	2 190 \$	45 \$	1 375 \$	1 170 \$	— \$	4 780 \$
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) <sup>2</sup>	716	403	349	22	(9)	1 481
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net <sup>2</sup>	(5 083)	(3 666)	(2 400)	(170)	21	(11 298)
	(2 177)	(3 218)	(676)	1 022	12	(5 037)
Honoraires et autres produits <sup>3</sup>	310	947	193	1	—	1 451
	(1 867)	(2 271)	(483)	1 023	12	(3 586)
<b>Autres résultats des activités d'assurance</b>						
Frais d'assurance	(1 546)	(41)	(1 171)	(979)	—	(3 737)
Produits nets (charges nettes) liés aux contrats de réassurance	(337)	3	(29)	1	—	(362)
	(1 883)	(38)	(1 200)	(978)	—	(4 099)
<b>Autres résultats des activités de placement</b>						
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	4 744	377	2 913	193	—	8 227
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	(90)	(1)	(346)	(16)	—	(453)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	37	3 071	14	68	—	3 190
	4 691	3 447	2 581	245	—	10 964
<b>Résultat net des activités de placement – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts</b>						
Pertes nettes de placements	(913)	—	(471)	—	—	(1 384)
Produits financiers nets liés aux contrats d'assurance	913	—	471	—	—	1 384
	—	—	—	—	—	—
<b>Autres produits et charges</b>						
Charges d'exploitation et frais administratifs	(325)	(917)	(229)	(15)	(2)	(1 488)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	(28)	(46)	(12)	—	—	(86)
Coûts de financement	(33)	(48)	(6)	(1)	—	(88)
Charges de restructuration et d'intégration	—	(17)	—	—	—	(17)
Bénéfice avant impôt	555	110	651	274	10	1 600
Impôt sur le résultat	79	1	91	33	3	207
<b>Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle</b>	476	109	560	241	7	1 393
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	28	(1)	—	—	—	27
<b>Bénéfice net</b>	448	110	560	241	7	1 366
Dividendes sur actions privilégiées	28	—	4	—	—	32
<b>Bénéfice net avant la répartition du capital</b>	420	110	556	241	7	1 334
Incidence de la répartition du capital	23	2	(12)	(7)	(6)	—
<b>Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires</b>	443 \$	112 \$	544 \$	234 \$	1 \$	1 334 \$

<sup>1</sup> Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat des activités d'assurance.

<sup>2</sup> Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat net des activités de placement.

<sup>3</sup> Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Autres produits (charges).

18. Information sectorielle (suite)

Le tableau suivant présente les produits du secteur Solutions de gestion du capital et des risques d'après le pays lié à leur devise source.

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
<b>Produits</b>		
États-Unis	394 \$	148 \$
Royaume-Uni	491	448
Japon	158	(103)
Autres	341	530
<b>Total des produits</b>	<b>1 384 \$</b>	<b>1 023 \$</b>

Les produits négatifs dans le tableau ci-dessus sont principalement attribuables aux pertes latentes liées à la juste valeur par le biais du résultat net sur les obligations.

b) **Total consolidé de l'actif et du passif**

	31 mars 2023				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
<b>Actif</b>					
Actif investi	87 553 \$	90 716 \$	39 142 \$	8 787 \$	226 198 \$
Actifs au titre des contrats d'assurance	406	235	345	172	1 158
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	1 242	12 464	3 794	101	17 601
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 801	7 939	3 106	—	16 846
Autres actifs	3 874	17 465	3 385	180	24 904
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	97 426	174 625	133 095	—	405 146
<b>Total</b>	<b>196 302 \$</b>	<b>303 444 \$</b>	<b>182 867 \$</b>	<b>9 240 \$</b>	<b>691 853 \$</b>
<b>Passif</b>					
Passifs au titre des contrats d'assurance	77 345 \$	18 512 \$	36 790 \$	6 118 \$	138 765 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	3 807	89 714	377	714	94 612
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	165	171	229	(16)	549
Autres passifs	7 762	12 321	2 988	673	23 744
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	33 094	12 821	13 520	—	59 435
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	64 332	161 804	119 575	—	345 711
<b>Total</b>	<b>186 505 \$</b>	<b>295 343 \$</b>	<b>173 479 \$</b>	<b>7 489 \$</b>	<b>662 816 \$</b>



18. Information sectorielle (suite)

	31 décembre 2022				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
<b>Actif</b>					
Actif investi	85 343 \$	90 655 \$	38 652 \$	8 573 \$	223 223 \$
Actifs au titre des contrats d'assurance	408	245	322	165	1 140
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	1 211	12 624	3 639	97	17 571
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 789	7 973	3 079	—	16 841
Autres actifs	3 682	18 430	3 297	140	25 549
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	93 816	166 274	127 792	—	387 882
<b>Total</b>	<b>190 249 \$</b>	<b>296 201 \$</b>	<b>176 781 \$</b>	<b>8 975 \$</b>	<b>672 206 \$</b>
<b>Passif</b>					
Passifs au titre des contrats d'assurance	75 058 \$	18 669 \$	35 670 \$	6 041 \$	135 438 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	3 635	90 139	323	713	94 810
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	164	167	226	(20)	537
Autres passifs	7 809	13 202	3 089	644	24 744
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	32 535	12 432	12 874	—	57 841
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	61 281	153 842	114 918	—	330 041
<b>Total</b>	<b>180 482 \$</b>	<b>288 451 \$</b>	<b>167 100 \$</b>	<b>7 378 \$</b>	<b>643 411 \$</b>

Le tableau suivant présente les actifs du secteur Solutions de gestion du capital et des risques d'après le pays lié à leur devise source.

	<b>31 mars 2023</b>	31 décembre 2022
<b>Actif</b>		
États-Unis	<b>4 125 \$</b>	4 070 \$
Royaume-Uni	<b>1 325</b>	1 317
Japon	<b>3 398</b>	3 279
Autres	<b>392</b>	309
<b>Total de l'actif</b>	<b>9 240 \$</b>	8 975 \$

GREAT-WEST  
LIFECO<sup>INC.</sup>

[greatwestlifeco.com](http://greatwestlifeco.com)

100, rue Osborne Nord  
Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3

Membre du groupe de sociétés de Power Corporation<sup>MC</sup>